

CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Projet de construction de la Télécabine du Rocher de l'Aigle par la Régie Autonome des Remontées Mécaniques de Montgenèvre

RECENSEMENT DES AVIS

(du 18/10, 8h30 au 17/11, 17h)

Total des avis parvenus = 344

- **303** avis favorables
- **40** avis défavorables
- **1** avis ininterprétable

I/ Avis inscrit au registre papier, disponible à l'accueil de la Mairie

Aucun avis déposé par ce moyen.

II/ Avis transmis par mail, à « cpve.tc.aigle@gmail.com »

N° avis	Nom	Message	Interprétation
1	Thierry HOYEZ	Très beau projet en cours d'aboutissement ! Moderne, efficace et respectueux de la nature...c'est top.	Favorable
2	Geneviève PARNIN-BILLON	Je suis favorable au projet de télécabine.	Favorable
3	Nathalie PARNIN	Super cette nouvelle remontée mécanique de l'aigle ! Il était temps.... Nous serons abrités, sécurisés et les cabines sont respectueuses de l'environnement. Bravo	Favorable
4	Emilie GAMBER	Habitante de Montgenèvre, je suis bien évidemment favorable à la modernisation du Rocher de l'Aigle. Étant en plus mère d'un enfant qui apprendra bientôt à skier, la sécurité offerte par la présence de véhicules fermés (cabines) est encore plus appréciable. Bravo pour cette réalisation !	Favorable
5	Jean-Luc RONZON	Je vous informe que je suis opposé à ce projet tel qu'il est formulé car il a changé de nature au fil des présentations (projet de télésiège puis projet de télécabine, fonctionnement hivernal puis fonctionnement estival aussi, etc). Je suis surtout opposé à son fonctionnement estival qui va engendrer une surfréquentation nuisant gravement au biotope de la haute vallée de Cervières qui, au fil du temps, est resté assez épargné.	Défavorable
6	Lisa SHINDO	A propos du télésiège / télécabine du Rocher de l'Aigle, je souhaiterais :	Défavorable

		- qu'on me garantisse une exploitation hivernale uniquement, que ce soit côté français ou italien - inscrire explicitement dans le permis modificatif que la période d'exploitation sera hivernale uniquement - une implication forte (et financière) de Montgenèvre dans le projet de Réserve - demander à confirmer la mise en place des balises avifaune sur le câble de sécurité, avant la mise en service de l'installation, comme prévu dans l'étude d'impact (actuellement, les photos disponibles montrent qu'elles ne sont pas installées) - que la Mairie de Montgenèvre communique sur le projet de Réserve en cours, qu'elle dit soutenir. - obtenir l'étude Climsnow car elle n'est pas jointe en annexe de la réponse à la MRAE.	
7	Laurent ISS (Manager SOLTI)	Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mes critiques concernant le projet de renouvellement du télécabine du rocher de l'aigle. Je connais bien la vallée de Cervières pour y pratiquer des activités « douces », non mécanisées. Compte tenu du réchauffement climatique, des contraintes écologiques et économiques réentes, il semble absolument urgent de cesser tout les travaux qui impactent la bio-diversité, qui consomment du CO2 et qui ne profitent pas à l'ensemble de la population, mais uniquement à quelques skieurs ou VTTistes privilégiés, aux actionnaires et aux banquiers. Les bénéfices pour la population locale ne sont pas du tout prouvés. Cette région fait face à des problématiques liées à l'immigration qui rendent ce projet tout a fait dérisoire et inadapté. Les générations futures ne manqueront pas d'identifier les coupable de ces crimes contre la planète.	Défavorable
8	Vincent VOIRON	Je suis pour le projet de construction du télécabine du rocher de l'aigle. Ce porteur augmentera la sécurité de notre clientèle.	Favorable
9	Cécile ARNOUX	Mon avis est très favorable à ce télécabine qui amènera plus de confort et de sécurité aux skieurs du domaine (en particulier sécurité pour nos enfants), d autant plus qu il s intégrera très bien ds notre paysage	Favorable
10	Michel ARNOUX	Une bonne nouvelle pour la sécurité de nos enfants et de nos petits enfants et des skieurs. Ce nouveau télésiège qui n impacte pas le paysage permettra une meilleure liaison avec la Voie lactée	Favorable
11	Isabelle VOIRON	Je suis favorable au nouveau télécabine du rocher de l'aigle qu'il fallait vraiment refaire au niveau de la sécurité de la clientèle	Favorable
12	Jean-Rémi DIAZ	Suite à l'enquête publique, je vous affirme être favorable au TC du rocher de l'aigle.	Favorable
13	Jean-Luc BONNAIRE	En voila une excellente idée pour favoriser le débit des skieurs. Et puis il n'est pas négligeable de changer de temps en temps le matériel pour une question de sécurité. Ce n'est pas une création mais un simple remplacement donc je ne vois pas ou est le problème surtout que le ski fait vivre la commune et permet des emplois. Donc merci et bravo.	Favorable
14	Anthony GARCIN	Je vous contacte concernant le projet de la télécabine du Rocher de l'Aigle à Montgenèvre. Personnellement, je pense que ce projet va permettre un renouveau important et ainsi satisfaire au mieux les clients notamment au niveau de leur confort. Cette initiative est tres positive pour le développement continu de belles activités tel que le ski alpin dans nos belles montagnes des Hautes Alpes.	Favorable

15	Fabienne GARCIN	Habitante Montgenèvre depuis de nombreuses années, je suis ravie de pouvoir donner mon avis sur la réalisation de la télécabine du rocher de l'aigle. Cet appareil va permettre d'améliorer nettement la sécurité des enfants dans un secteur très enneigé et froid avec des véhicules "fermés". De plus l'économie de notre commune dépend essentiellement du ski alpin et nous devons continuer à satisfaire et séduire notre clientèle, Grand Merci pour ce projet.	Favorable
16	Jean-Pierre JOLY	Signataire lors de la consultation publique pour la mise en place du télécabine du Rocher de l'Aigle, j'ai pu durant de cet été constater son avancement dans le plus grand respect de l'environnement et vous félicite déjà pour cette attention toute particulière... Un grand merci à la commune de Montgenevre et de l'ensemble des parties prenantes pour la mise en œuvre d'initiatives qui permettent au plus grand nombre et ce durant de longues années de découvrir ce merveilleux site ...	Favorable
17	Brigitte HOYEZ	Suite aux travaux réalisés, concernant l'installation des télécabines du rocher de l'Aigle, je me permets de vous en remercier.. Je connais MTG depuis 1982 et y suis propriétaire depuis 1988	Favorable
18	Roseline FABRE	Je suis très favorable au remplacement du télésiège par la télécabine en raison du confort apporté (protection vis à vis du vent et du froid). Par ailleurs, la sécurité sera améliorée car il n'y aura plus aucun risque de chute.	Favorable
19	André FABRE	Je suis très favorable au remplacement du télésiège par la télécabine en raison du confort apporté (protection vis à vis du vent et du froid). Par ailleurs, la sécurité sera améliorée car il n'y aura plus aucun risque de chute.	Favorable
20	Emmanuel MENONI (Docteur en Ecologie)	Je suis fermement opposé au projet de construction de la télécabine du Rocher de l'Aigle. Cet avis est d'abord motivé par mes connaissances acquises au cours de quarante années d'études et recherches sur la faune de montagne au sein de l'Office Français de la Biodiversité (ancien Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Ayant pris connaissance de l'ensemble des pièces du dossier, où il me semble évident que l'on a sous-estimé l'incidence du projet sur l'environnement montagnard, en particulier en ce qui concerne la faune qui est ma spécialité première (oiseaux-mammifères, reptiles et amphibiens, dont une majorité d'espèces protégées). En particulier, le projet conduira à -->des destructions d'habitats (au sens de la Directive Européenne Habitat), non compensées totalement, -->des impacts sur la mobilité des vertébrés et le fonctionnement de leurs populations (beaucoup d'espèces ne peuvent se maintenir qu'à la condition que leurs déplacements ne soient pas entravés par des infrastructures qui n'ont jamais existé dans leur environnement durant la durée de leur évolution. (La précarité actuelle de maintes espèces alpines en témoigne), -->des impacts directs sur leur survie (collisions d'oiseaux dans les câbles, qui même visualisés, ne sont jamais totalement inoffensifs-cf. données de l'Observatoire des Galliformes de Montagne et de l'OFB) En outre, il est évident que le projet induira une augmentation de la pression humaine (fréquentation pédestre, à vélos de toutes nature, aéronefs, chiens accompagnants les randonneurs...) bien au delà de son emprise, y compris sur des communes voisines et des montagnes hors de l'emprise du domaine skiable de Montgenèvre, pression humaine dont on sait qu'elle est très préjudiciable à la	Défavorable

		conservation de la biodiversité, enjeu majeur à notre époque (cf. convention et conférences internationales, et engagements de la France à cet égard).	
21	Damien DESMET	Bonjour nous tenions à vous faire partager notre avis sur le nouveau télécabine de l'aigle . Nous sommes ravis d'apprendre sa création pour l'hiver prochain car il va nous permettre de gagner du temps dans un meilleur confort et surtout plus en sécurité pour rejoindre l'espace skiable italien. Un vrai plus dans le respect de l'espace naturel de nos montagnes. Merci	Favorable
22	Christian JULLIEN	Je soussigné, Christian jullien, directeur de l'ESF Montgenèvre, élu et représentant 110 moniteurs de ski, déclare que le remplacement du télésiège du rocher de l'aigle par une télécabine est une opportunité pour notre village. En effet, les avantages sont les suivants : 1/ Moins d'impact sur la nature grâce à la diminution du nombre de pylônes, les cabines ne resteront pas sur la ligne... 2/ Apporte une sécurité plus importante aux skieurs notamment aux jeunes enfants dont les moniteurs sont en charge. 3/ les cabines contribuent à un confort supplémentaire qui permet à notre domaine skiable de garantir une économie durable, indispensable pour pérenniser nos emplois dans nos territoires de montagnes.	Favorable
23	Monique BASCHY	Je suis très favorable au remplacement du télésiège du Rocher de l'aigle pour la télécabine 10 places. Celà va améliorer le confort et la sécurité des skieurs. On pourra plus facilement skier sur l'Italie.	Favorable
24	Anne FEUILLIE	Voici enfin une remontée mécanique qui sera adaptée pour une telle zone froide...monter en sécurité pour moi et mes petites filles de 6 ans et bientôt 4 ans sans avoir peur en cas de panne du froid dans certains goullets à l'ombre et sans parler de la sécurité pour nos enfants !!! La sécurité doit primer sur toutes nouvelles remontées mécaniques ou en remplacement d'obsolètes remontées mécaniques. Très belle initiative donc !	Favorable
25	Kévin ALPHAND	Mon avis en temps qu'entraîneur du ski club de Montgenevre est que cette nouvelle installation va nous permettre de faire un peu plus de dénivelé négatif lors de nos séances d'entraînements en ski libre avec une rotation plus rapide et où les enfants auront le temps de se réchauffer pendant la remontée, ce qui n'était pas le cas auparavant avec l'ancien télésiège, donc un bénéfice de confort et de qualité d'entraînement. De plus avec nos groupes de jeunes enfants (catégories U8 et U10) le télécabine permet plus de sécurité car il n'y a aucun risque de chute par rapport à un télésiège lors de la remontée. En espérant pouvoir l'utiliser rapidement!	Favorable
26	Marc FORNESI	Je suis très favorable à ce projet. Transport des enfant en toute securité, réduction de l'impact sur l'environnement par la diminution du nombre de pylône (11 au lieu de 24). Intégration paysagère des gares de départ et d'arrivée.	Favorable
27	Alexandra JANION	Habitante de Montgenèvre, c'est avec plaisir que j'assiste à l'evolution de notre village station. Je suis à 100 pour 100 pour le télécabine du Rocher de l'Aigle. Il était nécessaire de changer le télésiège et ce nouveau transport est plus sécurisant, se fond bien dans le paysage et préserve la nature avec plus que 11 pylônes au lieu de 24 et moins de véhicules. Je dis bravo et attend la suite avec impatience.	Favorable

28	Federico CERUTTI	Je donne mon avis favorable pour le remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle avec une télécabine. Cela contribue à la modernisation du domaine skiable de Montgenèvre et à l'attractivité de la destination.	Favorable
29	Adele CERUTTI	Je suis tout à fait favorable à la mise en place du nouveau télécabine du rocher de l'aigle, c'est un atout majeur pour la liaison avec l'Italie. Le télécabine vient renforcer le domaine skiable de Montgenèvre qui est déjà très agréable. Merci pour ce que vous faites.	Favorable
30	Isabelle GIULIANI	Je suis favorable à l'implantation de la télécabine du Rocher de l'Aigle. Cette télécabine permettra d'accéder plus rapidement au sommet et dans de bien meilleures conditions. En effet, j'ai été plusieurs fois arrêtée sur le télésiège par des températures négatives. Je suis certaine que j'apprécierai cette saison d'être dans un espace fermé et confortablement assise. Je pourrais apprécier plus amplement le paysage et je suis certaine que j'irai plus souvent sur les Monts de la Lune. Je remercie les personnes porteuses de ce projet.	Favorable
31	Véronique TROCHE	Je suis tout à fait favorable au remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle par une télécabine, projet essentiel pour assurer un avenir aux familles et aux enfants du pays.	Favorable
32	Isabelle PAVAN	La nouvelle télécabine est une aubaine pour les skieurs qui pourront rejoindre rapidement le sommet en toute sécurité et surtout à l'abri du froid. Je pense notamment aux enfants qui skient avec les écoles de ski ou leurs parents. Tous seront plus détendus sur cette remontée. Je valide à 100 pour cent ce projet.	Favorable
33	Jean ANDRE	Je suis très favorable à la télécabine du rocher de l'Aigle qui va offrir confort et sécurité aux nombreux skieurs ;par ailleurs cette télécabine améliorera la liaison avec le domaine skiable de la voie lactée	Favorable
34	Alexis HOYEZ	Je suis 100% favorables aux télécabines du rocher de l'aigle. Je suis très satisfait des travaux en cours et j'ai hâte de pouvoir essayer la remontée cet hiver. J'espère donc que la remontée sera ouverte au public rapidement !	Favorable
35	Marie THIZY	Habitué du domaine skiable de Montgenèvre nous sommes ravis de la mise en place du nouveau télécabine !!!! Beaucoup plus sécurisant pour nos enfants et beaucoup plus confortable !!!	Favorable
36	Marco GIULIANI	Finalement une importante mise à jour au sein du normal développement des infrastructures liées à un domaine skiable de valeur internationale. En tant que montagnard de naissance avec une culture alpine très forte, ce projet a toute mon approbation. Il participe pleinement à l'amélioration des conditions de vie des acteurs de l'économie majeure en milieu alpin et apporte une valeur ajoutée au tourisme local. Connaissant les enjeux que génère ce type d'activité je partage pleinement le choix fait par Montgenèvre, toujours précurseur en matière d'investissements. Heureux de vous retrouver cette nouvelle saison d'hiver, veuillez agréer mes meilleures salutations.	Favorable
37	Maria FORNESI	avis favorable pour la construction de cette télécabine.	Favorable
38	Guy HERMITTE	Particulièrement intéressé par le domaine skiable de Montgenèvre, je viens de prendre connaissance de l'ouverture d'une consultation du public par voie électronique pour le remplacement du Rocher de l'Aigle par une Télécabine. A cette occasion, je tiens à apporter mon soutien à ce projet, car il conditionne la vie du village, ses enfants et toute la population qui vit sur place. Il n'est pas envisageable de	Favorable

		renoncer à une telle perspective, car ce serait refuser aux gens qui vivent sur place d'y rester, et de prospérer. Par conséquent, je tiens à vous exprimer mon assentiment à cette Télécabine, qui vient de surcroît qualifier un peu plus le domaine international de la Vialattea, qui permet d'utiliser 400 km de pistes et se situer au rang de 5ème domaine skiable du Monde. Je tiens à rappeler, en conclusion, que l'étude « Climsnow » de la Région Sud assure la Station de Montgenèvre un enneigement jusqu'au-delà de 2050. Avec mes sentiments fidèles et dévoués.	
39	Alan HOYEZ	Je suis très favorable au remplacement du Télésiège par une Télécabine. Confort, vitesse, sécurité pour les enfants, image de marque, liaison avec la Vialattea... Les améliorations seront majeures, sans oublier le moindre impact environnemental (moins de pylônes, moins de véhicules...). Bravo pour ce projet, vivement la suite !	Favorable
40	Marie SOUBRANE	Je suis très favorable à cette télécabine du rocher de l'aigle ; Pour avoir pratiqué pendant des années le télésiège, « contre vents et tempêtes de neige, et froid, » seule ou en famille, j'ai toujours été frappée par le milieu « austère de falaises que le télésiège survolait, et l'appréhension que l'on pouvait ressentir à ce moment-là lorsque seul un garde-corps protège . La télécabine apportera sécurité pour les enfants et familles, et professionnels, confort, et gain de temps, ce qui n'est pas négligeable quand on sait que le temps de montée en télésiège prend quasiment le quart d'une heure... Concernant la liaison avec le domaine italien, qui est un atout majeur pour l'attractivité de Montgenèvre, elle sera grandement facilitée au profit des skieurs de tous âges, du fait également des projets côté italien. Je suis également très sensible à l'aspect environnemental ; en effet cette télécabine implante seulement 11 pylônes sur les 24 qui préexistaient et il semblerait que son fonctionnement ne génère pas de nuisance sonore. Enfin, elle conforte une image de modernité de la station, dans un monde du ski de plus en plus concurrentiel où les clients recherchent le confort et la sécurité et même s'il ne faut pas faire une course au suréquipement, la modernisation et la sécurisation alliées à la préservation de l'environnement priment dans un tel choix.	Favorable
41	Michelle HERMITTE	Particulièrement intéressé par le domaine skiable de Montgenèvre, je suis très favorable au projet de Télécabine du Rocher de l'Aigle, car elle contribuerait au confortement de la vie du village et de la liaison avec l'Italie.	Favorable
42	Karine PRAL	Je manifeste mon soutien au projet du télécabine du rocher de l'aigle, auquel je suis favorable.	Favorable
43	Nicolas BLOT	Skieurs et trailers amoureux de Montgenevre et de sa nature préservée, nous vous apportons notre soutien suite à la réalisation pour le nouveau télécabine du Rocher de l'aigle. Ce nouvel équipement va permettre de dynamiser l'accès à ce magnifique site de montagne. La réduction du nombre de pylônes, la sobriété des couleurs choisies pour les cabines va rendre au paysage la place centrale qu'il doit avoir. Petits et grands, sportifs ou non sportifs, valides et moins valides pourront venir profiter grâce à ce nouvel équipement, des magnifiques Pillow-lavas de l'ancien océan liguro-piemontais. Les skieurs pourront jouir d'un belle boucle Franco Italienne avec un très beau dénivelé, avec un temps de transport réduit, avec un confort moderne et des conditions de sécurité accrues. Bravo à tous pour ces innovations modernes,	Favorable

		respectueuses de l'environnement montagnards. À très bientôt sur vos pistes	
44	Sandrine BLOT	Skieurs et trailers amoureux de Montgenevre et de sa nature préservée, nous vous apportons notre soutien suite à la réalisation pour le nouveau télécabine du Rocher de l'aigle. Ce nouvel équipement va permettre de dynamiser l'accès à ce magnifique site de montagne. La réduction du nombre de pylônes, la sobriété des couleurs choisies pour les cabines va rendre au paysage la place centrale qu'il doit avoir. Petits et grands, sportifs ou non sportifs, valides et moins valides pourront venir profiter grâce à ce nouvel équipement, des magnifiques Pillow-lavas de l'ancien océan liguro-piemontais. Les skieurs pourront jouir d'un belle boucle Franco Italienne avec un très beau dénivelé, avec un temps de transport réduit, avec un confort moderne et des conditions de sécurité accrues. Bravo à tous pour ces innovations modernes, respectueuses de l'environnement montagnards. À très bientôt sur vos pistes	Favorable
45	Anonyme	Je souhaite par ce mail apporter tout mon soutien pour la réalisation du projet du télécabine du Rocher de l'aigle. C'est un projet important pour la station de Montgenèvre en tout point. En plus il y a moins de pylônes sur le tracé, plus aucun en zone humide et l'ensemble des cabines seront rangées en gare amont et aval à la fin de la saison d'hiver. Très beau projet. Continuez	Favorable
46	Nathalie HERMITTE	Soutien total au projet actuel de télécabine à l'Aigle ! Bravo et merci !	Favorable
47	Jean-Louis MAILLARD	Fan de ski et respectueux de l'environnement je soutiens l'installation de la nouvelle télécabine du rocher de l'aigle à Montgenevre qui permettra un transport vers le haut de la station plus confortable et surtout respectueuse de l'environnement car moins de pylônes, plus silencieuse. Je préfère soutenir ce projet plutôt que celui d'un nouveau porteur que nous amènerait à 3000 mètres.	Favorable
48	Dominique SILVESTRE	Très belle initiative ce changement de télécabine et très bon investissement tant par les matériaux utilisés et ceux recyclés que par l'offre de sécurité et en même temps de confort et vitesse pour les usagers. Bravo pour ce bel équipement qui prouve que la station de Montgenèvre est toujours en perpétuel effort d'investissement pour le bien des visiteurs et des habitants. Toutes mes amitiés à Montgenèvre	Favorable
49	Marion NOTTELLET-CHOQUEUX	Je vous fais part de mon avis toujours favorable à la télécabine du Rocher de l'Aigle. C'est une bonne avancée pour la station et ses alentours.	Favorable
50	Astrid ISAMBERT	Je pense que la mise en place de ce télésiège est une très bonne initiative. Mes enfants skiant à Montgenèvre, un télécabine plutôt qu'un télésiège est plus sécurisant. Il permet en plus l'accès en Italie permettant d'augmenter l'étendue du domaine skiable.	Favorable
51	Maurice PAYAN	Je suis très favorable au remplacement du télésiège du Rocher de l' Aigle, pour la télécabine 10 places. Cela va améliorer le confort et la sécurité des skieurs. On pourra plus facilement skier sur l' Italie.	Favorable
52	Léo JANION	Favorable, c'est un plus pour le confort et la sécurité. Belle amélioration.	Favorable
53	Pierre MATHA	Après consultation de nombreux documents et avis concernant la télécabine du Rocher de l'Aigle, je donne un avis favorable pour ce	Favorable

		projet de construction d'un télécabine en remplacement de l'ancien télésiège.	
54	Albane BILLON	Je suis très favorable au projet de Télécabine du Rocher de l'Aigle. Cela apportera plus de confort et de sécurité. Avec moins de pylônes !	Favorable
55	Lucas HOYEZ	Je vous envoie ce mail pour vous remercier et vous féliciter pour la construction de la nouvelle télécabine du Rocher de l'Aigle. Quel bonheur cela va être de monter cette piste culte tout en confort et en vitesse ! Merci et à cet hiver	Favorable
56	Cyrielle LAUDET	Bravo pour la nouvelle Télécabine de l'Aigle, qui continue à moderniser le domaine skiable qui en a besoin, tout en réduisant l'impact environnemental !	Favorable
57	Catherine CLEMENCEAU	Pour répondre à la consultation publique concernant le CPVE – projet de construction de la télécabine du Rocher de l'Aigle: Je demande l'obtention de la garantie que l'exploitation restera hivernale, que ce soit du côté français ou du côté italien, et que le projet de Réserve Naturelle Régionale ne soit pas qu'un miroir aux alouettes : - garantir une exploitation hivernale uniquement, que ce soit côté français ou italien - inscrire explicitement dans le permis modificatif que la période d'exploitation sera hivernale uniquement - expliquer pourquoi et donner des arguments contre une exploitation estivale - implication forte (et financière !) de Montgenèvre dans le projet de Réserve Autres demandes : Une mesure compensatoire prévue dans l'étude d'impact est à confirmer : - demander à confirmer la mise en place des balises avifaune sur le câble de sécurité, avant la mise en service de l'installation, comme prévu dans l'étude d'impact (actuellement, les photos disponibles montrent qu'elles ne sont pas installées) - La Mairie de Montgenèvre devrait communiquer sur le projet de Réserve en cours, qu'elle dit soutenir, événement beaucoup plus important que le télécabine ! - dans les documents fournis, l'étude Climsnow n'est pas jointe en annexe de la réponse à la MRAE, la demander	Défavorable
58	Jean-Marc ALPHAND	J'ai connu en tant que professionnel enseignant le ski, le téléski du rocher de l'aigle qui était à lui seul un sacré défi en terme de remonte-pente on félicitait nos élèves d'avoir réussi la montée avant la descente et quand ce n'était pas le cas c'était encore un autre défi que de rejoindre la piste de descente après la chute au deuxième virage. Enfin c'était un autre temps ... Aujourd'hui avec l'évolution du matériel, et l'entretien des pistes ce secteur est devenu beaucoup plus accessible . Il me paraît judicieux et opportun d'avoir choisi une télécabine pour desservir ce secteur, cela facilitera son accessibilité pour tous nos clients du tres bon skieur au moins aguerri et surtout aux enfants, en terme de sécurité et de confort . Je soutiens sans problème ce projet et souhaite voir le plus rapidement possible la même évolution sur le secteur du Chalvet.	Favorable
59	Cassandra DEBON	Je suis favorable au projet du Rocher de l'aigle.	Favorable
60	Athina DEBON	Je suis favorable au projet du rocher de l'aigle.	Favorable

61	Théo BRUNET	Je suis favorable au projet du rocher de l'aigle.	Favorable
62	Cloé CABORET	Je suis favorable au projet du rocher de l'aigle.	Favorable
63	Steven HEUZE	Je suis favorable au projet du tc de l'aigle, Indispensable au progrès de notre domaine skiable. Mais aussi à toute l'économie locale qui en résulte.	Favorable
64	Jacques GUICHARD	Je soussigné Jacques GUICHARD, 05100 Briançon, déclare être favorable à la télécabine du Rocher de l'Aigle. En tant qu'utilisateur, mais aussi en tant qu'habitant du Briançonnais je vois tout les points positifs d'une telle réalisation. Du point de vue de la modernité de la station, cette télécabine vient remplacer un télésiège vieillissant et lent ce qui permettra de pratiquer le ski sur ce versant de la station en sécurité et confort(c'est une partie de la station soumise à des températures qui peuvent être froides et ventées), versant adossé à la liaison avec l'Italie, qui s'intégrera d'autant plus à ce domaine de la via Lattea. Cette modernisation a un impact sur la vie touristique et économique locale, car forcément rend la station plus attractive, et permet aux socio professionnels, aux indépendants, aux salariés tant du domaine de la neige que de l'hébergement, que du commerce local d'en bénéficier, et donc aux habitants du pays de continuer à vivre de manière permanente et pérenne, et d'offrir un avenir aux plus jeunes, car selon les études Montgenèvre reste une station qui a de longues années d'enneigement devant elle. Et du point de vue de l'environnement la télécabine a moins de pylônes que le télésiège précédent, visuellement aura moins d'impact (cabines ne restant pas sur la ligne après leur journée de fonctionnement) et en plus aura un fonctionnement bien plus silencieux. Décidément je ne vois que des avantages à cette réalisation !	Favorable
65	Vincent VEROT	Je venais juste vous féliciter pour le télécabine du rocher de l'aigle. Ça va nous changer la vie en termes de température. Merci	Favorable
66	Magalie VEROT	Je venais juste vous féliciter pour le télécabine du rocher de l'aigle. Ça va nous changer la vie en termes de température. Merci	Favorable
67	Olivier FRASSIN	Bonjour en tant que professionnel et résidant à l'année de nos montagnes j'apporte tout mon soutien à cette appareil moderne s'iccluant bien mieux dans le panorama et respectant d'autant plus les zones sensibles que sont celles du rocher de l'aigle. Une réalisation qui s'intègre et surtout respecte notre environnement de manière bien plus respectueuse que toutes les réalisations qui ont peut être faite à la fin des années 2000. Frassin olivier résidant en montagne attaché à ses racines et son environnement, professionnel de la montagne.	Favorable
68	Anouck ISAMBERT	Avis positif pour le télécabine du Rocher de l'aigle qui ne dénature pas et qui va permettre des rotations plus rapides et sans avoir froid sur cette magnifique piste.	Favorable
69	Thierry JAUFFRET	Une très belle réalisation avec beaucoup de respect pour l'environnement une finition parfaite bravo aux entreprises qui ont réalisé ce travail	Favorable
70	Didier JANION	Cette télécabine du Rocher de l'aigle est un réel plus pour, La sécurité, notamment avec les enfants, Le confort, temps de montée plus court, protégé du froid intense. Il y a moins d'impact environnemental avec la diminution du nombre de pylônes. Je suis pour ce projet.	Favorable
71	Mathieu CARLHIAN	Je suis très satisfait de voir une nouvelle installation au rocher de l'aigle, qui portait préjudice au nom du village.	Favorable

72	Célia CHARTIER	Je porte un avis positif à la construction du télécabine du rocher de l'aigle	Favorable
73	Philippe CHARTIER	Je porte un avis positif à la télécabine du rocher de l'aigle	Favorable
74	Martin GARRIGUE	Je me présente Martin GARRIGUE moniteur de ski à l'ESF de Montgenèvre. Je suis ravi de la réalisation de se nouveau télécabine. Se transporteur est plus en harmonie avec le paysage que le précédent. Il offrira plus de sécurité et de confort pour les utilisateurs.	Favorable
75	Jérémy AUBERT	Je suis favorable à ce projet de télécabine du rocher de l'aigle	Favorable
76	Michèle CHABERT (ESF Montgenèvre)	Enfin un télécabine au rocher de l'aigle! Sécurisant pour la monitrice et moniteur avec un groupe de jeunes élèves...agréable quand il fera froid!et donc plus exploitable. merci pour cette belle réalisation	Favorable
77	Gérard GOURGUECHON	Abonné au journal « Alpes et Midi » depuis une trentaine d'années, je viens d'avoir connaissance du projet d'agrandissement des capacités de la station de Montgenevre, notamment avec la construction de la télécabine du Rocher de l'Aigle. Je connais assez bien l'endroit pour aller notamment aux Fonts de Cervières presque un été sur deux depuis les années 1980. Je trouve remarquable que cette vallée soit encore assez protégée tout en état ouverte aux visiteurs et aux randonneurs, l'été comme l'hiver, mais de façon plus ou moins « raisonnée » et « raisonnable », tout en permettant bien entendu le maintien de travaux agricoles. Les actuels projets de surinvestissements engagés par la municipalité de Montgenèvre relèvent ben entendu des choix des habitantes et des habitants de la commune, mais ils ne peuvent se faire en négligeant leur impact sur tout leur voisinage. Investir encore en équipements de remontées mécaniques pour équiper de nouveaux versants quand nous savons que le manque de neige est déjà de plus en plus souvent criant sur des périodes de plus en plus longues me semble aberrant. Ceci entraînera le renforcement des capacités de stockages pour faire de la neige artificielle. La neige artificielle est bien un artifice qui ne peut être la réponse au réchauffement climatique pour les stations de sports d'hiver. Elle implique des dépenses en eau, un bien qui vient de plus en plus rare y compris dans nos latitudes, et qui nécessite de l'électricité et donc encore des dépenses supplémentaires. Tout ceci aura un impact sur les ressources en haut en aval. L'eau qui est ici, c'est aussi l'eau qui coule ensuite dans la Durance, qui l'alimente pendant son parcours torrentueux, qui va remplir le barrage de Serre-Ponçon, qui irrigue les vergers et les terres agricoles en aval, jusqu'au Rhône. En outre, renforcer les équipements de remontées mécaniques sur cette crête, c'est déverser chaque jour des personnes qui vont modifier la nature de la vallée des Fonts, l'hiver comme l'été. C'est probablement voir dans cette vallée des engins mécaniques dévalant les pentes et arrachant les herbes et les plantes, faisant peur aux animaux, amenant des nuisances sonores, visuelles et polluantes.	Défavorable
78	Anonyme	Tout à fait d accord avec cette réalisation	Favorable
79	Michel GARCIN	Bonjour, j'apporte mon soutien à la Commune et à la régie des remontées mécaniques du projet, de remplacement de cette installation ; obsolète, aujourd'hui! Et que l'on attend depuis bien longtemps . qu'elle fait partie de l'évolution de la station et des échanges futures avec nos voisins italiens . (sans dégradation du site montagneux.) Cette station, ma station, mon village ,vit principalement de ce style de développement qui permet aux	Favorable

		touristes, vacanciers de venir prendre plaisir et se divertir et pérenniser la vie des habitants de ces village de montagne.	
80	Brigitte LEFEUVRE	Je soutiens ce projet très important pour tous	Favorable
81	Claude ISAMBERT	Bonjour, habitante de Montgenèvre, je suis monitrice de ski depuis 50ans et à présent retraitée active. Je pense que je vais apprécier cette nouvelle structure pour différentes raisons : - la rapidité - la facilité d'accès - la protection contre le froid - la sécurité pour tous.	Favorable
82	Titus ISAMBERT	Étant Moniteur de ski sur Montgenèvre depuis de nombreuses années et ayant suivi l'évolution des différents appareils sur ce site, c'est avec une réelle satisfaction que j'ai pu suivre la mise en place de ce télécabine. Les avantages d'un tel appareil sont: -Augmentation du débit de skieurs sur ce domaine majestueux et souvent très prisé par la qualité de la neige sur ce site. -Jonction avec l'Italie en peu de temps. -Protection de la clientèle lors du froid et des intempéries. -Sécurité pour la montée des enfants. -Possibilité d'utilisation de l'appareil pour les piétons (été comme hiver). -Accès privilégié à des domaines hors pistes. - Visuel magnifique et par tous les temps durant la montée de l'appareil. -Rapidité d'accès au sommet par rapport à l'ancien appareil. -Réduction des implantations de pylônes sur ce site. -Publicité de la station sur les cabines très esthétique. -Accès facilité au site géologique mondialement connu de la Colette verte à l'intersaison. -Augmentation de la notoriété de notre station par un télécabine supplémentaire. Je crois avoir rien oublié sur les bienfaits de cette création. Le seul inconvénient étant de devoir déchausser et rechausser pour les utilisateurs et les cours d'enfants n'étant pas capables de le faire seul !!! Autre chose qui sera à prévoir avec le succès de cette réalisation: -Création d'une piste officielle dans le Vallon de la Doire. -Élargir certains passages existants et voir aménagement de variantes de cette piste pour étaler la fréquentation qui sera bien sûr augmentée par la rapidité et le débit du Rocher de l'aigle. -Aménager le franchissement par gravité du rocher de l'aigle au sommet du télésiège de la crête pour pouvoir basculer sur le domaine des Gondrans	Favorable
83	Yann LE COQ	Je suis tout à fait d'accord d'avoir une nouvelle installation au rocher de l'aigle.	Favorable
84	Audrey LAURENT (ESF Montgenèvre)	Je vous informe par ce courriel de mon avis positif quant à la réalisation du télécabine à Montgenevre. Nous considérons cet aménagement indispensable pour la station et ses activités.	Favorable
85	Madame LE COQ	Trop bien d'avoir remplacer l'ancienne installation trop vétuste	Favorable
86	Philippe LAURENT	Merci de bien vouloir prendre en considération mon avis très favorable à la réalisation du télécabine "rocher de l'aigle" à Montgenèvre. Nous considérons cet aménagement indispensable aux activités et à l'économie de la station.	Favorable

87	Anaïtis LAURENT	Je vous informe par ce courriel de mon avis favorable à la réalisation du télécabine merci « Rocher de l'aigle » à Montgenèvre que je considère indispensable pour les activités et l'économie de la station.	Favorable
88	Marie Pierre PERCIE DU SERT (Professeur des écoles, classe de CE1/CE2, école de Pont de Cervières)	Mon avis est que les pouvoirs publics et particulièrement la mairie de Montgenèvre et la Régie des remontées mécaniques se moquent des citoyens! Comment osez- vous demander un avis au public alors que les travaux de la télécabine sont terminés! Vos pratiques et votre cynisme sont à comparer aux pratiques mafieuses les plus malsaines et l'Etat qui cautionne ces pratiques " du fait accompli" est complice et se décrédibilise aux yeux des citoyens. Puisqu'il faut argumenter,voici ce qui suit: 1) les travaux effectués et terminés ne correspondent pas au permis soumis et déposé puisqu'à l'origine il était projeté de rénover le télésiège de 4 places et de le transformer en télésiège de 6 places et absolument pas de construire une télécabine de 10 places. 2)La régie des remontées mécaniques a frauduleusement modifié le projet initial PENDANT l'enquête publique sans en informer les citoyens. Le public a été trompé! 3)l'utilisation du télésiège uniquement hivernal s'est transformé en exploitation hivernale ET estivale d'une télécabine. l'impact de la sur fréquentation engendrée par cette utilisation serait désastreuse pour les milieux montagnards fragiles et pour la faune et la flore et impacterait fortement la haute vallée de Cervières jusqu'alors préservée. 4)La zone Natura 2000 située sur le même massif est ignorée. 5)les études naturalistes effectuées sur le massif du Chenaillet depuis 20 ans ne sont ni prises en compte ni citées.Aucune étude d'incidence sur les milieux naturels de l'utilisation du télécabine en été n'est présentée. 6)Rien dans le projet ne montre que la Régie des remontées mécaniques renoncerait,soi-disant,à une utilisation estivale. 7)l'impact visuel de la gare énorme ,des pylônes de 30 m ,des câbles est effrayant et dénature le paysage...or il est minimisé dans le projet présenté au public.Encore un mensonge. 8) Comment justifier une telle dépense de l'argent public pour un projet disproportionné et luxueux tel que cette télécabine à l'heure du changement climatique ! les élus n'ont donc aucune conscience des changements de comportement voulus par la situation planétaire et voulus par la majorité des citoyens qui les ont élus? leur incompétence n'a d'égale que leur avidité . Je demande expressément la garantie que l'exploitation de cette télécabine restera hivernale que ce soit côté français ou côté italien. Je demande une réelle implication de la mairie de Montgenèvre dans la création de la Réserve Naturelle régionale du Chenaillet que nous attendons depuis si longtemps. Je demande que l'étude Climsnow demandée par la MRAE soit jointe à la rubrique "documents fournis". Je demande la confirmation que les balises avifaunes sur le câble de sécurité seront placées avant la mise en service de la télécabine. Je vous demande un accusé de réception de ce mail.	Défavorable
89	Laelien BOUVIER	Nouveau projet très attendu par notre clientèle, et nous même. Un gain de temps, du débit. Hâte de le tester.	Favorable
90	François CLAUDE	J'apprends que l'enquête publique relative au remplacement de la remontée du Rocher de l'Aigle à Montgenèvre, est toujours en cours. Je me permets donc de donner mon avis, puisqu'on m'en donne la	Favorable

		possibilité. Le télésiège existant est vieillissant et sa capacité est bien trop faible au regard de l'importance de ce secteur. La piste rouge de Souréo est magnifique et son exposition lui assure un enneigement durable. Ce secteur est un point clé du domaine, notamment grâce à la liaison qu'il ouvre avec l'Italie et le domaine de la Voie Lactée. Changer ce vieux télésiège est une excellente chose, qui me paraît impérative pour la station de Montgenèvre, acteur incontournable du tissu économique haut alpin. Voici mon avis très positif concernant ce projet.	
91	Martine CHARTIER	Nous apportons un avis très positif sur la réalisation de la télécabine du Roger de l'aigle. Ce projet est respectueux de l'environnement (tracé direct avec moins de pylônes, préservation du site, réduction des consommations d'énergie), avec l'avantage de renforcer la sécurité des enfants.	Favorable
92	Anne MERRY (Animatrice scientifique)	Mon avis est que les pouvoirs publics et particulièrement la mairie de Montgenèvre et la Régie des remontés mécaniques ont perdu tout bon sens. Comment osez- vous demander un avis au public alors que les travaux de la télécabine sont terminés! Puisqu'il faut argumenter,voici ce qui suit: 1) Les travaux effectués et terminés ne correspondent pas au permis soumis et déposé puisqu'à l'origine il était projeté de rénover le télésiège de 4 places et de le transformer en télésiège de 6 places et absolument pas de construire une télécabine de 10 places. 2) L'utilisation du télésiège uniquement hivernal s'est transformé en exploitation hivernale ET estivale d'une télécabine.L'impact de la sur fréquentation engendrée par cette utilisation serait désastreuse pour les milieux montagnards fragiles et pour la faune et la flore et impacterait fortement la haute vallée de Cervières jusqu'alors préservée. 3)La zone Natura 2000 située sur le même massif est ignorée. 4) Les études naturalistes effectuées sur le massif du Chenaillet depuis 20 ans ne sont ni prises en compte ni citées.Aucune étude d'incidence sur les milieux naturels de l'utilisation du télécabine en été n'est présentée. 5) Rien dans le projet ne montre que la Régie des remontées mécaniques renoncerait,soi-disant,à une utilisation estivale. 6) L'impact visuel de la gare énorme ,des pylônes de 30 m ,des câbles est effrayant et dénature le paysage...or il est minimisé dans le projet présenté au public. 7) Comment justifier une telle dépense de l'argent public pour un projet disproportionné et luxueux tel que cette télécabine à l'heure du changement climatique ! les élus n'ont donc aucune conscience des changements de comportement voulus par la situation planétaire et voulus par la majorité des citoyens qui les ont élus? leur incompétence n'a d'égale que leur avidité . Je demande ainsi la garantie que l'exploitation de cette télécabine restera hivernale que ce soit côté français ou côté italien. Je demande une réelle implication de la mairie de Montgenèvre dans la création de la Réserve Naturelle régionale du Chenaillet que nous attendons depuis si longtemps. Je demande que l'étude Climsnow demandée par la MRAE soit jointe à la rubrique "documents fournis". Je demande la confirmation que les balises avifaunes sur le câble de sécurité seront placées avant la mise en service de la télécabine. Je vous demande un accusé de réception de ce mail.	Défavorable

93	Michel BLOT	Super bonne nouvelle...du progrès en tout et une mesure dans le sens de l'écologie ;belle valorisation du domaine skiable	Favorable
94	Vincent LOUVRIER	Superbe idée et belle réalisation de votre nouvelle station de cabine de l'aigle . Nous avons pu admirer sa construction rapide et efficace durant les mois d'été . Merci de continuer à faire évoluer la station !	Favorable
95	Damien FOUCHET	Serait il possible de participer à l'enquête publique en cours d'instruction concernant la nouvelle télécabine du rocher de l'aigle à Montgenèvre. Je vous remercie par avance	Ininterprétable
96	Patrick SILVESTRE	Bravo pour ce bel investissement dans un télécabine moderne et confortable qui améliorera grandement la jonction avec la partie Monts de la Lune.	Favorable
97	Christian MALBERTI	Dans le cadre de l'enquête sur l'intérêt de cette nouvelle remontée mécanique en remplacement du très ancien télésiège j'estime que c'est une nécessité : Le télésiège était obsolète. Le statut de moyenne station de ski de Montgenèvre avec un front de neige à 1860m nécessite d'avoir un dénivelé de 700m. Cette remontée moderne esthétique préserve la nature en divisant par 2 le nombre pylônes. Elle n'ouvre pas de nouvelles pistes. En résumé cette nouvelle remontée conforte la station de Montgenèvre et son bassin d'emploi qui s'étend aux vallées de Cervière et de la Clée.	Favorable
98	Laurent PALLAI	Super cette télécabine, belle évolution. Bravo Montgenevre	Favorable
99	Brendan DORAFI	Bonjour, utilisateur du domaine skiable de Montgenèvre, je suis favorable à la Télécabine du Rocher de l'Aigle. C'est un plus en termes de confort et de sécurité.	Favorable
100	Keith FLETCHER	Nous sommes très heureux de constater que la nouvelle télécabine du Rocher de l'aigle est presque terminée. Nous avons nos forfaits saisons et sommes impatients de l'utiliser l'hiver prochain.	Favorable
101	Marina FLETCHER	Nous sommes très heureux de constater que la nouvelle télécabine du Rocher de l'aigle est presque terminée. Nous avons nos forfaits saisons et sommes impatients de l'utiliser l'hiver prochain.	Favorable
102	Anne DURAND	Nous soussignons Anne et Philippe Durand résidant à Saint Maur des fossés (94100), déclarons être favorables à la télécabine du Rocher de l'Aigle. Nous passons nos vacances dans les Hautes Alpes où nous possédons une résidence secondaire. et skions régulièrement à Montgenèvre. Le choix d'un télécabine dans le secteur de l'Aigle nous semble être une excellente option de remplacement étant données les conditions météo de ce secteur froid et venté.	Favorable
103	Philippe DURAND	Nous soussignons Anne et Philippe Durand résidant à Saint Maur des fossés (94100), déclarons être favorables à la télécabine du Rocher de l'Aigle. Nous passons nos vacances dans les Hautes Alpes où nous possédons une résidence secondaire. et skions régulièrement à Montgenèvre. Le choix d'un télécabine dans le secteur de l'Aigle nous semble être une excellente option de remplacement étant données les conditions météo de ce secteur froid et venté.	Favorable
104	Romane GARCIN	Le remplacement de l'ancien télésiège du Rocher de l'Aigle par une télécabine moderne et rapide représente un véritable atout pour la station de Montgenèvre. En effet, cette télécabine offre un confort maximal à la clientèle de par son envergure spacieuse et son atmosphère chaleureuse. Cette télécabine se fond parfaitement dans	Favorable

		le magnifique décor montagneux du Rocher de l'Aigle et permet de pouvoir profiter pleinement d'un dépaysement le plus total à plus de 2500m d'altitude...	
105	Quentin TONCELLI	Je suis Quentin TONCELLI moniteur de ski & snowboard à l'école de ski de Montgenèvre, également moniteur de VTT dans le briançonnais. J'ai un avis très positif sur le nouvel appareil de Montgenèvre, le télécabine du Rocher de l'Aigle permettra de continuer nos sports de montagne avec confiance et sérénité j'en suis convaincu.	Favorable
106	Eric DURAND	Je suis favorable à ce projet. En plus de moderniser l'accès aux pistes, cette nouvelle remontée offre certains avantages : même tracé que la remontée actuelle, moins de pylônes au sol que le télésiège actuel, silencieux	Favorable
107	Mélanie PALLAI	Super idée cette télécabine. Ça va faire du bien au domaine skiable de montgenevre.	Favorable
108	Claude GATINEAU	Vous trouverez, ci-joint mon avis concernant votre consultation du public par voie électronique pour valider la seconde demande de permis déposée en Août 2023 afin de régulariser la procédure pour les travaux qui sont presque terminés du télécabine reliant Le Roche de L'Aigle. En voici la teneur : « Monsieur le Maire de Montgenèvre. Par la présente je vous adresse mon avis relatif à la consultation du public lancée par le Maire de Montgenèvre par voie électronique pour valider la seconde demande de permis déposée en Août 2023 afin de régulariser la procédure pour les travaux qui sont terminés. Tout d'abord, le fait de lancer une consultation du public une fois les travaux réalisés, c'est vraiment se moquer de tous. Si, en France, toutes les consultations du public ou les enquêtes publiques sont menées et publiées une fois les projets réalisés, cela ne sert à rien. L'été 2022, l'enquête publique concernait le remplacement d'un télésiège 4 places par un télésiège 6 places sur le même tracé du Rocher de l'Aigle. Nous avons alors appris que pendant l'enquête la Régie des remontées mécaniques avait modifié son projet pour des télécabines 10 places utilisables en saison estivale. Sans pour cela informer les citoyens sur ce changement. L'enquête a donc continué. Et donc le public a été trompé. Les partisans d'un tel projet d'un développement du tourisme d'hiver, ne pouvaient qu'être preneur. Par contre, pour ce qui est des personnes, comme moi, qui prennent en compte et veillent sur les impacts autres que loisirs ou d'intérêt financiers, c'est inacceptable. La procédure aurait dû être de relancer une enquête ou un complément d'enquête avant de démarrer les travaux. D'autant plus que le Président de la Régie a annoncé en public sur BFM que cette décision a été prise il y a trois ans. Il était donc possible de lancer l'enquête avec le descriptif final du projet, ce qui aurait été honnête. Bien sûr, l'État cautionne en écrivant que c'est illégal mais qu'il est possible de régulariser en proposant une nouvelle Enquête ou consultation. C'est un fait, mais dans des cas exceptionnels. Cela ne permet pas au maire de Montgenèvre de se vanter d'être soutenu par le Conseil d'État et d'affirmer que la commune de Montgenèvre fait tout dans les règles. <u>Voici mes observations que je partage avec d'autres :</u> Dans l'étude d'impact modifiée :	Défavorable

		- Une référence au projet de Réserve Régionale en cours a été ajoutée, avec la présentation d'une carte présentant un projet de "premier périmètre de principe" qui "servira de base de travail" mais qui n'a jamais été discuté avec les associations parties prenantes. Le projet de réserve en cours n'est pas mentionné dans le résumé de l'étude d'impact ni dans aucun des tableaux d'analyse des impacts. Ceci doit être inclus. - Tenir compte de la Zone Natura 2000 de Cervières située dans le même massif à moins de trois kms. - Prendre en compte dans l'analyse environnementale des nombreuses études naturalistes effectuées sur le massif du Chenaillet depuis plus de 20 ans, qui ne sont pas citées. - L'utilisation de la télécabine annoncée hivernale et estivale, mais aucune analyse de l'incidence sur les milieux naturels de l'augmentation de la fréquentation estivale n'est présentée, et encore moins en regard du projet de réserve naturelle en cours. - Ce qui inquiète le plus, c'est la justification de ces travaux par la liaison avec l'Italie (avec la réalisation du télésiège GIMONT-Coletto Verde - annoncée maintenant pour 2024) dont l'utilisation prévue sera hivernale et estivale. Or, la mise en place de ce projet est conditionnée dans le SCOT du Briançonnais à "une Modification, Révision allégée ou une Déclaration du projet du SCOT approuvé et d'une présentation devant le comité de massif compétent". Le dossier du projet du nouveau télécabine de Montgenèvre doit mentionner et inclure cette liaison avec le projet italien et inclure un volet sur les impacts en hiver et en été. - Ma demande principale pour le projet de Montgenèvre concerne l'obtention de la garantie que l'exploitation restera hivernale, que ce soit du côté français ou du côté italien, et que le projet de Réserve Naturelle Régionale ne soit pas qu'un miroir aux alouettes : • Inscrire explicitement dans le permis modificatif que la période d'exploitation sera hivernale uniquement. • Expliquer pourquoi et donner des arguments contre une exploitation estivale. • Déclarer une implication forte (et financière !) de Montgenèvre dans le projet de Réserve - Autres demandes : Une mesure compensatoire prévue dans l'étude d'impact est à confirmer : • Inclure la mise en place des balises avifaune sur le câble de sécurité, avant la mise en service de l'installation, comme prévu dans l'étude d'impact (actuellement, les photos disponibles montrent qu'elles ne sont pas installées) • Développer et soutenir la communication du Mairie de Montgenèvre sur le projet de Réserve en cours, qu'il dit soutenir. Cet événement est bien plus important pour l'avenir que le télécabine ! • Joindre, dans les documents fournis, l'étude Climsnow qui n'est pas jointe en annexe de la réponse à la MRAE. - Autre remarque de fond : Comment justifier un tel équipement qui apparaît luxueux et disproportionné dans le	
--	--	---	--

		contexte du changement climatique ? Un projet "fuite en avant" face au changement climatique. Merci par avance de votre prise en compte de mon avis." Cordialement Je vous demande un accusé réception de mon mail.	
109	Sylviane MARTIN GALTIER	« Une Réserve Naturelle Régionale commune à Cervières et Montgenèvre", ce projet réjouissant pour la nature et pour l'avenir de nos enfants et petits enfants est une des meilleures nouvelles que j'apprends depuis plus d'une quarantaine d'années et qui va naître!! cette réserve qui va protéger la faune et la flore, qui va permettre d'avoir une répercussion positive pour l'écologie, la biodiversité, la santé... MAIS pourquoi ne pas avoir le courage de continuer dans ce sens et de faire machine arrière en voulant détruire la vie sauvage, car le projet illusoire de construite" la télécabine du Rocher de l'Aigle" alors que les glaciers fondent, la sécheresse qui s'étant à toute la planète, l'eau qui va manquer et la pollution qui aggravera la qualité de l'air de l'eau et de la santé de tous???? Ils faut trouver d'autres solutions qui puissent être pérennes tout en développant un nouveau tourisme porté vers la beauté de la nature, du paysage, des montagnes sauvages. On marche sur la tête sur cette terre? tout ce qui compte est de détruire?? Revenons à une humanité, écoutons l'avis philosophes, des spécialistes de la nature, du climat, des sages, des hommes qui vivent dans la nature et qui l'a respectent depuis des millions d'années..... Merci de bien vouloir accuser réception de mon mail.	Défavorable
110	Françoise HOMAND	Cet équipement est une honte dans le contexte de changement climatique. La fréquentation estivale est actuellement importante et il est scandaleux de vouloir l'augmenter. Je ne peux pas croire que l'utilisation sera seulement hivernale. Je demande que dans le permis modificatif il soit clairement mentionné que la période d'exploitation sera uniquement hivernale.	Défavorable
111	Annie TANC	Non aux modifications et à l'extension du projet. La montagne n'est pas un terrain de jeu	Défavorable
112	Jean-Baptiste BERTON	Je suis moniteur de ski à l'ESF de Montgenèvre et skie dans cette station depuis toujours. Je suis très favorable au projet de remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle par une télécabine compte tenu des conditions météorologiques du secteur et de l'importance de cette remontée mécanique dans notre station.	Favorable
113	Etienne DECLE	je ne sais au juste à qui s'adresse ce courriel et c'est déjà bien regrettable ; savoir à qui l'on s'adresse (comme autrefois un commissaire enquêteur à qui l'on pouvait même s'adresser de vive voix avait quelques avantages. Je vous précise que je parle d'un autre territoire, celui du Buech lui aussi menacé, malmené, notamment par des projets de photovoltaïques industriels sur des terres agricoles, naturelles et forestière contre lesquels nous nous défendons avec tous les moyens possibles. Et que je m'exprime ici au nom du monde vivant humain et non humain, préoccupés par la mise en coupe réglé de nos communs et menacé par la sixième extinction des espèces, qui est aussi la première extermination par une seule des espèces, l'homme. Je voulais en premier lieu vous indiquer que cette consultation publique pour aussi sérieusement qu'elle sera menée et ses conclusions impartialement rendues (avec néanmoins la limite d'un	Défavorable

		avis consultatif) ne saurait, ici comme ailleurs remplacer une véritable pratique de la démocratie participative qui manque tellement dans nos territoires. Je voulais également vous faire part de ma profonde colère face au mépris dont font preuve dans ce contexte les citoyens. Enfin, je vous précise que je fais mien les arguments qui vont ont été donnés par l'AESCervières contre ce projet, notamment : Dans l'étude d'impact modifiée : Une référence au projet de Réserve Régionale en cours a été ajoutée, avec la présentation d'une carte présentant un projet de "premier périmètre de principe" qui "servira de base de travail" mais qui n'a jamais été discuté avec les associations parties prenantes. Le projet de réserve en cours n'est pas mentionné dans le résumé de l'étude d'impact ni dans aucun des tableaux d'analyse des impacts. Ignorance totale de la Zone Natura 2000 de Cervières située dans le même massif à moins de trois kilomètres. Non prise en compte dans l'analyse environnementale des nombreuses études naturalistes effectuées sur le massif du Chenaillet depuis plus de 20 ans, qui ne sont même pas citées. L'utilisation de la télécabine est annoncée hivernale et estivale, mais aucune analyse de l'incidence sur les milieux naturels de l'augmentation de la fréquentation estivale n'est présentée, et encore moins en regard du projet de réserve naturelle en cours. Et pour échapper à l'étude d'incidence sur la fréquentation estivale accrue, demandée par la MRAE Mission Régionale d'Autorité environnementale, dans sa réponse (avril 2023), la Régie des remontées mécaniques dit renoncer à l'utilisation estivale. Comment peut-on y croire ? Des corrections auraient pu et du être apportées dans les documents présentés pour cette consultation (étude d'impact, permis modificatif déposé le 10 août 2023) pour qu'on puisse y croire un minimum... Impact paysager du télécabine minimisé : en réalité, il est beaucoup plus important. Les nouvelles gares sont beaucoup plus volumineuses et plus hautes que les anciennes gares. La nouvelle gare d'arrivée se détache beaucoup plus sur la crête que l'ancienne gare, et devient beaucoup plus visible depuis de nombreux points de vue. Les pylônes, certes moins nombreux et épargnant les zones humides, sont beaucoup plus grands et imposants. Comment justifier un tel équipement qui apparaît luxueux et disproportionné dans le contexte du changement climatique ? Un projet "fuite en avant" face au changement climatique. L'argent public aurait été plus utile pour aider la transition énergétique et pour préserver la biodiversité ! Mais surtout et ce qui nous inquiète le plus, la justification de ces travaux par la liaison avec l'Italie (avec la réalisation du télésiège GIMONT-Coletto Verde - annoncée maintenant pour 2024) dont nous n'avons aucun élément d'appréciation mais dont l'utilisation prévue sera hivernale et estivale. (Au passage, on note que dans l'étude d'impact, ce projet est indiqué avoir été réalisé en 2022 !). Or, la mise en place de ce projet est conditionnée dans le SCoT du Briançonnais à "une Modification, Révision allégée ou une Déclaration du projet du SCoT approuvé et d'une présentation devant le comité de massif compétent". Où en est cette procédure ? Notons que le terrassement pour les futurs travaux italiens a été réalisé par	
--	--	--	--

		les entreprises françaises qui ont travaillé cet été pour Montgenèvre (sous quel financement ?). C'est peut être un autre pays mais nous sommes en Europe et l'utilisation des subventions concerne tout le monde. La demande principale concerne donc l'obtention de la garantie que l'exploitation restera hivernale, que ce soit du côté français ou du côté italien, et que le projet de Réserve Naturelle Régionale ne soit pas qu'un miroir aux alouettes : garantir une exploitation hivernale uniquement, que ce soit côté français ou italien ; inscrire explicitement dans le permis modificatif que la période d'exploitation sera hivernale uniquement ; expliquer pourquoi et donner des arguments contre une exploitation estivale ; implication forte (et financière !) de Montgenèvre dans le projet de Réserve ; Autres demandes : Une mesure compensatoire prévue dans l'étude d'impact est à confirmer : Demander à confirmer la mise en place des balises avifaune sur le câble de sécurité, avant la mise en service de l'installation, comme prévu dans l'étude d'impact (actuellement, les photos disponibles montrent qu'elles ne sont pas installées) La Mairie de Montgenèvre devrait communiquer sur le projet de Réserve en cours, qu'elle dit soutenir, événement beaucoup plus important que le télécabine ! Dans les documents fournis, l'étude Climsnow n'est pas jointe en annexe de la réponse à la MRAE, la demander. Je vous remercie de bien vouloir me confirmer bonne réception de ce courriel En cette attente,	
114	Amaury JOURDAIN	Super projet	Favorable
115	Loana LE COQ	Je vous informe par ce courriel de mon avis positif concernant la réalisation du télécabine du Rocher de l'Aigle à Montgenèvre. Je considère cet aménagement indispensable pour le développement de la station et de ses activités été tant qu'hiver.	Favorable
116	Cyrille FOURNIER	Par ce mail, je vous informe de mon avis positif quant à la réalisation du télécabine "Rocher de l'Aigle" à Montgenèvre. Je considère cet aménagement indispensable pour la station et ces activités hivernale comme estivale.	Favorable
117	Evann LOREAU	je suis favorable à la nouvelle Télécabine du Rocher de l'Aigle	Favorable
118	David RAPIN	La création de ce nouvelle appareil est une très bonne nouvelle pour Montgenèvre! Nous allons pouvoir emprunter et faire découvrir ce beau domaine de l'Aigle avec beaucoup plus de facilité et de rapidité	Favorable
119	Jules CHEYNIS	Je souhaite apporter au projet de Télécabine du Rocher de l'Aigle un triple soutien : Le premier en ma qualité de saisonnier à la RARM car j'ai toute confiance en la cabine pour transporter nos clients, avec une nouvelle génération de véhicule plus résistante au vent. Le second en ma qualité de skieur car le temps de trajet réduit combiné à l'habitacle fermé permettront de moins se refroidir musculairement, pour une expérience de ski nettement améliorée dans ce secteur au climat souvent difficile. Le troisième en ma qualité d'amoureux de Montgenèvre car au delà du sport d'hiver, c'est une installation qui dynamisera le village tout	Favorable

		entier, de manière écologique et durable. Elle garantira la clientèle qui fait vivre l'ensemble de sa population à travers les commerces, l'école, la crèche, le cinéma, le Durancia et le reste de l'écosystème. La réduction drastique du nombre de pylônes témoigne du désir de le faire en respectant notre montagne. Enfin, la télécabine renforcera l'ancrage international dont le village a besoin, en l'inscrivant au coeur d'une Europe en mouvement. Pour toutes ces raisons, mon avis demeure favorable.	
120	Valérie SCHIARI	Par ce mail je souhaite apporter tout mon soutien à ce projet de télécabine du Rocher de l'aigle. C'est un appareil et un investissement important pour la station et surtout pour nous skieur. Félicitations	Favorable
121	Eric PEIRONNET (ESF Montgenèvre)	Je viens à travers ce mail, confirmer que la réalisation du télécabine du rocher de l'aigle sur la station de Montgenèvre est une réalisation très importante et nécessaire pour le développement de la station. Un accès qui va faciliter notre liaison avec l'Italie, un accès beaucoup plus rapide et confortable sur les pistes et hors-piste du secteur. La lenteur du précédent télésiège (12 minutes) exposé au grand froid du secteur était un gros problème pour notre clientèle.	Favorable
122	Chantal BOURON	Excellente idée le changement du télésiège. Trop hâte d'essayer le nouveau télécabine du Rocher de l'aigle.	Favorable
123	Davide FRANCO	J'aimerais bien partager avec vous mon avis sur la récente réalisation de la Télécabine 10 places de Rocher de L'Aigle, je trouve que ça est un projet très important pour la station et tous le village de Montgenèvre. Je suis très content de pouvoir arriver au sommet de la montagne au chaud et rapidement pour pouvoir profiter de une des pistes les plus belles du domaine. Il est aussi très important de se mettre au niveau des domaines plus grandes pour pouvoir attirer plus de clients internationaux, et donc une forte liaison avec l'Italie est fondamental. Merci pour l'attention et bon début d'hiver.	Favorable
124	Rosario TRISCHITTA	Je suis favorable à la réalisation de cette télécabine, car elle permettra entre autres, de faire évoluer la station de ski de Montgenèvre en rendant l'accès aux pistes du Rocher de l'Aigle plus vertueux de par la diminution de l'impact écologique sur le secteur de cet appareil, tout en augmentant le confort clientèle. Cet appareil renforcera aussi l'attractivité de la station de ski de Montgenèvre ce qui pérennisera tout le tissu économique de la commune de Montgenèvre.	Favorable
125	Pierre-Yves SEMET	Je soussigné Pierre-Yves SEMET, demeurant à Saint Cyr au mont d'or (69) , déclare être favorable à la télécabine du Rocher de l'Aigle. En tant qu'usager régulier des pistes de Montgenèvre, je trouve plusieurs points positifs à ce nouveau télécabine. L'ancien télésiège était clairement vieillissant (et lent) ce qui rendra bien plus attrayant le ski sur ce versant de la station, et permettra de faciliter la liaison avec l'Italie. En outre du point de vue de esthétique, la télécabine a moins de pylônes que le télésiège précédent et aura donc visuellement bien moins d'impact (en plus, les cabines ne restent pas sur la ligne après leur journée de fonctionnement). Je ne peux qu'approuver ce nouveau système	Favorable
126	Stéphane PASSERON	Une télécabine 10 places utilisable été comme hiver a été construit de manière illégale par la La Régie Autonome des Remontées Mécaniques de Montgenèvre, alors que l'enquête publique portait sur un télésiège 4 places utilisable uniquement en hiver. L'impact sur les milieux naturels montagnards fragiles du massif du Chenaillet sera décuplé.	Défavorable

		La Préfecture des Hautes-Alpes a constaté l'illégalité des travaux, mais selon elle une simple régularisation du permis de construire suffit, et l'afflux estival de touristes n'impactera pas le milieu (tout à fait, on y croit). Bravo aux services de l'Etat, quel courage et quelle incompétence sur ce dossier ! La Mairie de Montgenèvre, quant à elle, démarre une consultation publique alors que les travaux sont déjà achevés, encore une fois, de qui se moque-t-on ? D'autant que les avis de cette consultation seront traités par...ce n'est précisé nulle part. Gageons que ce ne soit pas la mairie de Montgenèvre complice de cette infraction généralisée. Enfin, ce télécabine est une première pierre vers une liaison renforcée avec les stations italiennes, projet d'ampleur qui va détruire massivement les écosystèmes de montagne en multipliant la fréquentation de manière exponentielle. Là encore ces projets avancent dans le silence le plus complet avec des travaux qui ont démarré, alors qu'une révision du SCOT est indispensable messieurs-dames les élus-ues.	
127	Christophe BOURON	Excellente idée ce changement en télécabines pour le rocher de l'Aigle. À très bientôt pour l'essayer.	Favorable
128	Nils BONIFACE	Je soussigné Nils Boniface, moniteur de ski alpin, déclare être favorable aux projet de télécabine du rocher de l'aigle. En tant que professionnel de la montagne, nous sommes responsables de notre clientèle et de leur sécurité. Rendre possible l'accès en haut du rocher de l'aigle par télécabine protège grandement les personnes d'une chute et notamment les enfants. Cela n'a pas de prix, pour nous moniteurs mais également pour tout pratiquant de sports d'hiver. Je laisse de côté ici l'aspect température qui pouvait être très difficile à surmonter par les skieurs pendant le temps de montée. Au delà de cet aspect essentiel de sécurité, cet investissement permet à la station de montgenevre de gagner en compétitivité et de s'adapter à l'époque moderne du sport en montagne. En effet, les stations doivent repenser leur modèle économique pour survivre et conserver les emplois liés à cette activité touristique. De plus si cette télécabine était amenée à fonctionner l'été, cela concourrait au tourisme 4 saisons et à l'attractivité de la station. Enfin, cela permettra de garantir un accès à l'ensemble de la station et à la liaison Italienne qui jusqu'à présent pouvait être compromis en cas de météo capricieuse. Cette liaison est l'une des forces caractéristiques de montgenevre, il est donc important de la conserver et de faciliter son accès.	Favorable
129	Coline BONIFACE	Je soussignée Coline Boniface, déclare être favorable à la télécabine du Rocher de l'Aigle. En tant qu'usager mais surtout professionnelle des sports d'hiver (monitrice de ski à l'ESF de Montgenevre), j'ai davantage subi les températures négatives, largement plus extrêmes à cette altitude que dans le reste du domaine skiable, en restant immobilisée sur le télésiège du rocher de l'aigle, très lent et sujet à de nombreuses pannes. Étant originaire du milieu montagnard, je me considère comme + « habituée » au froid que la plupart de notre clientèle qui nous rend visite chaque hiver et qui n'est pas toujours suffisamment équipée .. De plus, la piste rouge du rocher de l'aigle présente de nombreuses qualités pour la progression des élèves. Or, la longueur du télésiège et l'aspect « vertigineux » de certaines de ces sections ont plusieurs fois freiné l'enthousiasme des personnes désireuses de se rendre « tout en haut ». Avec les télécabines, il sera plus facile de faire monter un	Favorable

		groupe entier et d'empêcher les risques d'onglets ou d'engelures. Enfin ce projet n'a pas abîmé le paysage montagnard et l'a même amélioré (11 pylônes au lieu de 22) tout en permettant d'améliorer l'économie locale (emplois et projet favorable à une plus grande fréquentation)	
130	Mario BOVETTO (ESI Montgenèvre)	Je soussigné, BOVETTO Mario, déclare être très favorable à la création de la télécabine du rocher de l'aigle. En effet, étant moniteur de ski au sein de l'école de ski ESI à Montgenèvre, je trouve que ce superbe projet est un véritable plus pour la station. Ce télécabine apporte confort, sécurité, modernité et accessibilité au domaine ainsi qu'à l'environnement très riche de ce sommet. Cela peut qu'enrichir le beau domaine de Montgenevre et de la Voie lactée en rendant encore plus accessible pistes et hors pistes du domaine. Le remplacement par des cabines à aussi rendu possible la disparition de 11 pylônes d'acier au milieu de la montagne ce qui allège visuellement, esthétiquement et écologiquement un écosystème entier. De plus, la création de cette remontée mécanique a permis de faire travailler de nombreux ouvriers et technicien pendant presque une année entière. Ce télécabine a donc, et continuera à créer de l'emploi pour la commune de Montgenevre. Pour finir, dans une constante et perpétuelle évolution des différents domaines skiables de France avec une forte concurrence avec de grosses stations de Savoie ou Haute Savoie, il faut continuer de promouvoir et de créer des installations modernes et rapides afin d'attirer une clientèle qui constitue une grosse partie de l'économie locale.	Favorable
131	Baptiste FAUTREL	Pour faire suite à l'enquête publique concernant le télécabine du rocher de l'aigle, en tant que moniteur à l'ESF de Montgenevre voici quelques points positifs de mon point de vue: - C'est une plus value pour notre station. - Bénéfice pour les employés du domaine skiable mais aussi pour nos visiteurs en terme de rapidité. - Aide à la fidélisation des touristes. - Un plus pour nos prestations en tant que moniteur.	Favorable
132	Annie SCHWEY	Je soussignée, Annie Schwey, habitante de Montgenèvre depuis plus de 40 ans, et ayant évolué ainsi que ma famille dans le milieu du tourisme de montagne, je ne peux que soutenir cette réalisation qui remplace une vieille installation devenue obsolète et non adaptée au milieu montagnard et aux besoins des pratiquants du ski de la Voie Lactée. Son impact environnemental est amélioré par rapport au télésiège remplacé. En effet, moins de pylônes, plus silencieux, impact visuel minimal car pas de cabine qui reste sur la ligne en période de fermeture. Le remplacement du télésiège par une télécabine moderne ne peut être que positif tant pour la sécurité des usagers que sur le confort. Si l'on veut rester une station moderne, attractive, investir dans les nouveaux équipements téléportés est une obligation.	Favorable
133	Federico ASINELLI (Moniteur de ski à Montgenèvre)	J'écris ce mail pour donner mon avis sur le projet de la télécabine du Rocher de l'Aigle. Tout d'abord, je me félicite du succès du projet dans les délais prévus. Je crois fermement que la nouvelle télécabine sera une excellente solution pour permettre la connexion au reste du domaine italien, même pendant les jours les plus froids. En outre, la télécabine pourrait être utilisée facilement pour ouvrir aux touristes l'un des secteurs les plus appréciés de la station, même en été! Avec le bikepark ou avec des sentiers pédestres.	Favorable

134	Guillaume LAFAYE	En tant qu'utilisateur des remontées mécaniques de Montgenèvre, je suis très favorable au projet de remplacement du télésiège fixe du Rocher de l'Aigle par une télécabine. En effet, cela permet d'initier le remplacement des appareils vieillissants et structurant de la station de Montgenèvre.	Favorable
135	Lucia CERUTTI	Je suis favorable à la construction de la Telecabine du Rocher de l'Aigle pour améliorer le domaine skiable de Montgenèvre et la liaison avec l'Italie.	Favorable
136	Marco ITALIANO	Je suis favorable à la construction de la Telecabine du Rocher de l'Aigle pour améliorer le domaine skiable de Montgenèvre et la liaison avec l'Italie.	Favorable
137	Giovanni CERUTTI	Je voudrais exprimer mon avis favorable à la construction de la Télécabine du Rocher de l'Aigle pour améliorer la station de Montgenèvre, la connexion avec l'Italie, la sécurité et le confort générale. Je vous remercie par avance pour votre attention.	Favorable
138	Delphine LEGER BREMOND	Je suis favorable au projet de la télécabine du Rocher de l'Aigle car elle permettra aux clients d'accéder au sommet en toute sécurité étant donné qu'il s'agit de cabines fermées. Il n'y a pas de risque de chutes, que ce soit au départ, pendant le trajet ou à l'arrivée. De plus, elle permettra également de participer au développement économique de la station en la mettant en valeur du fait de la construction d'un nouvel appareil. Et l'ensemble des acteurs de la station en bénéficiera... Enfin, côté environnement, un geste significatif est également réalisé car le nombre de pylônes est également diminué et il n'y a pas non plus de pylônes en zone humide.	Favorable
139	Mélanie DALMASSO	Monitrice à l'esf de Montgenèvre, je tiens à dire que c'est un investissement positif pour la station le remplacement du TS du Rocher de l'Aigle par le DoppelMayr, c'est un signe de renouveau de nouvelle jeunesse pour les infrastructures. C'est peut être bon signe pour le remplacement d'autres remontées mécaniques. ++ rapidité et confort pour la cabine 10 places.	Favorable
140	Dallere GUGLIELMO	Je voudrais exprimer mon avis favorable à la construction de la Télécabine du Rocher de l'Aigle pour améliorer la station de Montgenèvre, la connexion avec l'Italie, la sécurité et le confort générale. Je vous remercie par avance pour votre attention.	Favorable
141	Maria CAMPUS	Je voudrais exprimer mon avis favorable à la construction de la Télécabine du Rocher de l'Aigle pour améliorer la station de Montgenèvre, la connexion avec l'Italie, la sécurité et le confort général. Je vous remercie par avance pour votre attention.	Favorable
142	Carine DAVIN	Je donne un avis favorable à ce projet qui va apporter une qualité de confort et de rapidité aux usagers. L'impact environnemental est réduit car le nombre de pylônes est divisé par deux.	Favorable
143	Service Garage (RARM)	Bonjour tout a fait favorable pour le télécabine de l'aigle , un appareil qui va moderniser le domaine skiable et qui s'incruste dans le paysage	Favorable
144	René MICHEL	Je soussigné René MICHEL, je suis favorable à cette modernisation nécessaire et incontournable de cette remontée mécanique. Je suis client de cette station de ski. L'essor économique de cette station passe par ce type d'équipement indispensable. Il faut avancer avec son temps pour proposer un confort indispensable à la clientèle.	Favorable
145	Maria Teresa NEGRO	Je donne mon avis favorable et je soutiens le projet de la Télécabine du Rocher de l'Aigle	Favorable

146	Isabelle CHAUVET	Je suis favorable à ce projet de télécabine du Rocher de l'Aigle qui va dans le sens de la modernité tout en préservant l'impact visuel. De plus, cette télécabine permettra aux skieurs un meilleur confort.	Favorable
147	Gilles CHAUVET	Nous sommes favorables au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle.	Favorable
148	Yann DESINDE	Une fois de plus, on peut constater que nos édiles, à tous les échelons du pouvoir, n'ont rien à faire des administrés. Mentir et tromper ne les dérangent pas. Nos voix ne comptent que dans l'urne, plus par la suite. Il faut trouver d'autres modes d'opposition et surtout ne plus faire confiance à tous ces soi-disant responsables.	Défavorable
149	Mathis MIORIN-ORLANDI	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
150	Elisabetta GRANDINI	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
151	Mickaël RIBEREAU	Montgenèvre, une station de ski renommée située dans les Alpes françaises, est sur le point de connaître une transformation majeure avec l'arrivée d'un nouveau télécabine. En tant que fervent amateur de sports d'hiver, et travaillant pour la commune, je suis totalement favorable à ce projet ambitieux. Le nouveau télécabine du Rocher de l'Aigle apportera un niveau de confort et de sécurité sans précédent aux skieurs et aux snowboarders. Fini les longues attentes dans le froid glacial ou les remontées mécaniques surchargées!!!! Avec cette nouvelle installation, les visiteurs pourront profiter d'une expérience de montagne fluide et agréable. Ce qui est particulièrement louable dans ce projet, c'est l'engagement envers la préservation de l'environnement. En plus des 24 pylônes traditionnels, le télécabine du Rocher de l'Aigle n'en comportera que 11. Cela signifie moins d'impact visuel sur le paysage naturel et une meilleure intégration dans l'environnement montagnard. La modernisation du parc de remontées mécaniques est essentielle pour garantir une expérience de ski de qualité et attirer les amateurs de sports d'hiver du monde entier. En investissant dans des infrastructures plus modernes et plus respectueuses de l'environnement, Montgenèvre se positionne comme une destination de choix pour les amoureux de la montagne. En conclusion, le projet de télécabine du Rocher de l'Aigle à Montgenèvre est une initiative prometteuse qui allie confort, sécurité et respect de l'environnement. Je suis convaincu que cette nouvelle installation contribuera à renforcer la réputation de la station et à offrir des expériences inoubliables aux skieurs et aux snowboarders.	Favorable
152	Sophie MUHLMANN	Bonjour, je vous écrit pour donner mon avis FAVORABLE au télécabine de l'aigle installé cette été sur le domaine de Montgenèvre. Elle permettra un majeur fleux de skieur et un plus facile accès au pistes situées en haut du domaine. L'accès sera plus vite, plus sécurisé pour les enfants et nous (je me met dans le groupe des utilisateurs autant que skieuse assidue) seront moins exposées aux intempéries. On aura un accès au domaine ViaLattea italien plus confortable et plus portant en terme de quantité gens/temps.	Favorable
153	Alexandre LOISEL	Par le présent courriel, je donne un avis favorable au remplacement du télésiège du rocher de l'aile par un télécabine, cette infrastructure	Favorable

		permettant de gagner en temps et en confort sur cette remontée. Utilisateurs habituels de cette station, ce remplacement fait partie d'une évolution normale pour un domaine skiable de cette renommée internationale.	
154	Caroline LOISEL	Par le présent courriel, je donne un avis favorable au remplacement du télésiège du rocher de l'aile par un télécabine, cette infrastructure permettant de gagner en temps et en confort sur cette remontée. Utilisateurs habituels de cette station, ce remplacement fait partie d'une évolution normale pour un domaine skiable de cette renommée internationale.	Favorable
155	Michèle GLAIVE MOREAU	Je soussignée Michèle GLAIVE MOREAU habitant Montgenèvre depuis 51 ans où j'ai exercé le métier de médecin de station pendant ces 51 années certifie qu'il est absolument nécessaire pour Montgenèvre de réaliser cette télécabine du Rocher de l'Aigle. Je ne suis pas skieuse mais j'ai entendu pendant plus de vingt ans les moniteurs de ski, les touristes skieurs se plaindre du télésiège qui était vétuste. Il me paraît très important de moderniser nos structures car cela a un impact sur l'attractivité de notre station donc sur l'activité économique et sur l'emploi. C'est pourquoi je suis plus que favorable à cette réalisation	Favorable
156	Odran TROCHE	Une très bonne nouvelle que le télésiège du Rocher de l'Aigle soit remplacé. J'adore ce secteur mais le fréquentais peu à cause du temps de trajet important. Très hâte de découvrir cette nouvelle installation pour profiter du secteur du Rocher de l'Aigle et de la liaison avec l'Italie !	Favorable
157	Thomas GONON	Bonjour, je souhaite donner mon soutien au projet du nouveau télécabine de l'Aigle car il apporte un vrai plus au niveau du confort et de la sécurité.	Favorable
158	Valérie DUPIN	Je soutiens le nouveau télécabine du Rocher de l'aigle beaucoup plus pratique et moins invasive pour la nature. Vive ce nouveau projet !	Favorable
159	Didier GIRARD	je veux par ce mail saluer et soutenir le nouveau télécabine du rocher de l'aigle . il permettra une desserte plus rapide et moins impactante sur le site . il y a moins de pylones et les cabines sont plus harmonieuses .c est un bon exemple d integration réussie et d'evolution durable par l'equipe des remontees mecaniques de la station	Favorable
160	Stéphane GUERIN	Nous souhaitons vous apporter notre soutien pour la mise en service du un nouveau télécabine du Rocher de l'Aigle. Nous sommes très content que ce projet ait pu aboutir et avons hâte de pouvoir l'inaugurer.	Favorable
161	Didier PRICCO	Nous souhaitons vous apporter notre soutien pour la mise en service du un nouveau télécabine du Rocher de l'Aigle. Nous sommes très content que ce projet ait pu aboutir et avons hâte de pouvoir l'inaugurer.	Favorable
162	Thierry BEAUDUIN	Je tenais tout particulièrement à vous féliciter pour la modernisation et l'installation de la télécabine du Rocher de l'Aigle. Bravo pour cette réalisation qui s'intègre parfaitement dans le beau paysage de Montgenèvre. Quand on voit les gares de départ et d'arrivée, on comprend tout de suite le sérieux de ce projet pour s'intégrer et se fondre tout à fait dans le somptueux décor. Beaucoup de station devrait prendre exemple sur la qualité d'accomplissement. Bravo d'avoir pu allier esthétique et performances en réduisant le nombre de pylônes (surtout ceux en zone humide) tout en améliorant le	Favorable

		confort des passagers. Je pense surtout aux enfants qui vont emprunter cet équipement et qui seront à l'abri du vent et bien assis en sécurité. Bravo pour cette réalisation qui est en tout point conforme avec le projet initial. Nous espérons qu'à l'avenir un projet aussi parfait puisse être aussi envisagé/proposé sur le massif du Chalvet.	
163	Sandra BEAUDUIN	Je tenais tout particulièrement à vous féliciter pour la modernisation et l'installation de la télécabine du Rocher de l'Aigle. Bravo pour cette réalisation qui s'intègre parfaitement dans le beau paysage de Montgenèvre. Quand on voit les gares de départ et d'arrivée, on comprend tout de suite le sérieux de ce projet pour s'intégrer et se fondre tout à fait dans le somptueux décor. Beaucoup de station devrait prendre exemple sur la qualité d'accomplissement. Bravo d'avoir pu allier esthétique et performances en réduisant le nombre de pylônes (surtout ceux en zone humide) tout en améliorant le confort des passagers. Je pense surtout aux enfants qui vont emprunter cet équipement et qui seront à l'abri du vent et bien assis en sécurité. Bravo pour cette réalisation qui est en tout point conforme avec le projet initial. Nous espérons qu'à l'avenir un projet aussi parfait puisse être aussi envisagé/proposé sur le massif du Chalvet.	Favorable
164	Philippe VASSAL	J'apporte mon soutien à ce beau projet réalisé .	Favorable
165	Yigal ABEND	Nous sommes propriétaires, et venons skier à Montgenèvre depuis des années. Nous voudrions vous dire que nous soutenons le projet du nouveau télécabine du rocher de l'Aigle. Ce nouvel équipement compte moins de pylones, est plus rapide et plus durable et donc est une très bonne nouvelle pour cette station qui le mérite	Favorable
166	Deborah ABEND	Nous sommes propriétaires, et venons skier à Montgenèvre depuis des années. Nous voudrions vous dire que nous soutenons le projet du nouveau télécabine du rocher de l'Aigle. Ce nouvel équipement compte moins de pylones, est plus rapide et plus durable et donc est une très bonne nouvelle pour cette station qui le mérite	Favorable
167	Fabienne MERIGUET	Je me permets de vous écrire à propos de la télécabine du Rocher de l'Aigle. Habitant Montgenèvre à l'année depuis maintenant 10 ans, après avoir fréquenté la station en « touriste », j'ai connu le tire - fesse (très difficile pour les enfants), et le télésiège soumis au froid et aux intempéries. Le remplacement de ce télésiège par des télécabines me semble judicieux voire indispensable, d'après les témoignages de mes clients (je tiens un établissement chambres d'hôtes/gîte) et mon expérience personnelle et familiale. L'accès à l'Italie et la sécurité des enfants seront améliorés et bien sûr l'économie de la station ne s'en portera que mieux.	Favorable
168	Roderik DE MOERLOOSE	Nous nous réjouissons de venir enfin découvrir le nouveau télécabine du Rocher de l'aigle en famille. Quelle belle amélioration pour notre magnifique station de Montgenèvre.	Favorable
169	Marielle DE MOERLOOSE	Nous nous réjouissons de venir enfin découvrir le nouveau télécabine du Rocher de l'aigle en famille. Quelle belle amélioration pour notre magnifique station de Montgenèvre.	Favorable
170	Geoffroy BOISSELIER	La nouvelle cabine de l'aigle est une très bonne chose pour la station, la modernisation est très importante aux yeux de nos clients et je pense que tous apprécieront celle ci les jours de grand froid.!	Favorable
171	Dominique HOYEZ	Ayant eu écho de cet espace permettant de nous exprimer, suite à notre récent passage à Montgenèvre, avons eu l'occasion de découvrir la télécabine du Rocher de l'Aigle, et tenions à dire comme	Favorable

		nous trouvons l'installation vraiment super. Étant de la génération tire fesses du Rocher puis ayant trouvé en vieillissant le télésiège plus adapté, nous sommes dorénavant pressés de nous installer dans une des cabines et ainsi pouvoir profiter pleinement du paysage, d'autant plus que pour avoir suivi le développement de ce projet, nous savons que l'accent a été mis sur la préservation de la nature et de sa faune locale... Montgenèvre compte beaucoup pour nous, et ce depuis que nous avons découvert cette station en 1983. Le développement évidemment nécessaire pour la vie économique de la station a toujours été fait de manière intelligente et réfléchie, et nous en sommes ravis. La dernière télécabine nous conforte dans notre opinion. Nous tenions à le faire savoir.	
172	Lorraine GODEFROY-HOYEZ	Ayant eu écho de cet espace permettant de nous exprimer, suite à notre récent passage à Montgenèvre, avons eu l'occasion de découvrir la télécabine du Rocher de l'Aigle, et tenions à dire comme nous trouvons l'installation vraiment super. Étant de la génération tire fesses du Rocher puis ayant trouvé en vieillissant le télésiège plus adapté, nous sommes dorénavant pressés de nous installer dans une des cabines et ainsi pouvoir profiter pleinement du paysage, d'autant plus que pour avoir suivi le développement de ce projet, nous savons que l'accent a été mis sur la préservation de la nature et de sa faune locale... Montgenèvre compte beaucoup pour nous, et ce depuis que nous avons découvert cette station en 1983. Le développement évidemment nécessaire pour la vie économique de la station a toujours été fait de manière intelligente et réfléchie, et nous en sommes ravis. La dernière télécabine nous conforte dans notre opinion. Nous tenions à le faire savoir.	Favorable
173	Louis PERRIER	Je suis pleinement favorable à la construction de la télécabine du Rocher de l'Aigle. Le projet apporte une réelle amélioration notamment sur les plans touristique et environnemental.	Favorable
174	Lionel BLANCHARD	Enfin une remontée digne de ce nom pour ce beau secteur tout en minimisant l'impact en terme de pylônes	Favorable
175	Marie-Christine SAINT PAUL	Magnifique ce nouveau télésiège. Bravo et merci Nous le testerons cet hiver avec plaisir	Favorable
176	Serge MONDET	Une réalisation nécessaire au vu de la vétusté du télésiège qui était en place.	Favorable
177	Yann BOISLEVE	Je m'oppose à la régularisation des erreurs commises par la mairie de Montgenèvre. Concernant ce projet, les analyses environnementales semblent insuffisantes malgré un secteur à fort enjeux. L'impact paysager du télécabine semble également sous-évalué. De tels projets ne devraient plus avoir lieu au XXI ^e siècle ! Il faut vivre avec notre temps et préserver notre patrimoine montagnard.	Défavorable
178	Eric PEYTHIEU (CD 05)	Je soussigné, Eric PEYTHIEU, Conseiller départemental des Hautes-Alpes, canton Briançon 2, déclare être favorable à la télécabine du Rocher de l'Aigle. Je ne vois que des points positifs à une telle réalisation. Cette télécabine vient remplacer un télésiège vieillissant et lent, ce qui permettra de véhiculer famille et enfants en toute sécurité et confort. Les enfants pratiquent le ski de plus en plus tôt et les télésièges sont mal adaptés au transport du jeune public. Cette modernisation a un impact sur la vie touristique et économique locale. La station sera plus attractive. La modernité de la station permet de pérenniser des activités humaines aux confins de notre territoire et d'en renforcer le dynamisme économique. Environnementalement la télécabine a moins de pylônes que le	Favorable

		télesiège précédent, visuellement moins d'impact. Les utilisateurs de remontées mécaniques profitent du temps de transport pour rapidement avaler un snack ou fumer, etc... et donc de nombreux détritux jalonent le sol sous les porteurs ouverts. Dans le cadre de cabines fermées, ils remettent les détritux dans leurs poches. Je ne vois que des avantages à cette réalisation !	
179	Olivier ANDRE	Je suis très favorable à la mise en place de ce télécabine pour des raisons sécuritaires: il me semble en effet que ce type de remontée est plus adapté aux enfants et aux personnes à mobilité réduite. De plus le télécabine étant plus rapide cela fluidifiera les flux de skieurs du secteur de la voie lactée.	Favorable
180	Cynthia GUICHARD	Je soussignée Cynthia GUICHARD me prononce pour la réalisation du télécabine du rocher de l'aigle. Moins de pylônes, moins de bruit pour plus de confort pour les clients skieurs qui par leur visite remplissent les caisses des commerces et par la suite celles de la commune. Comment être contre? Franchement?	Favorable
181	Eric DROUET	Par la présente je m'oppose à toutes les modifications liées au projet de construction/modification de la gare d'arrivée et à l'augmentation du flux de voyageurs induits, du télécabine du Rocher de l'Aigle, sur la commune de Montgenèvre (Hautes-Alpes). Je vous prie de trouver mes arguments ci-dessous: Rocher de l'Aigle: Absence d'inventaire de la faune et de la flore du site, notamment autour de la gare d'arrivée du projet. Les espèces de haute altitude sont extrêmement vulnérables au dérangement mécanique (travaux – verses de pierres et de déblai, arasement- et au piétinement) L'argument du commissaire enquêteur de l'éloignement du site Natura 2000 de la Clarée est inepte. Dans le rapport de Adoxe Ingénierie la ZNIEFF de Type II « Haute vallée de Cerveyrette et du Blétonnet est évoquée sans que les conséquences sur son intégrité soient analysées. L'étude ADOXE Ingénierie se limite, pour la faune, à ne parler que des oiseaux et des mammifères (§4.2.4., page 116). Aucune espèce n'est citée, ce qui sous-entend qu'aucun inventaire n'a été réalisé. C'est l'étude in situ qui doit prévaloir quel que soit le classement du lieu des travaux projetés. L'étude sur les espèces à enjeu n'a pas inclus d'inventaire des insectes nocturnes résidents, par exemple. Voici la preuve qu'une espèce protégée par la loi française (arrêté du 23 avril 2007 du Ministère de l'Ecologie et du développement durable) et par la Convention de Washington du 3 mars 1973, est présente au plus près des lieux visés: Présence de l'espèce <i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758) (Lépidoptère) sur les lieux suivants: Le Chenaillet- est CERVIERES FR05, coordonnées 44.9023 / 6.7474, 2470m, le 21/08/2014, <i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758), 1 exemplaire; • Localité à 300m de distance de la gare amont. Collet Vert, MONTGENEVRE FR05, coordonnées 44.9089/ 6.7505 2520m, le 21/08/2014, <i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758), 3 exemplaires; • Localité à 200m de distance de la gare amont. autres localités périphériques: • Marais du Bourget, La Chau, CERVIERES FR05, coordonnées 44,8773/ 6,7475, 1860m, le 05/07/2017 <i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758), 1 mâle et 2 femelles;	Défavorable

		Lac Noir, CERVIERES, FR05, coordonnées 44.8940/6.7516, 2200m, le 21/08/2014, <i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758), 10 exemplaires.	
182	Christian LUYTON	Dans le cadre de cette consultation, j'apporte un avis très favorable à ce projet pour les raisons suivantes : ° la sécurité renforcée pour les enfants, ° l'amélioration de la liaison avec l'Italie, ° le renforcement de l'attractivité de la station, ° et sur le plan de la qualité, moins d'impact au sol, moins de nuisances, plus de rapidité et enfin plus de confort. En espérant que mon avis sera bien entendu.	Favorable
183	Anne-Sophie BEHEM-RIGONI	Dans le cadre de la modernisation des infrastructures mises à disposition sur le domaine skiable de Montgenèvre, je souhaite souligner l'investissement fait pour la Télécabine du Rocher de l'Aigle. Celui-ci permettra de profiter des pistes de ski dans un confort optimal, à l'abri d'une météo éventuellement capricieuse, d'une rapidité supérieure aux télésièges précédemment installés et la montagne a pu être libérée de nombreux pylônes. Que de points positifs !! Nous avons hâte que la saison démarre afin de pouvoir tester et profiter de cette télécabine !	Favorable
184	Romain BEHEM	Suite à l'amélioration des infrastructures mises à disposition sur le domaine skiable de Montgenèvre, je souhaite féliciter l'investissement fait pour la Télécabine du Rocher de l'Aigle. Cette modernisation permettra de profiter de manière encore plus optimale et confortable des pistes de ski ! Que ce soit en étant à l'abri si nous devons faire face à une météo capricieuse, en nous permettant plus de temps de glisse que de temps de montée en bénéficiant d'une rapidité supérieure aux télésièges précédemment installés et pour finir le paysage n'en sera que plus beau avec une grosse réduction des pylônes. Que dire de mieux ? Simplement : merci !! Il me tarde que la saison démarre afin de pouvoir en profiter !	Favorable
185	Claire BARNEOUD Conseillère Départementale des Hautes-Alpes (Canton de Briançon 2)	Je soussignée, Claire BARNEOUD déclare être favorable à la création du télécabine du Rocher de l'Aigle de la station de Montgenèvre. La télécabine du Rocher de l'Aigle s'avère être un aménagement indispensable dans l'élan de modernisation de la station de Montgenèvre. Le télésiège qu'elle remplace avait fait son temps et ne correspondait plus au confort et à l'exigence des clients. Il va également conforter la liaison avec le domaine skiable Italien..... ajoutant de l'envergure à la renommée internationale de la station de Montgenèvre, tout en supprimant de l'emprise au sol, puisque l'ancien télésiège comptait 24 pylônes au sol alors que le télécabine n'en nécessite que la moitié. Cette nouvelle télécabine rend donc du domaine skiable au sol et atténue l'impact visuel environnemental. Montgenèvre est l'une des stations les plus hautes en altitude avec un bas de station à 1800 mètres, ce qui lui confère encore de longues années d'enneigement et donc de fonctionnement devant elle. Cet aménagement correspond parfaitement à soutenir l'économie de la station et plus largement du Grand Briançonnais. La station de Montgenèvre participe à l'économie du Département en étant l'un des plus gros employeurs direct et indirect du Grand Briançonnais, avec une activité été / hiver. L'aménagement de ce télécabine vient en complément des projets réalisés ou soutenus par le Département des Hautes Alpes sur le territoire. Il vient d'ailleurs moderniser une station qui est fléchée comme organisatrice	Favorable

		d'épreuves olympiques dans le cadre du dossier de candidature des Alpes Françaises aux JO de 2030. Il est donc en parfait accord les ambitions et le développent du Briançonnais et des Hautes Alpes. Un territoire, une station de ski qui se modernise est une entité qui avance et qui pari sur l'avenir et sur son développement? pour permettre à ses habitants de vivre au pays et à ses clients d'être accueillis comme il se doit; A ce titre chaque projet compte. La création de la télécabine du Rocher de l'Aigle est un projet qui compte pour l'avenir de la station de Montgenèvre.	
186	Luc CHARDRONNET	Une télécabine de 10 places est en cours de finalisation sur la Commune de Montgenèvre. - Apparemment le permis de construire a été accordé pour un télésiège de 6 places, Donc, les travaux n'y correspondent pas. - Dans le permis de construire, l'exploitation demandée est UNIQUEMENT EN EXPLOITATION HIVERNALE. Et cette demande a été modifiée en depuis en HIVERNALE ET ESTIVALE. - La zone Natura 2000 de CERVIERES, située dans le même massif est ignorée, mais sera fortement impactée. - Que devient la Réserve Naturelle Régionale du Chenaillet soi-disant soutenue par la Commune de Montgenèvre, Dans cet envahissement de béton, pylones et de câbles ? - L'impact visuel de pylônes jusqu'à 30m de hauteur sera considérable et défigurera une Réserve Naturelle. - Dans le contexte de réchauffement climatique, cette surenchère de construction autour de neige et ski, Va totalement à contresens, et n'aurait jamais dû être envisagée. - Cela va faciliter l'accès aux VTT, sans effort de montée, qui vont descendre coté Montgenèvre, Clavière et Cervières. Je demande que l'utilisation reste HIVERNALE pour limiter le nombre d'accédants piétonniers, A cause de Natura 2000 de Cervières et future Réserve Naturelle Régionale du Chenaillet. Et, je le répète, cela va à l'encontre de loisirs doux, avec le réchauffement climatique. P.S. : Merci de me donner un accusé de réception.	Défavorable
187	Béatrice ANDRE	Très favorable à ce nouveau télécabine ;débit trois fois plus rapide que l ancien ;sécurité des skieurs et apports économiques importants pour la vallée.	Favorable
188	Sylvie MOSDALE	A prés avoir lu les documents concernant le projet de construction du télécabine du Rocher de l'aigle, je m'oppose à ce projet car : La surfréquentation estivale sera catastrophique au vue du piétinement sur des zones sensibles ou des espèces rares et protégées sont présentes. Le milieu est fragile et le passage favorisera le pillage géologique. Il faudra au mieux aménager des sentiers larges et peu inclinés. Vu l'ampleur du projet et l'évolution avec l'Italie, une escalade en terme de fréquentation est à craindre. Mais également une escalade de la création de réserves colinéaires pour enneiger. A l'heure du réchauffement climatique, il vaudrait mieux utiliser cet argent dépensé pour penser d'autres activités en début et fin de saison. De plus un projet de réserve naturelle régionale permettant de protéger le Chenaillet et les zones humides environnantes est en cours. Il est bien plus important de penser à l'avenir lointain de ces zones, de favoriser une protection des milieux plutôt que de raisonner "profit à court terme grâce à la neige ». Ce projet de réserve est en cours d'études et pourrait offrir un moyen	Défavorable

		d'implication pour Montgenèvre. J'attends que la commune prenne des décisions sensées et pérennes.. A minima, il semble raisonnable de ne pas ouvrir cet ouvrage l'été.	
189	William BILLON	Avis favorable pour le télécabine du rocher de l'Aigle. Plus pratique, plus de sécurité et plus rapide	Favorable
190	Rowan THOMAS	Je suis très favorable à l'accomplissement du projet des télécabines du rocher de l'Aigle. Tant pour le confort de l'installation pour les utilisateurs que pour la sécurité que celles-ci représentent.	Favorable
191	Bruno FORNESI	Avis favorable au projet	Favorable
192	Xavier HALLARD	Je vous écris pour exprimer notre plein soutien au projet du nouveau télécabine du Rocher de l'Aigle. Nous sommes convaincus que cet équipement plus moderne, avec moins de pylônes et une plus grande durabilité, apportera d'énormes avantages à la station et à ses visiteurs. Nous tenons à souligner l'importance de continuer à investir dans des solutions de transport plus efficaces et durables et améliorer l'expérience des visiteurs. Nous croyons fermement que ce nouveau télécabine répond à ces objectifs. Nous adorons la montagne, que ce soit en été ou en hiver. Une montagne vivante, avec des villages accueillants qui préservent au mieux la nature tout en prenant en compte les besoins des clients. Sans une modernisation de l'infrastructure, Montgenèvre risque de devenir, dans quelques années, un village en déclin, où l'animation et le plaisir de profiter de bons moments en famille ne seront plus qu'un vague souvenir. Est-ce l'avenir que prônent les opposants permanents aux divers projets de modernisation ? N'hésitez pas à utiliser notre soutien comme témoignage de l'enthousiasme et du soutien que ce projet suscite. Nous vous remercions pour votre travail acharné et votre engagement à assurer la pérennité de cet endroit merveilleux qu'est Montgenèvre (et ses environs !).	Favorable
193	Fanny LEBOEUF	Je vous écris pour exprimer notre plein soutien au projet du nouveau télécabine du Rocher de l'Aigle. Nous sommes convaincus que cet équipement plus moderne, avec moins de pylônes et une plus grande durabilité, apportera d'énormes avantages à la station et à ses visiteurs. Nous tenons à souligner l'importance de continuer à investir dans des solutions de transport plus efficaces et durables et améliorer l'expérience des visiteurs. Nous croyons fermement que ce nouveau télécabine répond à ces objectifs. Nous adorons la montagne, que ce soit en été ou en hiver. Une montagne vivante, avec des villages accueillants qui préservent au mieux la nature tout en prenant en compte les besoins des clients. Sans une modernisation de l'infrastructure, Montgenèvre risque de devenir, dans quelques années, un village en déclin, où l'animation et le plaisir de profiter de bons moments en famille ne seront plus qu'un vague souvenir. Est-ce l'avenir que prônent les opposants permanents aux divers projets de modernisation ? N'hésitez pas à utiliser notre soutien comme témoignage de l'enthousiasme et du soutien que ce projet suscite. Nous vous remercions pour votre travail acharné et votre engagement à assurer la pérennité de cet endroit merveilleux qu'est Montgenèvre (et ses environs !).	Favorable
194	Quentin GAMBER	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable

195	Marion HEVIA-RAVAZ	Le télécabine du rocher de l'aigle est une bonne chose Montgenèvre, il permet un gain en rapidité, productivité, et en confort, donc une différenciation par rapport aux autres.	Favorable
196	Maud TROUART	Je soussignée, Maud TROUART, 05100 Briançon, déclare être favorable à la télécabine du Rocher de l'Aigle. En tant qu'usager, mais aussi en tant qu'habitant du Briançonnais je vois tous les points positifs d'une telle réalisation. Du point de vue de la modernité de la station, cette télécabine vient remplacer un télésiège vieillissant et lent ce qui permettra de pratiquer le ski sur ce versant de la station en sécurité et confort(c'est une partie de la station soumise à des températures qui peuvent être froides et ventées), versant adossé à la liaison avec l'Italie, qui s'intégrera d'autant plus à ce domaine de la via Lattea. Cette modernisation a un impact sur la vie touristique et économique locale, car forcément rend la station plus attractive, et permet aux socio professionnels, aux indépendants, aux salariés tant du domaine de la neige que de l'hébergement, que du commerce local d'en bénéficier, et donc aux habitants du pays de continuer à vivre de manière permanente et pérenne, et d'offrir un avenir aux plus jeunes, car selon les études Montgenèvre reste une station qui a de longues années d'enneigement devant elle. Et du point de vue de l'environnement la télécabine a moins de pylônes que le télésiège précédent, visuellement aura moins d'impact (cabines ne restant pas sur la ligne après leur journée de fonctionnement) et en plus aura un fonctionnement bien plus silencieux. Décidément je ne vois que des avantages à cette réalisation !	Favorable
197	Nicolas LECCIA	Bonjour et bravo pour ce nouveau télécabine "Rocher de l'Aigle": un vrai plus pour la station !	Favorable
198	Violaine GABORIAU	Lors de la dernière enquête publique la régie des remontées mécaniques de Montgenèvre a changé son projet pour une télécabine de 10 places alors qu'à l'origine c'était pour un télésiège ! Maintenant on nous consulte alors que les travaux de la gare de départ de la télécabine sont presque terminés . Est-ce normal ? J'ai pu voir des photos de l'arrivée du télécabine : c'est un véritable bloc de béton ! Une verrue proche d'un projet de réserve naturelle régionale du Chenaillet en projet : est-ce que cela a été pris en compte ? Il n'existe aucune étude sur les répercussions des centaines de touristes qui vont être largués là-haut sur l'écosystème...Été comme hiver Alors qu'on vient d'annoncer l'année 2024 l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis 120 000 ans, est-ce raisonnable de continuer à financer ces projets qui favorisent les émissions de CO2 et détruit la biodiversité ? En espérant une écoute attentive de votre part, mes salutations respectueuses. Puis-je avoir un accusé -réception? Merci	Défavorable
199	Sandrine ROUVE	Je soussignée, Me Rouve Sandrine , être favorable au Projet du Télécabine du Rocher de l'Aigle , pour de multiples raisons comme , modernité , sécurité des enfants au confort moins froid et plus rapide et liaison avec l'Italie entre autre . Entièrement favorable au projet ,	Favorable
200	Christophe BLANC	Je soussigné , Mr Blanc Christophe , être favorable au Projet du télécabine du Rocher de l'Aigle . Il plus agréable d'être dans un télécabine , que sur un télésiège .	Favorable
201	Jean-Michel REYMOND	Nous avons appris la superbe réalisation en cours concernant le remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle par une télécabine. Pratiquant le ski alpin depuis mon enfance sur le magnifique terrain	Favorable

		de jeux que propose la station de Montgenèvre nous ne pouvons que louer le bien fondé de cette réalisation qui assurera plus de confort un débit amélioré et maîtrisé mais aussi une sécurité accrue. De plus pour connaître les lieux l'effort consenti pour améliorer l'impact visuel et privilégier un environnement exceptionnel nous notons avec plaisir la suppression de plusieurs pylônes et la destruction de plusieurs massifs en béton ainsi qu'une volonté de ne pas faire fonctionner l'appareil en été de façon à préserver la flore et la faune du secteur. De par ces arguments nous ne pouvons que louer l'effort fait par la Régis des remontées mécaniques et de la municipalité de Montgenèvre qui œuvrent de concert pour maintenir une attractivité au site mais aussi de faire en sorte que les habitants puissent vivre et travailler au pays.	
202	Christophe OSTI	Je suis extrêmement favorable à cette remontée nouvelle et très sécurisante, étant ancien utilisateur je l'utiliserai donc sans aucune appréhension. Merci	Favorable
203	LEVEQUE	Enfin!!! Un appareil qui me permettra de ne plus avoir froid si longtemps, d'atteindre plus confortablement ma piste préférée ou de rejoindre l'Italie tout en offrant de la sécurité pour le transport des enfants. J'en rêvais, j'ai hâte de le tester!!!	Favorable
204	Julie BONNARDEL	Je suis favorable pour la télécabine du Rocher de l'Aigle. Pour une question de sécurité et de paysage, la télécabine est une bonne chose.	Favorable
205	Thomas BOURON	Je suis favorable à cette réalisation (confort, sécurité, vitesse, moins de pylônes...)	Favorable
206	Florian BOURON	Excellente idée le changement du télésiège. Trop hâte d'essayer le nouveau télécabine du Rocher de l'aigle.	Favorable
207	Charlotte FORESTIER	Je soussigné, Charlotte Forestier, déclare être favorable à la télécabine du Rocher de l'Aigle. En tant qu'utilisateur, habitante de Montgenevre et mère de famille vivant à Montgenèvre, je tiens à soutenir le remplacement du télésiège du rocher de l'Aigle par un télécabine, moderne, sécurisant le transport, contribuant au développement de la station et maîtrisant son impact écologique. Ce changement est même une nécessité.	Favorable
208	Myriam JUGY	Je soussigné, Myriam Jugy, déclare être favorable à la télécabine du Rocher de l'Aigle. En tant qu'utilisateur, monitrice de ski et habitante de Montgenevre, je me réjouis de l'installation du télécabine du Rocher de l'Aigle. Je l'espérais depuis longtemps. Il s'agit d'une réalisation indispensable pour nous professionnel de la montagne et pour notre clientèle. De plus ce télécabine s'intègre parfaitement dans notre environnement.	Favorable
209	Mégane DREVET	Je soussigné Mégane Drevet déclare être favorable à la télécabine du rocher de l'aigle. Cette infrastructure me semble être un atout majeur pour notre station, notamment en terme de rapidité, le temps des remontées mécaniques étant assez long sur certaines machines, pour la plupart des clients venant skier à Montgenevre. J'espère donc que le développement des remontées va continuer afin de mettre en avant notre station.	Favorable
210	Adrien FOURNIER	Je vous envoie ce mail ce jour pour vous faire part de mon soutien à la réalisation du télécabine du Rocher de l'Aigle. En effet, habitant dans le Briançonnais, j'ai pour habitude de skier à Montgenèvre. La réalisation de ce projet amènera un confort supplémentaire à nos journées skis, réduira l'attente au bas des pistes et côté nature, le	Favorable

		fait d'avoir moins de pylônes embellira le paysage de la vallée. En vous remerciant pour la prise en compte de mon soutien	
211	Isoline PEREZ	Je vous envoie ce mail ce jour pour vous faire part de mon soutien à la réalisation du télécabine du Rocher de l'Aigle. En effet, habitant dans le Briançonnais, j'ai pour habitude de skier à Montgenèvre. La réalisation de ce projet amènera un confort supplémentaire à nos journées skis, réduira l'attente au bas des pistes et côté nature, le fait d'avoir moins de pylônes embellira le paysage de la vallée. En vous remerciant pour la prise en compte de mon soutien	Favorable
212	Françoise REYMOND	Bravo pour cette toute prochaine réalisation, le trajet sera plus rapide !	Favorable
213	Killyan LONG	Je suis sapeur-pompier de Montgenèvre et je soutiens le projet de la remontée mécanique du Rocher de l'aigle	Favorable
214	Arnaud STIRBY	Quelle "curiosité" que de répondre à une enquête d'utilité publique pour la construction d'une télécabine qui est déjà construite et en état de fonctionnement ! Il faut aussi signaler que le site de la commune de Montgenèvre faisant état du projet et de l'enquête au public à aucun endroit ne donne l'adresse de courriel précise à laquelle il faut écrire pour donner son avis. Cela en dit long sur le sérieux et crédibilité de ces procédures et la prise en compte de l'avis citoyen. Il en va de même pour la précédente enquête concernant le "feu télésiège", dont la consultation était encore en cours et que parallèlement et illégalement, les travaux d'aménagement avaient largement commencés ! Donc, symboliquement, je m'oppose par ce présent avis à cette construction. Et surtout, je m'insurge contre ces pratiques, jusqu'à celle du Conseil d'Etat, validant la construction de la télécabine au lieu d'un télésiège 6 places et justifiant donc une dérive grave, face aux réglementations et la législation, c'est purement inacceptable. D'autant que la jurisprudence sur laquelle les sages s'appuient n'a aucune similitude avec cette télécabine. Dorénavant donc, quiconque voudra bâtir sans se préoccuper de l'avis citoyen et du permis qui lui est accordé, pourra invoquer ces désormais deux jurisprudences : magnifique démocratie qu'est notre pays ! Pour revenir à l'essentiel, je formule ici le vœux que cette installation ne puisse pas être exploitée en dehors des saisons hivernales, tout comme il était prévu initialement pour l'exploitation du "nouveau" télésiège débrayable 6 places si il avait été construit. En effet, rendre l'accès facile et sans effort au sommet à de nombreux marcheurs et vélos tout terrains durant les autres périodes de l'année signifierai une forte dégradation des milieux, par une sur-fréquentation non souhaitée, un dérangement de la faune, un nouvelle pression forte sur la biodiversité, et ceci bien au delà du versant habituel du domaine skiable, car en période estivale, c'est un secteur beaucoup plus élargi qui s'ouvrirait aux usagers, sur le territoire italien et également sur celui de la commune de Cervières zone natura 2000). Étant donné que l'étude d'impact n'aborde pas l'aspect d'une fréquentation estivale, il est absolument inenvisageable d'exploiter l'installation au delà de la période d'ouverture du domaine skiable. D'autre part, il est urgent de faire procéder à l'installation de dispositifs de signalement des câbles, pour limiter les risques de collision pour la faune aviaire. Il ne semble pas que ce soit déjà le cas alors que toutes les lignes sont déjà en place. Je demande un accusé de réception pour ce présent avis avec transmission des références d'enregistrement au registre dématérialisé.	Défavorable

215	Vincenzo COPPOLA	Par le biais de ce message, je souhaiterais vous adresser mon avis favorable pour la construction du nouveau télécabine du Rocher de l'Aigle. Une grande station comme Montgenèvre doit aller toujours de l'avant et ce projet confirme, une fois de plus, que les équipes de la station de Montgenèvre travaillent sans cesse pour améliorer la qualité de vie des habitants à l'année, la qualité du domaine skiable et pour améliorer la consommation énergétique. Après avoir pris connaissance de l'envergure des travaux, je souhaiterais également me féliciter avec les agents de la Commune et des Remontées Mécaniques, car ce projet est un véritable exemple pour ce qui concerne le respect de l'environnement et des zones humides pour avoir enlevé et retiré un grand nombre de pylones. Merci Montgenèvre.	Favorable
216	Salvatore COPPOLA	je vous écris pour me féliciter pour la qualité des travaux effectués dans le cadre du remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle. Cette nouvelle télécabine montre que la station de Montgenèvre est très attentive au cadre de vie des ses habitants, mais aussi à la qualité du produit proposé au nombreux skieurs qui dévalent les pistes de la doyenne des stations de ski françaises. Effectivement, grâce à ce nouvel équipement, la station de Montgenèvre se montre projeté vers un avenir radieux qui permettra aux habitants à l'année et aux saisonniers de sécuriser leur avenir professionnel : la liaison avec l'italie sera beaucoup plus fluide et cela sera très apprécié par tous les clients du domaine skiable et par un effet de domino toute l'activité économique de la station bénéficiera des bénéfices liés à cet équipement. Bon vent à Montgenèvre	Favorable
217	Mike COUPRIE	Par le présent, je souhaite émettre mon avis FAVORABLE en faveur de la construction du nouveau TC du Rocher de l'aigle à Montgenèvre. En effet ce nouvel appareil des remontées mécanique de Montgenèvre permettra, enfin, d'accéder sur ce secteur de piste d'une manière beaucoup plus confortable, rapide et sécurisé. Un aménagement indispensable à Montgenèvre et un atout indéniable pour les visiteurs, habitants et socioprofessionnels de la station.	Favorable
218	Rossella COPPOLA	Le Rocher de l'Aigle est un secteur du domaine skiable très beau à skier et aujourd'hui grace à la nouvelle télécabine cette partie du domaine skiable sera accessible facilement et plus rapidement. Bravo pour ce beau projet écoresponsable et moins énergivore.	Favorable
219	Valentina SAVOCA	Habitante à l'année et travaillant dans une structure hôtelière de la station, je suis très investie dans l'économie touristique de la destination. Par conséquent, je dois vous avouer que les travaux effectués pour le remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle étaient nécessaires pour améliorer la qualité du produit Montgenèvre, mais aussi pour montrer que la station pense à son avenir et à celui de celles et ceux qui décident de s'installer dans cette belle commune. Je tiens à me féliciter avec les Remontées Mécaniques et avec les entreprises qui ont travaillé sur ce chantier pour de multiples raisons : - Les travaux se sont déroulés pendant la saison estivale, mais le village a vécu normalement, sans être impacté par le moindre des bruits ou de nuisances ; - Ils ont réussi à terminer les travaux avant la saison hivernale, un vrai défi, donc, je suis sûre que il s'agit de personnes très compétentes et sérieuses ;	Favorable

		- La stratégie de la station est très bonne conjuguant remplacement des anciens équipements, respect de l'environnement et amélioration du parcours clients.	
220	Jean Michel MURACCIOLE	Un grand merci pour le rocher de l'aigle ! Vivement ouverture !!!!	Favorable
221	Mathias PIERONI	Je me permets de vous écrire pour transmettre tout l'amour que nous avons pour la station de Montgenèvre. Habitant Briançon depuis quelques années nous y allons plusieurs fois semaine qu'importe la saison. Et c'est avec un grand plaisir que je ski et que je vais continuer à skier à Montgenèvre pour des questions de confort et d'ambiance. Je suis content que la station cherche à pérenniser son offre travers de nouveaux projets.	Favorable
222	Marion PIERONI	Je me permets de vous écrire pour transmettre tout l'amour que nous avons pour la station de Montgenèvre. Habitant Briançon depuis quelques années nous y allons plusieurs fois semaine qu'importe la saison. Et c'est avec un grand plaisir que je ski et que je vais continuer à skier à Montgenèvre pour des questions de confort et d'ambiance. Je suis content que la station cherche à pérenniser son offre travers de nouveaux projets.	Favorable
223	Matteo BIGI (Moniteur Apeak)	Un grand merci pour le travail fait au rocher de l'aigle! Ça va nous aider beaucoup pour vivre "l'haute montagne" avec des élèves de toutes âges et avec des condition météo pas toujours agréable (froid)... ça nous permettra aussi des basculer plutôt plus souvent vers l'Italie pour proposer des glissade européenne! On attend quelques jours et on profite! Merci!!!	Favorable
224	Mario BOVETTO (Moniteur Apeak)	Je soussigné, BOVETTO Mario, moniteur à l'ESI APEAK de Montgenevre, déclare être très favorable à la création de la télécabine du rocher de l'aigle. En effet, étant moniteur de ski au sein de l'école de ski ESI à Montgenèvre, je trouve que ce superbe projet est un véritable plus pour la station. Ce télécabine apporte confort, sécurité, modernité et accessibilité au domaine ainsi qu'à l'environnement très riche de ce sommet. Cela peut qu'enrichir le beau domaine de Montgenevre et de la Voie lactée en rendant encore plus accessible pistes et hors pistes du domaine. Le remplacement par des cabines à aussi rendu possible la disparition de 11 pylônes d'acier au milieu de la montagne ce qui allège visuellement, esthétiquement et écologiquement un écosystème entier. De plus, la création de cette remontée mécanique a permis de faire travailler de nombreux ouvriers et technicien pendant presque une année entière. Ce télécabine a donc, et continuera à créer de l'emploi pour la commune de Montgenevre. Pour finir, dans une constante et perpétuelle évolution des différents domaines skiables de France avec une forte concurrence avec de grosses stations de Savoie ou Haute Savoie, il faut continuer de promouvoir et de créer des installations modernes et rapides afin d'attirer une clientèle qui constitue une grosse partie de l'économie locale.	Favorable
225	Tony PELLONI	Super magnifique tres rapide	Favorable
226	Emmanuelle PAVESI	Je soussignée Emmanuelle PAVESI, déclare être favorable à la télécabine du Rocher de l'Aigle. En tant qu'utilisateur, mais aussi en tant qu'habitant du Briançonnais je vois tous les points positifs d'une telle réalisation. Du point de vue de la modernité de la station, cette télécabine vient remplacer un télésiège vieillissant et lent ce qui permettra de pratiquer le ski sur ce versant de la station en sécurité et confort(c'est une partie de la station soumise à des températures	Favorable

		qui peuvent être froides et ventées), versant adossé à la liaison avec l'Italie, qui s'intégrera d'autant plus à ce domaine de la via Lattea. Cette modernisation a un impact sur la vie touristique et économique locale, car forcément rend la station plus attractive, et permet aux socio professionnels, aux indépendants, aux salariés tant du domaine de la neige que de l'hébergement, que du commerce local d'en bénéficier, et donc aux habitants du pays de continuer à vivre de manière permanente et pérenne, et d'offrir un avenir aux plus jeunes, car selon les études Montgenèvre reste une station qui a de longues années d'enneigement devant elle. Et du point de vue de l'environnement la télécabine a moins de pylônes que le télésiège précédent, visuellement aura moins d'impact (cabines ne restant pas sur la ligne après leur journée de fonctionnement) et en plus aura un fonctionnement bien plus silencieux. Je ne vois que des avantages à cette réalisation.	
227	Servan HEUZE	Je suis favorable au projet du télécabine de l'aigle a des fins d'avancement en terme d'attente du publique	Favorable
228	Valérie COURCOL	Ce mail pour soutenir le projet d'installation d'une télécabine au rocher de l'aigle. Cette télécabine permettra du confort et surtout une plus grande sécurité pour les utilisateurs. Tous nos encouragements pour ce projet.	Favorable
229	Kiki DALMASSO (Apeak)	Une petite email pour vous dire que j'ai u des feedbacks tres positives de mes clients pour la nouvelle télécabine du rocher de l'aigle! Pour nous les moniteurs ça nous donne des avantages pour la sécurité des petites enfants (c'est toujours mieux d'y être avec eux sur le remontée mechaniques par exemple). Donc merci pour le travail et à bientôt!	Favorable
230	Raffaele PORTA	Bonjour Monsieur le Maire, Je vous écris pour saluer comme il se doit les travaux de modernisation qui ont été réalisés cet été pour la station où je réside et où je suis moniteur de ski à l'école Apeak. La construction du nouvel espace sportif avec le nouveau pump-truck, qui a immédiatement attiré de nombreux jeunes tout au long de l'été, et surtout la construction de la nouvelle télécabine sur le rocher de l'aigle. La nouvelle télécabine nous permettra d'accéder au côté italien en moins de temps, et lorsque la remonter côté italien sera construit, il y aura une amélioration supplémentaire. Sans oublier le nouveau réservoir qui garantira l'enneigement des pistes de la station. Une modernisation nécessaire pour la survie de la station et de toutes les activités qui y sont liées. Sincères compliments.	Favorable
231	Dominique CHABAL	Monsieur le Maire, Comme toute citoyenne du Briançonnais j'ai suivi avec intérêt le déroulement des travaux de rénovation du télésiège du rocher de l'Aigle dont la légitimité semblait normal dans le cadre d'une mise en sécurité et d'une amélioration du matériel existant. Notons que cette légitimité tombe lorsque l'on sait que nous sommes dans un contexte de réchauffement climatique galopant et que les activités de neige seront très vite durablement...compromises. Au cours de l'enquête publique obligatoire auprès des citoyens, le projet initial s'est transformé sans information ni consultation du public, le télésiège devenant une télécabine imposante dans le paysage, non conforme aux plans d'origine et surtout à fort débit de passagers et fonctionnant en période estivale. A l'heure où tous les acteurs du tourisme (dont je fais partie depuis 42 ans en Briançonnais !) s'interrogent sur les effets délétères de la surfréquentation des sites sensibles de montagne, est-il bien opportun d'envisager des aménagements qui	Défavorable

		vont amener encore plus de monde en altitude pendant les périodes estivales ? Faut-il rappeler que la vallée de Cervières, qui sera impactée par le flux touristique, est en zone Natura 2000 et a fait l'objet de nombreuses études naturalistes démontrant la richesse et la rareté de ce patrimoine naturel depuis plus de 20 ans ? A -t-on tenu compte de ces études ? Faut-il rappeler que l'eau, les torrents et les lacs sont des milieux vitaux pour toutes et tous et que le bétonnage à outrance et ses conséquences sont de nature à souiller et détruire les quelques cours d'eau qui ont échappé sur le territoire de Montgenèvre aux tuyaux des canons à neige et autres réserves collinaires ? Faut-il rappeler que la mairie de Montgenèvre s'est engagée à soutenir le projet de réserve régionale du Chenaillet qui est aussi une richesse collective ? Où sont les belles promesses ? Enfin, nous constatons que les travaux pour cette télécabine ont commencé avant que les nouvelles autorisations pour le permis de construire soient données. Mr le Maire, si l'un des citoyens de votre commune démarre illégalement une construction sur le territoire avant que le permis de construire ne lui soit délivré, que faites vous ? J'ose espérer que vous rappelez ledit citoyen à la Loi, n'est -ce pas ! Un Maire est-il au-dessus des Lois lorsqu'il brûle les étapes légales pour faire construire des équipement collectifs qui, plus est, ne font pas l'unanimité ? Concernant ce projet Je demande : - la garantie que l'exploitation de la télécabine restera hivernale que ce soit côté français et côté italien. Ceci doit être impérativement inscrit dans le permis modificatif. - que l'implication de la mairie de Montgenèvre dans le projet de Réserve Naturelle Régionale du Chenaillet soit effective. - que l'étude CLIMSNOW soit jointe aux documents fournis (en réponse à la MRAE) - la confirmation de la mise en place des balises avifaunes sur le câble de sécurité AVANT la mise en service de la télécabine. Je vous demande, comme il se doit, un accusé de réception de ce mail. Ceci étant une procédure légale.	
232	Michèle SKRIPNIKOFF	Cette nouvelle télécabine va nous permettre skieurs,d'offrir un confort avec un temps de trajet plus rapide. Une sécurité pour les enfants. Une amélioration certaine de la liaison avec le domaine italien, tout en respectant notre environnement très important de nos jours. Je skie de temps en temps à Montgenèvre et vais vraiment apprécier cette nouvelle télécabine, un plus pour le domaine skiable.	Favorable
233	Eliana AMBROSIANI (Monitrice ESI Apeak)	Monsieur Guy Hermite, Je tiens à exprimer mes sincères remerciements pour la mise en place de la nouvelle télécabine du Rocher de l'Aigle. Cette nouvelle cabine représente une avancée significative pour notre communauté, offrant non seulement une expérience de ski enrichissante, mais renforçant également les liens entre Montgenèvre et la Voie Lactée. Je suis, et je crois que je peut parler pour tous le moniteurs, reconnaissent envers la municipalité pour son engagement envers le développement du tourisme.	Favorable
234	Corinne PERRIER (Monitrice ESI)	À l'attention de Mr le Maire de Montgenevre, Monsieur, Je tiens à vous témoigner , ma satisfaction concernant le remplacement du télésiège du rocher de l aigle par un nouveau télécabine. Ce qui va améliorer la liaison franco italienne ; la seule remontée sur ce versant dont la beauté du site est exceptionnel et satisfaire ainsi tous les skieurs d'améliorer les infrastructures , ce qui valorise la station.	Favorable

		Ce télécabine garantira aussi et surtout une meilleure sécurité pour les enfants et protection contre le froid. Bravo pour cette belle initiative !	
235	Cavalli ILARIA	Je suis monitrice de ski à l'école Apeak de Montgenevre. Avec cet email je voulais remercier la mairie pour votre travail au Rocher de l' aigle. Le nouveau système nous permettra d'atteindre le "colletto verde" plus rapidement mais surtout en toute sécurité. Une excellente intervention très appréciée non seulement par nous, habitants et travailleurs de Montgenèvre mais aussi par les habitants et travailleurs italiens. Grâce au nouveau télécabine vous nous permettez de travailler mieux et en toute sécurité surtout avec nos clients plus petit. Merci	Favorable
236	Franck LEBRUMAN	Tout d'abord un grand merci à vous d'avoir acté ce projet d une si grande importance et d une si grande ampleur . Je suis moniteur à l esi apeak de Montgenèvre et le reste du temps chez allamanno en temps que poseur de réseau et canon à neige . Je suis resté toute la saison dans notre belle station pour participer au démontage et reconstruction plus pose de nouveaux canons à l aigle . Je soutiens ce projet qui a été vraiment plus que respectueux de l environnement et très profitable quand au développement de notre formidable station. Pendant plus de 25 ans j ai enseigne sur serre chevalier et je vous assure que Montgenèvre est loin d être en retard un domaine exceptionnel pour tout niveau une qualité de neige inégalable et une cohésion entre les différents services qui ferait palire les plus réticents . Encore une fois merci et vive la prochaine initiative qui fera que notre domaine international sera le plus grand	Favorable
237	Federico CALIGARIS	Je suis moniteur à l'Esi de Montgenèvre et je voulais vous remercier pour la télécabine de Rocher de l'Aigle qui est un bel amélioration pour la station. En terme de confort pour les clients, pour la facilité de liaison avec l'Italie, pour notre travaille et pour les avantages en terme de sécurité et de gestion de secours.	Favorable
238	Margot PELLONI	Bonjour monsieur Guy Hermite. Je m'appelle Margot Pelloni et je suis une monitrice de l'école de ski APEAK Montgenevre. Je suis italienne et j'ai toujours skié depuis que je suis petite à Montgenevre. L'idée et le projet de changer le télésiège de Rocher de l'Aigle dans une Télécabine a été une nouveauté sans précédent, en garantissant un temps de remontée plus rapide comparé au vieux télésiège. La télécabine sera aussi un point de force pour le lien Franco - Italien. Personnellement, je vous remercie pour votre engagement et votre travail fait .	Favorable
239	Philippe FRAUD (Moniteur ESI Apeak)	Enfin une liaison Franco-italienne à la hauteur de la station de Montgenèvre grâce à la nouvelle télécabine du Rocher de l'aigle. Elle va permettre d'offrir à la Voie Lactée, un outil moderne et adapté. Bravo à Montgenèvre pour cette nouvelle réalisation.	Favorable
240	Luciano REYMOND	Bonjour Monsieur le Marie, Je m'excuse pour mon Francais écrit pas toujours correct... Je suis un ancien moniteur de ski italien habitant depuis toujours a Cesana et amoureux de nos montagnes,sans frontiere! Je travaille encore un peu,ski aux pieds,chez ESI A PEAK de Montgenevre dans les periodes des vacances scolaires en essayant de transmettre a mes clients/amis la beaute de nos montagnes,les installations sportives et tout ce qui permet de profiter avec plaisir de nos montagnes dans le total respect de l'ambiance. Avec cet esprit,compliments pour la nouvelle et belle telecabine du Rocher de l'Aigle,encore une fois Montegenevre sur le	Favorable

		bon podium. De la haut, skieurs et non, pourrons profiter d'un panorama extraordinaire, d'une neige magique, et de pistes magnifiques! Merci, à mon âge je vais pouvoir monter la haut avec mes clients ou pour mon plaisir, avec le sourire et... avec moins de froid! Compliments et très bon hiver avec beaucoup de neige à tous.	
241	Philippe DE LA BURGADE (Moniteur Apeak)	Quelle bonne idée cette nouvelle remontée mécanique du Rocher de l'Aigle. Plus vite, moins de pylône, ancien télésiège (partiellement) recyclé... Que du bonheur !	Favorable
242	Sébastien CHARLES (Directeur ESI Apeak)	Monsieur le Maire, Je vous écris pour vous exprimer mon soutien historique et vous saluer pour votre esprit d'entrepreneur qui anime notre village depuis plus de 20 ans. Vous avez su faire de Montgenèvre une station de ski dynamique et attractive, tout en préservant son authenticité et son patrimoine. Je tiens à vous féliciter pour votre projet du télécabine du rocher de l'aigle, qui me semble ambitieux et raisonné. Ce projet va permettre de relier Montgenèvre à Clavière, en Italie, et de créer un domaine skiable transfrontalier unique en Europe. Au-delà de l'aspect touristique, ce projet va renforcer l'amitié franco-italienne et permettre à de nombreuses familles locales d'entretenir une tradition montagnarde qui fait défaut dans beaucoup de communes d'altitude. Je suis un passionné de montagne et de ski, et je suis très sensible au projet du télécabine du rocher de l'aigle. C'est pourquoi j'ai profité de mes sorties vtt estivales pour venir visiter le site de construction à plusieurs reprises et observer l'avancement des travaux. J'ai été impressionné par le professionnalisme des équipes de remplacement de l'ancien télésiège par le nouveau télécabine. J'ai pu constater la qualité du matériel utilisé, la précision des gestes techniques, et la coordination des différents corps de métier. Je vous félicite pleinement vous ainsi que le directeur de la régie pour ce projet, qui va faire rayonner Montgenèvre au rang qu'elle mérite et de porter haut le flambeau de la région pour, qui sait, permettre un développement pluriactif de nos belles Montagnes. Je ne peux pas terminer ce mail sans évoquer les freins et les critiques émis par certains détracteurs, qui se croient plus légitimes que nous pour décider de l'avenir de nos montagnes. Ces citoyens, qui vivent dans des bassins de population surdéveloppés et pollués, nous reprochent de vouloir moderniser notre station et de porter atteinte à l'environnement. Ils oublient que nous sommes les premiers à respecter et à protéger notre territoire, qui est notre source de vie et de revenu. Ils ignorent les problématiques rencontrées dans nos vallées, où il faut sans cesse innover et s'adapter pour faire face à la concurrence et aux aléas climatiques. Ils n'ont pas le droit de nous imposer leur dictat, alors qu'ils ne viennent que quelques jours par an profiter de nos pistes et de nos paysages. Ils feraient mieux de balayer devant leur porte, avant de nous donner des leçons environnementales.	Favorable
243	Thomas SCHWARZ	Je soussigné Thomas Schwarz, déclare être favorable à la télécabine du Rocher de L'aigle. En effet, pour le rayonnement international de la station de Montgenèvre, ce nouvel équipement est un atout majeur tant au niveau de la modernité du projet, qu'à l'aspect environnemental du remplacement de l'ancien télésiège. L'aspect sécuritaire et confortable par mauvais temps est également un atout pour ce dispositif, je pense à ce versant qui est parfois soumis à des conditions météorologiques difficiles.	Favorable

244	Massimo RIGAT	je suis un architecte de Cesana qui travaille l'hiver à Montgenèvre comme moniteur de ski "de renfort" avec l'école Esi Apeak. Dans mon activité d'architecte, j'ai souvent beaucoup de travail pour rédiger des dossiers pour l'insertion dans le paysage du projet, et le respect de l'environnement. J'estime que vous avez fait un très bon et courageux travail avec la réalisation de la nouvelle télécabine du Rocher de l'Aigle. Je comprends bien la difficulté de développer des projets innovateurs comme le vôtre, qui permet de renforcer pour le futur la liaison stratégique transfrontalière France Italie. C'est un défi très important qui permet même aux écoles de ski de remonter en sécurité avec les enfants petit pour faire encore un travail professionnelle de qualité ensemble avec les développeur de la station de ski, bravo! Merci d'avoir fait ce grand investissement! On est bien au courant des changement climatique, et donc avoir de remontée mécanique performante a 2000-2500 mètres devient de plus en plus rassurant pour le futur du ski dans notre contexte des Alpes du sud, au moins dans un horizon temporel de 25-30 ans! Bonne saison!	Favorable
245	Paolo Secondo BONTEMPI	Sono Bontempi Paolo Secondo maestro di sci della scuola APEAK Montgenevre. Ringrazio il Comune di Montgenèvre per l'investimento fatto nella realizzazione della nuova telecabina rocher de L aigle che va a rafforzare il rapporto familiare tra Italia e Francia nonché la viabilità sciistica sulla Via Lattea.	Favorable
246	Michel VENET	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24). Merci à l'avance.	Favorable
247	Valérie BERGANTON	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
248	Claude REMY (Président d'Arnica Montana)	Le 14 aout 2022, notre association ARNICA MONTANA donnait un avis à l'enquête publique pour le remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle dans le massif du Chenaillet sur la commune de Montgenèvre (Hautes Alpes). Cette enquête publique n'était pas encore terminée qu'un projet de remplacement du télésiège par une télécabine 10 places (et non plus un télésiège) était mis à jour. Ce nouveau projet ne figurait pas dans l'enquête publique. Il aurait donc dû faire l'objet avant les travaux d'une nouvelle consultation du public. Or nous sommes étonnés de constater que ce n'est qu'une fois que les travaux sont pratiquement terminés qu'est lancée la consultation publique. Cela ne laisse malheureusement pas beaucoup de doute sur la considération qui sera faite de l'avis du public. Inutile donc de donner un avis favorable ou défavorable puisque de toute façon les travaux sont pratiquement terminés et qu'il ne s'agit que d'une régularisation. On notera cependant que là encore, comme pour l'enquête publique de 2022, l'étude d'impact minimise l'impact de ce projet sur l'environnement en particulier au niveau de la gare de départ et de la gare d'arrivée. Etant donnée la procédure que l'on pourrait considérer comme entachée d'illégalité (terme utilisé par les services de l'Etat, dans un courrier du 13 juillet 2023), on s'attendrait au moins à la mise en place de mesures compensatoires. Hélas, non, puisqu'en page 203 de l'étude d'impact on peut lire : « en l'absence d'impact résiduel significatif, il n'est pas	Défavorable

		nécessaire de mettre en place de mesures compensatoires ». Cette fois, l'étude d'impact évoque brièvement le projet de Réserve Naturelle Régionale (RNR) en cours, en présentant une proposition de zonage (p 192). Or, à ce jour, cette proposition de zonage n'a fait l'objet d'aucune consultation des associations engagées dans le projet ni d'aucune concertation lors des réunions en vue de la création de la RNR. Si la ZSC Natura 2000 de la Clarée est évoquée, curieusement, aucune mention n'est faite de l'impact de ce projet sur la ZSC Natura 2000 « Rochebrune, Izoard, Vallée de la Cerveyrette » (FR 9301503) pourtant située plus proche du projet (env. 3 kms). En effet, l'augmentation du débit couplé au projet d'arrivée du télésiège italien du col de Saurel au sommet du rocher de l'aigle risque d'entraîner une surfréquentation dommageable dans la vallée de la Haute Cerveyrette. Il ne reste qu'à espérer que les systèmes de visualisation des câbles pour éviter les collisions de l'avifaune seront bien mis en place et que l'indication de non fonctionnement de cette télécabine en été sera bien respectée. Bien entendu, dans ces conditions, notre avis n'aurait donc pas été différent de celui émis lors de l'enquête publique du 14 août 2022.	
249	Hervé GASDON (Président de la SAPN-FNE 05)	Le 16 août 2022, la SAPN-FNE 05 donnait un avis à l'enquête publique pour le remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle dans le massif du Chenaillet sur la commune de Montgenèvre (Hautes-Alpes) par un télésiège débrayable de 6 places (avis en PJ). Au cours de l'enquête publique un nouveau projet apparaissait. Le projet de télésiège 6 places était remplacé par une télécabine 10 places. Ce nouveau projet n'a pas l'objet d'une enquête publique alors que celle-ci était nécessaire. Il aurait donc dû faire l'objet avant les travaux d'une nouvelle consultation du public. Plusieurs associations dont la SAPN-FNE 05 ont alerté le Préfet des Hautes-Alpes le 28 octobre 2022 sur ces faits en mentionnant : « Du coup, il nous apparaît que ce remplacement se fait sur des bases non conformes car les informations données à l'enquête sont très différentes de ce qui va être réalisé, et l'augmentation de débit lié au changement de matériel sont de nature à modifier grandement fonctionnement et impact de cet appareil. Ceci n'a pas permis au public de disposer d'une information exhaustive sur la nature de l'opération mise à l'enquête et par la même sur l'impact du projet sur l'environnement ». Dans une réponse en date du 15 décembre 2022 le Préfet nous répondait en particulier : « Un projet de télécabine devra donc être soumis soit à une modification soit à nouvelle autorisation d'urbanisme et aux éventuelles procédures requises dans le cadre réglementaire choisi, suivant notamment l'évaluation qui sera faite de l'impact sur l'environnement du nouveau projet au regard de celui déjà autorisé, qui déterminera le caractère substantiel ou non des modifications apportées ». Il est à noter que l'impact environnemental de cette télécabine est bien plus important que celui du projet précédant tout particulièrement avec l'augmentation de la fréquentation toute saison. Ceci est réalisé sans aucune considération sur le projet de Réserve Naturelle Régionale du Chenaillet. Car dans le droit fil de cette « consultation » et contrairement à ce qu'il est indiqué dans les documents, nous pensons que la volonté de la Régie autonome	Défavorable

		des remontées mécaniques de Montgenèvre est de faire fonctionner cette télécabine l'été. Devant la complaisance des services de l'Etat les travaux sont commencés et bien entamés alors que cette consultation n'est même pas finie ! Cette consultation dite publique n'est donc que de pure forme face à cette procédure entachée d'illégalité. Constatant cette supercherie, la SAPN-FNE 05 ne donne pas d'avis et se réserve le droit d'agir ultérieurement.	
250	Raoul MARIN	Messieurs les aménageurs, décideurs et autres représentants de l'unilatéralisme en matière d'autonomie locale et de protection du patrimoine. Entre questions restées sans réponses, mises au pied du mur, mises devant le fait accompli et modifications du programme en cours de consultation, s'agissant du Rocher de l'Aigle, vous laissez peu de place à l'expression de la position adverse. Aussi ferons-nous comme si de rien n'était, et nous limiterons-nous à quelques remarques à référence particulière mais, nous semble-t-il, de portée nettement générale. Bien entendu, ces propos ne sont spécialement adressés à aucune des personnalités en cause ; elles sont trop nombreuses et leur langage est trop ambigu pour justifier un tel traitement. Dans la présente affaire, les deux principaux types de nuisances dus à l'activité touristique – mieux vaudrait parler ici d'activité loisirique – , savoir le suréquipement et la surfréquentation, s'exercent de manière fort différente selon que l'on se place du point de vue de Montgenèvre ou de celui de Cervières, sur le versant opposé du système orographique développé autour et à partir du Chenaillet, que se partagent les deux communes. Côté Montgenèvre, le suréquipement, routes d'accès aux chantiers, pylônes, volume démesuré des gares d'arrivée etc, élaboré dans le non-respect des délais et autres prescriptions légales, porte toujours davantage atteinte, d'une part au patrimoine culturel commun relatif à l'esthétique d'ensemble du paysage, d'autre part à l'importance scientifique des biotopes. Côté Cervières, le problème se révèle d'une tout autre nature – si l'on peut dire. L'équipement loisirique y est inexistant, compte tenu, néanmoins, du préjudice esthétique causé par la visibilité depuis la haute vallée des superstructures métalliques des téléphéragés de Montgenèvre et Césanne. En revanche, les dégradations dues à la surfréquentation pédestre et vététique via les cols frontières pour l'essentiel, nous mettent face à un véritable fléau. Aux abords de la plaine du Bourget, des sites d'une incomparable richesse en matière de biodiversité, sont abîmés à jet continu, pour ne point dire définitivement saccagés. Il va de soi que la noria de télécabines à dix places arrivant à proximité quasi immédiate de la ligne de crête ne ferait qu'aggraver les dégâts dans des proportions plus que dramatiques.	Défavorable
251	Giacomo FIORA	e travaille en tant que moniteur de ski à l'ESI de Montgenèvre depuis 2013. Pendant ce temps j'ai pu voir la station évoluer, dans le bon sens, grâce aussi à des investissements conséquents, nécessaires pour rester une station compétitive par rapport à d'autres stations voisines, parfois plus grandes et avec plus de moyens. La modification de l'installation du Rocher de l'Aigle était nécessaire, urgent, à ne pas reporter. Voici les raisons pour lesquelles, à mon avis, il était nécessaire de procéder à ces investissements:	Favorable

		- avec l'ancienne installation il fallait 18 minutes pour arriver au sommet du rocher de l'Aigle, difficile avec un cours de ski d'une heure d'arriver là. Cela limitait sans doute l'expérience client. - Souvent les cours collectif sont de 2h30'. Avec les cours confirmés la rotation en Italie, en passant par le rocher de l'Aigle, était un grand classique mais une fois complété la descente du coté italien il restait peu de temps pour compléter le cours, et donc profiter pleinement de Clavière et des pistes italiennes. Il s'agissait d'un tour duquel on revenait avec toujours la sensation d'avoir perdu une partie des pistes qu'on pouvait skier. - Une des spécificités de Montgenèvre est justement ce coté frontalier, la possibilité de se rendre en ski en Italie et revenir, ski aux pieds. Les clients apprécient toujours cette possibilité, avec une installation moderne et rapide, comme celle qui viens d'être réalisé, l'expérience client va croître, sans doute. - Souvent au rocher de l'Aigle il y a du vent et les températures sont parmi les plus basses de la station, en plein hiver on ne pouvait pas profiter pleinement de la descente car on avait eu trop froid lors des 18 minutes de la remontée. Alors faire 2 rotations n'était pas envisageable, maintenant cela sera possible car à l'abri du vent et des éléments à l'intérieur de la nouvelle cabine. - Une des plus belles descentes en hors-piste sur Montgenèvre se fait au départ du sommet du Rocher de l'Aigle: la durée de l'ancienne remontée limitait forcément la possibilité de profiter de ce domaine fantastique. Les adeptes du free-ride étant de plus en plus nombreux, c'est bien d'aller dans ce sens là. - Le réchauffement climatique est déjà en cours, il faut pouvoir exploiter au maximum la station de ski particulièrement le secteur nord, en altitude, où la neige reste de bonne qualité plus longtemps. Certainement la nouvelle installation permet cela. - Une station moderne doit avoir des installations modernes, débrayables avec un temps de remontée réduit, la nouvelle installation remet Montgenevre de plein droit dans le match avec les stations voisines. - Aussitôt que j'ai eu connaissance des travaux pour la nouvelle télécabine j'ai donné l'information à tous mes meilleurs clients (ceux qui reviennent d'une année sur l'autre). J'ai eu que des bons retours, certains skient à Montgenevre depuis plus de temps que moi... - Les dernières saisons ont été caractérisés par un manque de neige et cela va être de plus en plus le cas dans les années à venir. Le nouveau lac augmente la capacité de stockage d'eau pour la neige de culture. Cela permettra plus de marge en cas de saisons sèches. - Le succès de la saison 2022/23 est dû, en grand partie, à un meilleur enneigement de Montgenèvre par rapport aux stations voisines. En augmentant la capacité d'enneigement par neige de culture Montgenèvre mets toute les chances de son coté pour répliquer le succès de l'année dernière. - Les stations comme Bardonecchia qui ont peu investi en neige de culture ont vu le nombre des fréquentations chuter dramatiquement ces dernières années. - Nous avons la chance à Montgevre d'être une station haute, si les pistes seront en bonne conditions les années à venir, contrairement aux station de ski de basse altitude, on pourra profiter d'une augmentation des fréquentations aux sports d'hiver. Cela entraînera plus des recettes, donc une meilleure capacité de financement pour	
--	--	--	--

		des futurs investissements qui se rendront nécessaire, ou tout simplement un remboursement plus rapide que prévu des dettes en cours. - C'est en regardant au futur, en prenant en compte le réchauffement climatique, considérant le nouvelles pratiques (free-ride, ski de rando, raquettes, speed-riding etc.) qu'on reste une station moderne et dynamique. Seulement comme ça la fréquentation de la station pourra continuer, voire augmenter. C'est pour quand un nouveau télésiège (debrayable) au Chalvet?	
252	Catherine MOGNOLLE	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
253	Patrizia SOTTILE	Sono stata molto soddisfatta del progetto che è stato realizzato presso l'impianto che ha portato alla realizzazione della telecabina.	Favorable
254	Piero DANUSSO	Bellissima e utile iniziativa, complimenti.	Favorable
255	Luca DANUSSO	Bellissimo progetto complimenti. Soprattutto per i piccoli sciatori	Favorable
256	Daniel DURBIN	J'émet un avis favorable à la création du nouveau télécabine du Rocher de l'aigle	Favorable
257	Véronique DURBIN	J'émet un avis favorable à la création du nouveau télécabine du Rocher de l'aigle	Favorable
258	Fabien DURBIN	J'émet un avis favorable à la création du nouveau télécabine du Rocher de l'aigle	Favorable
259	Anthony DURBIN	J'émet un avis favorable à la création du nouveau télécabine du Rocher de l'aigle	Favorable
260	Pauline COPOLANI	J'émet un avis favorable à la création du nouveau télécabine du Rocher de l'aigle	Favorable
261	Laure MEYER	J'émet un avis favorable à la création du nouveau télécabine du Rocher de l'aigle	Favorable
262	Laurence PHILIP	Je suis favorable à ce projet qui apporte un plus pour les touristes; des cabines pouvant accueillir 10 personnes, permettent de moins attendre dans le froid et d'avoir plus chaud pour monter au Rocher de l'Aigle.	Favorable
263	Nicole DELAS	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
264	Laurent MERESSE	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
265	Jean-Marc BARLIER	Je soussigné, Jean-Marc BARLIER, demeurant à Puy Saint Eusbèbe (05200), fréquentant très souvent la station de Montgenèvre suis très favorable à la nouvelle télécabine du rocher de l'aigle. Cette télécabine remplace un télésiège totalement obsolète. Elle est bien plus rapide et confortable et favorisera la liaison avec l'Italie ce qui n'est pas négligable pour l'économie locale. De plus cette télécabine est implantée avec beaucoup moins de pylones. Je me réjouis de pouvoir en profiter cet hiver.	Favorable

266	Colette FAURE-BRAC	Je soussignée FAURE-BRAC Colette, membre de l'AESC, insiste et maintien l'annulation de ce projet sur le télésiège du Rocher de l'Aigle pour les raisons suivantes : - Ce télésiège va décupler la fréquentation et brassera bien trop de passagers. - Ces remontées mécaniques qui fonctionnent l'été sont des nuisances sonores et engendrent des activités d'engins de chantier, des randonnées vélos et piétonnes, qui perturbent la faune. Le passage se fait au pied du massif du Chenaillet, qui doit être protégé. Ce site est d'une curiosité géologique, botanique, géographique. C'est pour cela qu'il faut l'interdiction de tous engins motorisés, VTT, quads. En effet, ils dégradent le sentier botanique et dérangent les animaux, chamois, marmottes, chevreuils, etc. Un tel site doit être protégé et réservé au tourisme scientifique, aux promeneurs, aux activités de recherches et d'approfondissements. C'est une richesse du patrimoine, il est important d'en conserver son authenticité. - Le télésiège va décupler les vas et viens dans la Haute Vallée des Fonds de Cervières. Ce site est d'un grand intérêt patrimonial avec son marais de la plaine du Bourget, reconnu comme zone Natura 2000. Il est important de le transmettre intact aux générations futures. - A l'heure actuelle, avec le changement climatique, il est indispensable et il est grand temps d'en prendre conscience, car la nature saura reprendre ses droits. On commence à se rendre compte de ces conséquences !... - C'est pour la protection de la nature, du massif du Chenaillet, de la Haute Vallée des Fonds de Cervières, du marais du Bourget, que je suis tout à fait contre ce projet, qui favorisera, encore une fois, le plaisir, l'argent, et les promoteurs. - Un tel projet, est inconcevable !... Pour ceux qui veulent « s'écarter », il est possible de le faire en utilisant leurs jambes uniquement. De fait, ils admireront la nature en respirant l'air pur de la montagne. C'est excellent pour la santé ! Je désire revoir, s'il vous plaît, un reçu de se courrier de votre part, en vous remerciant.	Défavorable
267	Laurence BISSEUX	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
268	Benoît NIESS	Je vois sur les réseaux sociaux l'avancée de la nouvelle remontée au rocher de l'aigle. Je suis ravis de ces travaux. Très bonne évolution pour notre station préférée !! À très bientôt sur les pistes de l'aigle !	Favorable
269	Margot NOTTELLET- CHOQUEUX	Je me permets de vous informer que je suis totalement favorable à l'idée de réaménager le télésiège « Le Rocher de l'Aigle ». Celui-ci sera bien plus pratique et fluide, d'autant plus qu'il y aura, en quelque sorte, moins de pollution visuelle. Donc, pourquoi ne pas l'améliorer ?	Favorable
270	Ludovic SANTERRE	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
271	Léa RENAULT	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de moderniser le parc de remontées mécaniques tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
272	Hélène VEILHAN	Je m'oppose à la construction du télécabine du Rocher de l'Aigle et à la régularisation du permis de construire pour les travaux effectués. En effet, ce projet va détruire les écosystème si fragiles de nos montagnes. Il avar des impacts négatifs sur les la zone Natura 2000 FR9301503 « Rochebrune-Izoard-Vallée de la cerveyrette » à 3km du projet, qui inclut notamment le marais du Bourget et une partie du versant Sud du massif du Chenaillet. Le massif geologique du Chenaillet est reconnu comme étant un patrimoine exceptionnel à protéger par tous les acteurs régionaux (de la mairie de Mongenevre à la région). Destruction des écosystèmes, destruction du patrimoine géologique. Ce projet doit être abandonné et l'état initial retrouvé. C'est aussi un risque pour les activités économiques du secteur tournées vers la pleine nature et vers un tourisme durable et modéré. Les touristes sont	Défavorable

		maintenant plus à la recherche de site préservés et épargnés par des infrastructure lourde qui détruisent le paysage. Merci pour la prise en compte de cet avis et merci de m'envoyer un accusé de réception	
273	Killian ILLIANO	Je suis favorable à ce projet	Favorable
274	Franck LECOUTRE	Je tiens par la présente à soutenir le projet de télécabine du Rocher de l'aigle. Cette remontée située en altitude dessert un secteur très enneigé, et représente un équipement névralgique et primordial du domaine skiable international France Italie. Cet équipement représente un atout considérable pour le maintien et la pérennisation de l'économie et des emplois du territoire. C'est aussi une remontée mécanique beaucoup plus confortable pour la clientèle sur ce secteur de haute altitude. Bravo pour ce nouvel équipement bénéficiant à la clientèle touristique et à l'activité économique de Montgenèvre mais aussi de tout le territoire transfrontalier.	Favorable
275	Pour Mountain Wilderness, Rémy BERNADE Secrétaire général adjoint Délégué 05	Nous souhaitons prendre part à cette consultation en tant qu'association reconnue d'utilité publique, agréée pour la protection de l'environnement au niveau national. Nous nous étonnerons en premier lieu de la singularité de la démarche. Dans un premier temps, le public a en effet été sollicité pour répondre à une enquête publique pour le remplacement de l'actuel TS de l'Aigle par un autre télésiège 6 places débrayable. Celle-ci à peine finie, des rumeurs rapidement confirmées, font état de l'existence d'un projet d'un télécabine 10 places qui finalement serait retenu dans le cadre de ce renouvellement. La construction de celui-ci est maintenant quasiment terminée ; il est donc un peu tard pour donner son avis. Bien que la légalité de la procédure semble être formellement respectée (même s'il a fallu un petit peu insister pour cela !), il aurait été beaucoup plus honnête de « jouer cartes sur table » dès le départ. Nous espérons qu'à l'avenir une plus grande transparence sera de mise. Nous avons par ailleurs certaines remarques de fonds. Premièrement, on constate qu'en aucun cas la réserve naturelle régionale en projet dans le massif du Chenaillet n'est citée. Quelle interprétation peut on donner à cette omission ? Le projet avance, vous en êtes informé. Il nous aurait semblé intéressant que les éventuels impact du nouvel appareil sur l'autre versant de la montagne soit étudiés. Une autre lacune du dossier d'enquête est d'avoir omis de signaler le projet de liaison avec l'Italie. La station de Clavière va renouveler l'équipement du col Saurel et construire un TS 4 places débrayable rapide (2400 personnes/h) atteignant le Colle Verde. Ces nouvelles infrastructures ne peuvent qu'engendrer une fréquentation accrue des pistes côté français ce que l'étude d'impact n'a pas pris en compte. Concernant l'enneigement futur du domaine, nous répétons les remarques que nous avons porté à votre connaissance lors de l'enquête publique. Certes l'étude Climsnow montre que l'enneigement des pistes desservies pourrait être suffisant dans les années à venir, même à moyen terme. Cependant, on connaît les limites générales de ce genre d'études (elles ont d'ailleurs été rendues publiques par les scientifiques à l'origine de la méthode), et ici, on fait totalement abstraction de l'enneigement à plus basse altitude, front de neige à 1800m ; l'utilisation de quelques pistes en haut du domaine sera t'elle suffisamment attirante pour pérenniser le modèle économique de la station ? De toute façon, la production de neige artificielle sera nécessaire en grande quantité. Or l'énergie va devenir de plus en	Défavorable

		plus chère et surtout l'eau sera de plus en plus rare et sera obligatoirement à partager, notamment pour des usages beaucoup plus vitaux que les loisirs par exemple l'alimentation. On ne pourra peut être pas faire autant de neige que souhaitée. Pour finir, nous notons que dans votre réponse au deuxième avis de la MRAE, vous vous engagez à ne pas utiliser cet équipement en été. Nous vous en remercions mais nous resterons très vigilants sur le respect de cet engagement. D'autre part, il serait dommage que vos efforts soient annihilés par les voisins italiens. Il serait très souhaitable que vous puissiez obtenir d'eux la même non-utilisation estivale du TS du Colle Verde afin que ces vallons restent tranquilles tout l'été. Dans tous les cas, une réflexion prospective sur l'avenir de la station au cœur d'un espace plus vaste nous semblerait pertinente, en requestionnant y compris les orientations prises lors de l'élaboration du SCoT à l'aulne des effets du réchauffement climatique de plus en plus prégnants, comportements des publics « post COVID », enjeux sur l'eau de plus en plus impactants, problèmes de mobilités et de risques naturels...	
276	Bernadette BRUNET (Présidente AESC)	Préambule En août 2022, lors de l'enquête publique pour la mise en place du télésiège 6 places exploité uniquement en hiver, l'AESC avait transmis ses observations et propositions au Commissaire Enquêteur. La question de l'exploitation estivale, niée dans l'étude d'impact, était déjà posée, ainsi que celle de la prise en compte du projet de Réserve Naturelle Régionale sur le massif du Chenaillet, déjà engagé mais ignoré dans les documents de l'enquête. Suite à des questions du Commissaire Enquêteur, la Mairie de Montgenèvre reconnaissait sa volonté d'exploitation estivale et transmettait au Commissaire Enquêteur une carte de zonage d'un périmètre d'étude pour la Réserve, faisant croire au Commissaire Enquêteur que cette carte avait été élaborée avec les associations du groupe de travail constitué pour la mise en protection du massif du Chenaillet, ce qui n'était pas le cas. Par la suite, nous apprenions que le télésiège 6 places était remplacé par une télécabine 10 places, que l'exploitation estivale n'était officiellement plus de mise (dans « Alpes et Midi », le 19 janvier 2023, le Maire de Montgenèvre indique « De plus, les cabines seront enlevées et stockées durant l'été, impactant d'autant moins le paysage »), puis qu'elle était réinscrite dans les documents du premier permis modificatif (Etude d'impact modifiée / février 2023), puis à nouveau ré-abandonnée (réponse à la MRAE / avril 2023), ce qui été confirmé à l'AESC par courrier du Maire de Montgenèvre le 29 juin 2023. Suite au recours gracieux de l'AESC contre le permis modificatif accordé le 27 avril 2023, la Préfecture indique : « Il en ressort une illégalité sur la mise à disposition du public du nouveau projet de télécabine », cette formalité préalable étant « régularisable » (courrier du 13 juillet 2023). Suite au dépôt d'un second permis modificatif (10 août 2023), la consultation actuelle du public (18 oct- 17 nov 2023) est réalisée alors que les travaux sont terminés et les équipements en phase de test. Observations et questions de l'AESC • Est-il raisonnable de poursuivre encore davantage l'anthropisation de cette zone de haute montagne ? La montagne d'altitude est un espace rare, de très haute valeur pour l'Homme et pour le Vivant, qui se trouve toujours plus dénaturé sous la pression de l'homme « moderne ». Cette évolution constitue une	Défavorable

		perte considérable et irréversible du patrimoine naturel, paysager, ainsi que symbolique et spirituel pour l'être humain. Toute intensification supplémentaire de cette anthropisation dégradante ne saurait se justifier que par l'impérieuse nécessité, qui n'est clairement pas présente ici. Par le surcroît de pression humaine qu'entraînera inévitablement ce projet, l'atteinte supplémentaire qu'il portera à ce milieu précieux ne nous paraît absolument pas justifiée au regard de ses objectifs. Ce projet nous paraît aussi totalement incompatible avec la préservation des ressources, notamment hydriques, et du climat, qui s'impose aujourd'hui à notre société. Il serait grand temps de penser la montagne autrement, et d'orienter l'argent public vers les défis écologiques considérables auxquels le pays doit faire face. Concernant la période d'exploitation : ● Pouvez-vous répondre clairement et définitivement à la question : « la télécabine sera-t-elle exploitée en saison estivale ? » Contrairement aux dernières positions officielles de la Mairie de Montgenèvre qui exprimaient explicitement l'abandon de l'exploitation estivale (voir ci-dessus), le deuxième permis modificatif déposé le 10 août 2023 indique toujours, dans sa notice descriptive, que l'exploitation sera hivernale ET estivale. Venant après les changements de pied successifs rappelés en préambule, cette incohérence prolongée dans la présentation de la politique d'exploitation de l'équipement n'est pas acceptable. Si l'exploitation estivale est réellement abandonnée, le permis modificatif devrait l'indiquer clairement afin que le doute soit définitivement levé. ● La télécabine du Rocher de l'Aigle est associée côté italien à la réalisation du télésiège Gimont-Colleto Verde annoncée pour 2024, chaque projet se justifiant par la réalisation de l'autre (ce que les logiciens appellent joliment « l'étreinte fatale »). Notons que les études d'impact indiquent à tort que le projet italien a été réalisé en 2022 (Etude d'impact modifiée - p155). Si la télécabine du Rocher de l'Aigle ne fonctionne pas en été, qu'en sera-t-il pour le télésiège italien ? Pouvez-vous confirmer que le télésiège italien ne fonctionnera pas non plus en période estivale, ces deux équipements étant étroitement associés ? Concernant les risques liés à la surfréquentation et les atteintes à la biodiversité ● L'étude d'impact modifiée, tout comme l'étude initiale de 2022, ne présente aucune analyse de l'impact sur la biodiversité du surcroît de fréquentation engendré par le projet, que ce soit l'hiver ou l'été. La réponse fournie à la MRAE à ce sujet, suggérant l'absence d'itinéraires dans ce secteur, est trompeuse, omettant par exemple les itinéraires de randonnée et de trail dénommés « Le Chenaillet » qui passent au voisinage de la gare d'arrivée du Rocher de l'Aigle. De nombreux itinéraires de randonnées, de VTT ou de trail existent sur le massif du Chenaillet, promus par les stations française et italienne et nul doute que la télécabine favorisera l'accès à ces parcours et suscitera la mise en place de nouveaux parcours. De plus, cette réponse occulte totalement la forte fréquentation actuelle du versant cerveyrin du massif du Chenaillet, que ce soit à partir du versant Nord (Montgenèvre), ou à partir du lac Gimont très facilement accessible par le côté italien, alors que le versant cerveyrin fait déjà l'objet de dégradations dommageables pour les milieux naturels par l'importante fréquentation touristique et	
--	--	---	--

		scolaire. Or ce projet, avec le télésiège Gimont-Colletto Verde côté italien, répond à la volonté affichée des stations française et italiennes de «faciliter les échanges d'un versant à l'autre des domaines skiables » et de « garantir une itinérance franco-italienne en toutes saisons » (cf SCOT du Briançonnais DOO p64), et entraînera par conséquent un accroissement « voulu » de la fréquentation du massif du Chenaillet. L'étude d'impact n'envisage aucune mesure compensatoire à ce sujet. Le versant cerveyrin est particulièrement attractif et « vendeur » car vanté pour sa haute vallée encore vierge d'aménagements, et il subit une fréquentation hivernale et estivale de plus en plus dommageable pour les milieux naturels et la biodiversité. L'exploitation estivale des équipements du Rocher de l'Aigle ne ferait qu'aggraver cette situation de surfréquentation déjà prégnante. En effet, ces dernières années, les VTT, VAE et tous types de 2 roues, les coureurs, randonneurs, publics scolaires et scientifiques des sites géologiques exceptionnels, de plus en plus nombreux, ont fortement dégradé les sentiers et leurs abords. Des zones humides ont été piétinées et traversées. De multiples passages hors sentiers ont été créés, avec des disparitions de couvert végétal et de sols qui, en haute montagne, mettent très longtemps à se reconstituer, voire ne se reconstituent jamais. Certaines plantes rares ont déjà disparu. En hiver, les pratiques « hors pistes » qui se sont développées (ski, raquettes, randonnée, vélos) conduisent à des dérangements néfastes de la faune, ainsi qu'à des dégradations des sols et du couvert végétal. Toutes ces pratiques s'accroissent dans un contexte où les acteurs économiques et institutionnels promeuvent la montagne et les espaces naturels comme un « fabuleux terrain de jeux » dans lequel la protection de la biodiversité est tout à fait secondaire. • Face à ce constat, la mise en place de mesures de protection telles que le projet de Réserve Naturelle Régionale en cours de construction est une nécessité. Dans l'étude d'impact modifiée, seule une référence au projet de RNR a été ajoutée (page 117 Chapitre Patrimoine culturel et archéologique / Site naturel emblématique), avec une carte présentant un projet de "premier périmètre de principe" qui "servira de base de travail" mais qui, rappelons-le, n'a jamais été discuté avec les associations parties prenantes. Le projet de réserve en cours n'est pas mentionné dans le résumé de l'étude d'impact ni dans aucun des tableaux d'analyse des impacts. La Mairie de Montgenèvre, partie prenante dans ce projet, ne devrait-elle pas mettre en avant le projet de Réserve dans sa communication ? Quels moyens seront mis en œuvre par la Mairie pour supprimer les impacts négatifs de l'accroissement de la fréquentation entraîné par les nouveaux équipements, français et italien, du Rocher de l'Aigle ? On note également que dans les deux études d'impact, la zone Natura2000 FR9301503 « Rochebrune-Izoard-Vallée de la cerveyrette », qui inclut notamment le marais du Bourget et une partie du versant Sud du massif du Chenaillet, située dans le même massif à moins de 3 km, est totalement ignorée. De même, les nombreuses études naturalistes effectuées sur le massif du Chenaillet depuis plus de 20 ans ne sont même pas citées, alors que ces lacunes avaient déjà été signalées lors de l'enquête publique en 2022.	
--	--	---	--

		Concernant le changement climatique et les besoins en eau et énergie accrus Le projet est fortement associé à la production de neige de culture, forte consommatrice de ressource en eau et d'énergie. Il y a là une fuite en avant car les besoins en neige de culture vont augmenter, alors que la ressource en eau va se raréfier et l'énergie devenir une ressource de plus en plus précieuse. Le ski n'est-il pas voué à devenir un luxe pour notre société ? Compte-tenu de l'impact énergétique délétère du tourisme intensif, comment concevez-vous la contribution de la station à la politique de transition énergétique ? La justification de l'utilisation pour la neige de culture d'une ressource en eau de plus en plus convoitée devrait également s'analyser au moins à l'échelle des bassins versants régionaux (Durance, Doire). Dans son avis, "La MRAE recommande de démontrer, à partir d'éléments de consommation quantifiés et suffisamment précis, que la ressource en eau est suffisante pour répondre à l'ensemble des usages dans le futur, dont l'enneigement artificiel dans un contexte de réduction de la durée d'enneigement en raison du changement climatique." La réponse apportée à cette demande ne fait état que de données pour la situation actuelle, l'estimation des besoins et ressources futurs prenant en compte le changement climatique n'est pas présentée. Or c'est bien une question primordiale. Pouvez-vous présenter ces données de projection, mettant en regard les besoins et les ressources futurs pour les différents usages de l'eau ? Concernant l'impact paysager : Dans l'étude d'impact, l'impact paysager de la télécabine est minimisé : en réalité, il est beaucoup plus important. Les nouvelles gares sont beaucoup plus volumineuses et plus hautes que les anciennes gares. La nouvelle gare d'arrivée se détache beaucoup plus sur la crête que l'ancienne gare, et devient beaucoup plus visible depuis de nombreux points de vue. Les pylônes, certes moins nombreux et épargnant les zones humides, sont beaucoup plus grands et imposants. Ces détériorations de paysage semblent complètement occultées. Concernant les travaux de la gare italienne du Rocher de l'Aigle : La RARM indique que les travaux de terrassement de la gare italienne ont été réalisés cette année (2023) en même temps que ceux de la gare française. Dans quel contexte réglementaire ont été effectués ces travaux, dont une partie se situe en France et qui ne sont pas mentionnés dans le permis modificatif ? De plus, l'AESC rappelle que le projet de porteur Cesana-Rocher de l'Aigle figure dans le SCOT du Briançonnais en tant qu'UTN structurante à moyen et long terme, et que sa réalisation est conditionnée à "une Modification, Révision allégée ou une Déclaration du projet du SCOT approuvé et d'une présentation devant le comité de massif compétent". Où en est cette procédure ? Points spécifiques • Une mesure compensatoire prévue dans l'étude d'impact est à confirmer : Pouvez-vous confirmer la mise en place des balises avifaune sur le câble de sécurité, avant la mise en service de l'installation, comme prévu dans l'étude d'impact (p201 Mesure de réduction 5), tous les 3 ou 5m (actuellement, les photos disponibles montrent qu'elles ne sont pas installées) ?	
--	--	--	--

		● Un document est manquant : Dans les documents fournis, l'étude Climsnow n'est pas jointe en annexe de la réponse faite à la MRAE, contrairement à ce que vous indiquez dans votre réponse. Pouvez-vous la mettre à disposition du public, comme les autres documents ?	
277	Georgia GALLON	Je vous écris pour vous donner mes commentaires sur la nouvelle télécabine du Rocher de l'aigle. J'ai trop hâte de prendre la nouvelle télécabine, et de profiter du paysage magnifique sur l'Italie et sur les écrins. La liaison avec l'Italie va être beaucoup plus facile maintenant. Merci Montgenèvre!	Favorable
278	Jean-Louis ILLIANO	Je me permet de vous envoyer ce mail pour vous soutenir sur ce projet qui était plus que nécessaire. Etant gérant de l'hôtel Valérie, je soutient en effet ces travaux, car pour le bon fonctionnement de nos commerces à Montgenèvre, pour le bien de nos clients de plus en plus exigeants ces travaux sont plus qu'utiles.	Favorable
279	Valérie ILLIANO	Je souhaite vous donner mon avis sur les nouvelles télécabines du Rocher de L'Aigle. Ces travaux donnerons un "coup de fouet" à la station de Montgenèvre. Je suis habitant à l'année à Montgenèvre, et vous avez mon soutien total sur ces changements très important qui ont été fait. Merci à vous .	Favorable
280	Mélanie AUDOUAR	En me connectant sur Face Book, je viens de voir la nouvelle télécabine du Rocher de L'Aigle. Cette année encore nous venons à Noël et nous avons hâte de découvrir cette nouvelle structure. Nous avons pris connaissance de ce projet l'an dernier, et vous pouvez croire à notre entier soutien pour la réussite de ces travaux qui étaient très utiles.	Favorable
281	Pierre DEBAILLE	Je suis un adepte du ski à Montgenèvre, j'ai appris par mon hébergeur(hôtel valérie) que le télésiège du Rocher de L'Aigle avait été remplacé par une télécabine beaucoup plus rapide. Vous avez tout mon soutien sur ce changement qui était plus que nécessaire pour le tourisme. Très beau projet que nous avons hâte d'inaugurer. Merci à vous pour ce changement	Favorable
282	Sébastien JEAN	Je viens skier à Montgenèvre depuis plusieurs années maintenant. Je suis ravis que les télésièges du Rocher De L'Aigle ont été remplacés par des télécabines. Il nous était de plus en plus difficile d'utiliser ces télésièges car trop long à la montée. Vous avez eu une très bonne idée que je soutient pleinement. Merci à vous de prendre soins de vos clients.	Favorable
283	Vincent BOULEAU	Nous avons réservé encore une fois pour nos vacances de fevrier à montgenèvre. Nous sommes ravis de constater que le projet du rocher de l'aigle à enfin aboutit. Vous avez notre soutien sur ces travaux qui je pense est un grand plus pour la station de Montgenèvre.	Favorable
284	Judith BEDARI	Au nom de notre C.E (Gagneraud TP), nous tenons à vous remercier sur le changement des télésièges transformés en télécabines. Nous réservons chaque année un week end voir deux et nous tenons à vous féliciter pour ce projet qui vois enfin le jour. Nous vous soutenons pleinement et nous vous remercions encore une fois.	Favorable
285	Benoît ESTEVE	Je souhaite participer à l'enquête publique concernant le projet de construction de la télécabine du Rocher de l'Aigle. Suite à ma lecture du dossier, j'ai relevé les points suivants : - Les travaux réalisés et quasiment terminés en toute illégalité ne correspondent pas au permis de construire déposé. Je veux parler ici de la rénovation innocente du télésiège 4 places qui devait devenir	Défavorable

		un télésiège 6 places or il s'agit d'une télécabine de 10 places qui a été construit à la place. C'est inacceptable d'avoir ainsi berné les citoyens lors de la dernière enquête publique. - L'exploitation hivernale présentée dans le permis de construire s'est transformée sans consultation ni information en une exploitation hivernale ET estivale. - La zone Natura 2000 de Cervières ,située dans le même massif est ignorée. Elle sera fortement impactée par la surfréquentation estivale engendrée par cette télécabine. - Les études naturalistes effectuées sur la massif du Chenaillet depuis 20 ans ne sont ni citées ni prises en compte. - L'impact visuel et paysager de la télécabine, de la gare et des pylônes (30m) est considérable et il est minimisé dans le projet présenté au public .Il ne correspond pas à la réalité. - Enfin dans un contexte actuel de changement climatique, qu'est ce qui peut justifier un tel équipement luxueux et disproportionné. L'argent public devrait être utilisé pour aider la transition énergétique et préserver la biodiversité Ainsi je demande que les points suivants soient mis en place : - La garantie que l'exploitation de la télécabine restera hivernale que ce soit côté français et côté italien. Ceci doit être impérativement inscrit dans le permis modificatif. - L'implication effective de la mairie de Montgenèvre dans le projet de Réserve Naturelle Régionale du Chenaillet. - Faire apparaître l'étude CLIMSNOW qui n'est pas jointe aux documents fournis (en annexe à la réponse à la MRAE) - La confirmation de la mise en place des balises avifaunes sur le câble de sécurité AVANT la mise en service de la télécabine. Actuellement elles ne sont pas installées.	
286	Florent MULLER	Ma famille et moi sommes favorable pour le projet rocher de l'aigle	Favorable
287	Cédric DELAFONTAINE	Félicitations pour le remplacement du TS du Rocher de l'Aigle. Les nouvelles cabines sont magnifiques et semblent grandes et confortables. L'ancien TS devenait nécessaire à changer	Favorable
288	Federico SAVOCA	Le rocher de l'aigle est un secteur di Domaine skiable très Beau et aujourd'hui grace à la nouvelle telecabine cette partie Sera accessible facilement et plus rapidement. Bravo pour ce beau projet ecoresponsable et moins energivore.	Favorable
289	Angélique DUTEY	Je vous envoie ce mail pour vous féliciter et vous remercier pour la construction de la télécabine du Rocher de l'Aigle. Cette remontée avait vraiment besoin d'un renouveau pour le confort d'accès de cette section importante de la station et pour la liaison avec l'Italie. Merci!!	Favorable
290	Nicolas GHIOTTO	D'ores et déjà, je préfère annoncer la couleur, mon avis est négatif. Tout d'abord, comment ne pas s'offusquer de vos pratiques qui n'embellissent pas la fonction d'élus de la République pourtant si noble ? Les travaux sont presque terminés et vous démarrez cette consultation publique, le Préfet vous l'ayant imposée dans la mesure où le projet soumis à enquête publique ne correspondait pas au projet final. Est-ce digne de votre statut de jouer comme cela sur la ligne de crête de la légalité en lien avec la Régie des Remontées Mécaniques ? Et surtout de ne pas dire la vérité aux citoyens ? Ensuite, vous savez que nos écosystèmes de montagne sont fragiles, notamment ceux du massif du Chenaillet, vous allez découpler la fréquentation de ce site avec ce nouvel équipement, ouvert été comme hiver. Vous n'étudiez pas non plus l'impact de la	Défavorable

		liaison avec l'Italie à venir, en connaissance de cause ? En créant cet équipement vous confortez également le modèle du ski qui va s'arrêter un jour ou l'autre, même si à Montgenèvre ce sera un peu plus tard qu'ailleurs. Ces millions d'euros d'argent public auraient pu être utilisés bien plus intelligemment. A noter également que les prix d'énergie ne vont cesser d'augmenter et que la pérennité économique de votre station ne sera pas certaine à moyen terme, vous vous engagez sur un chemin risqué et les générations futures s'en souviendront. Ce projet ainsi que d'autres (urbanisation pour de l'immobilier touristique, extension de retenue collinaire pour la neige artificielle joli baptisée « lac ») sont une catastrophe car ils détruisent des terres agricoles si précieuses sur nos territoires de montagne, des milieux naturels qui eux n'ont pas de valeur économique, et ils captent la ressource en eau pour du « loisir » (lorsque le réchauffement climatique va s'amplifier ce ne sera clairement plus la priorité). En espérant que vous traiterez les avis de manière transparente et que vous les publierez. Avec l'historique chaotique de ce projet de télécabine, ce serait la moindre des choses.	
291	Manon FOURNIER	Je vous adresse ce mail pour vous exprimer mon réjouissement quant à la construction récente d'une télécabine en remplacement du télésiège du Rocher de l'Aigle. Ce dernier était peu confortable et périlleux par mauvais temps, sans parler de sa durée. La télécabine est un choix judicieux, tant pour l'esthétique que pour le confort de faire cette belle piste ou la liaison avec l'Italie. Merci pour cela	Favorable
292	Didier ALBERTIN	Au delà des méthodes intolérables mises en œuvre par les décideurs pour transformer un télésiège 4 places en 6 places en exploitation hivernale, puis en télécabine 10 places en exploitation hivernale et estivale, je ne comprends pas qu'on investisse autant d'argent dans une industrie dont l'avenir est plus que compromis puis qu'il est condamné. D'autant plus qu'il se condamne lui-même puisque l'impact environnemental de l'industrie du ski a des conséquences sur le climat qui provoqueront à terme la mort des stations. Autrement dit nous assistons à un suicide de ces dernières. Chaque mesure d'amélioration du domaine skiable entraîne une sollicitation plus intensive de son environnement (fréquentation, damage, neige de culture, structure d'accueil, voie de communication, place de parking, train avions) qui elles-mêmes ont aussi leurs propres conséquences sur l'environnement. On ne peut que déplorer cette fuite en avant d'un modèle économique dépassé et obsolète, celui de la course au profit et à la croissance, qui plus est dans un domaine qui n'a d'autre utilité que de divertir sans fond, les citoyens les plus riches. J'aimerais souligner également les arguments dont nos décideurs se gargarisent pour parler de cette télécabine: avec ses cabines panoramiques on peut s'imaginer que les skieurs amoureux de la nature pourront profiter d'une vue imprenable alors qu'en fait tout ce qu'ils verront c'est les 5 skieurs assis en face d'eux. Un télésiège c'est bien plus panoramique comme vue non ? comble du comble, à 7m/s ils auront quasi 3 fois moins de temps pour en profiter. C'est de la poudre aux yeux d'or tout ça !	Défavorable
293	Tatiana PREVOST	J'ai appris avec joie la construction d'une nouvelle télécabine au rocher de l'aigle. Toute la famille sera bien heureuse de l'emprunter l'hiver prochain, c'est notre piste préférée mais le télésiège a	Favorable

		toujours été tellement long et difficile à prendre par mauvais temps ! De plus le design est vraiment très joli. Merci et à cet hiver.	
294	Hugo GHESQUIERE	Je voulais vous dire que la construction de la cabine de l'aigle est une super nouvelle . Si je peux me permettre il etait temps de faire quelque chose du telesiege qui avait fait son temps . C'était vraiment la remontée qu'il fallait changer (avec le chalvet) . De plus les cabines sont élégantes et se fondent dans le décor . Je vous dis bravo et merci . Hâte de venir .	Favorable
295	Michel RAYMOND (Directeur de Recherche au CNRS)	Monsieur le commissaire enquêteur, Après consultation attentive des documents disponibles, je souhaite faire un commentaire à propos du document « Remplacement du télésiège de Rocher de l'Aigle. Etude d'impact environnemental révisé ». Il est clairement spécifié que la période d'exploitation sera hivernale et estivale, alors que le projet initial ne concernait qu'une période d'exploitation hivernale. En ce qui concerne la faune, il n'y a aucune expertise faunistique dans le document, seulement des « observations faunistiques » à trois dates, dont 2 (en 2018 et 2020) faites incidemment à l'occasion de relevés floristiques (comme indiqué dans la section « La faune », page 3 avant la fin), et une seule (14/6/2022) axée sur les observations faunistiques. Le résultat de ces observations est à la hauteur du faible effort dédié à ces « observations » : pour les oiseaux, seulement quelques individus sont notés, appartenant à des espèces relativement communes et faciles à observer (rouge-queue noir, traquet motteux, chocard, pinson des arbres). Quatre autres espèces observées « à distance de l'axe de la remontée ». Pour les mammifères, seule la marmotte est identifiée, autre espèce qui se remarque aisément. Il n'y aurait aucun petit rongeur dans le secteur ? Aucun mustélidé ? Leur inventaire demande une certaine expertise et du temps d'échantillonnage (direct ou indirect) qui ne se réduit pas à une journée. Aucun insecte autre que des papillons ? Ca serait étonnant. Il n'y a également aucun reptile d'après le rapport, ni aucun amphibien (même pas la grenouille rousse relativement commune). En fait, des « observations » d'animaux, essentiellement faites lors d'inventaires floristiques, ne peuvent constituer sérieusement un réel inventaire faunistique. L'écologue consultant ayant réalisé cette étude en a bien conscience, raison pour laquelle il a bien noté « Observations » pour la faune, et non pas « Expertises » comme mentionnée pour la flore (qui est décrite avec précision, y compris pour les espèces non protégées). Mais c'est bien d'une véritable expertise sur la faune que l'on a besoin ici, étant donnés les enjeux. Ainsi, une étude d'impact environnemental pour la faune est ici indispensable. Maintenant que le projet signale explicitement la période d'exploitation estivale, une véritable étude d'impact environnemental sur la faune en période estivale doit être menée et rendue publique pour évaluation préalablement à toute autorisation. Une série "d'observations" ne peut tenir lieu d'expertise, telle qu'elle est requise dans une étude sérieuse d'impact environnemental. A ce titre, j'émet un avis négatif à ce projet qui ne remplit pas les conditions requises pour une étude environnementale.	Défavorable
296	Lilian STEPHAN	Je suis très favorable à la Télécabine du Rocher de l'Aigle. Le nouvel appareil ne fera que remplacer un appareil existant, sur un tracé identique. Le tout, avec plus de confort et de sécurité pour les usagers, mais moins de pylônes. La décision prise de ne pas ouvrir	Favorable

		la Télécabine l'été permettra en plus de limiter les impacts. Bravo et merci !	
297	Béatrice STEPHAN	Je suis très favorable à la Télécabine du Rocher de l'Aigle. Le nouvel appareil ne fera que remplacer un appareil existant, sur un tracé identique. Le tout, avec plus de confort et de sécurité pour les usagers, mais moins de pylônes. La décision prise de ne pas ouvrir la Télécabine l'été permettra en plus de limiter les impacts. Bravo et merci !	Favorable
298	Justine STEPHAN	Je suis très favorable à la Télécabine du Rocher de l'Aigle. Le nouvel appareil ne fera que remplacer un appareil existant, sur un tracé identique. Le tout, avec plus de confort et de sécurité pour les usagers, mais moins de pylônes. La décision prise de ne pas ouvrir la Télécabine l'été permettra en plus de limiter les impacts. Bravo et merci !	Favorable
299	Lise COET	Je suis très favorable à la Télécabine du Rocher de l'Aigle. Le nouvel appareil ne fera que remplacer un appareil existant, sur un tracé identique. Le tout, avec plus de confort et de sécurité pour les usagers, mais moins de pylônes. La décision prise de ne pas ouvrir la Télécabine l'été permettra en plus de limiter les impacts. Bravo et merci !	Favorable
300	Marion STEPHAN	Je suis très favorable à la Télécabine du Rocher de l'Aigle. Le nouvel appareil ne fera que remplacer un appareil existant, sur un tracé identique. Le tout, avec plus de confort et de sécurité pour les usagers, mais moins de pylônes. La décision prise de ne pas ouvrir la Télécabine l'été permettra en plus de limiter les impacts. Bravo et merci !	Favorable
301	Léa STEPHAN	Je suis très favorable à la Télécabine du Rocher de l'Aigle. Le nouvel appareil ne fera que remplacer un appareil existant, sur un tracé identique. Le tout, avec plus de confort et de sécurité pour les usagers, mais moins de pylônes. La décision prise de ne pas ouvrir la Télécabine l'été permettra en plus de limiter les impacts. Bravo et merci !	Favorable
302	Philippe CHOUVELON	Avis favorable pour le nouveau Rocher de l'Aigle, en espérant une continuité de la modernisation des appareils par la suite	Favorable
303	Maud CHOUVELON	Avis favorable pour le nouveau Rocher de l'Aigle, en espérant une continuité de la modernisation des appareils par la suite	Favorable
304	Gilles COURCOL	ce mail pour soutenir le projet d'installation d'une télécabine au rocher de l'aigle. Cette télécabine permettra du confort et surtout une plus grande sécurité pour les utilisateurs. tous nos encouragements pour ce projet.	Favorable
305	Jamal DORAFI	ce mail pour soutenir le projet d'installation d'une télécabine au rocher de l'aigle. Cette télécabine permettra du confort et surtout une plus grande sécurité pour les utilisateurs. tous nos encouragements pour ce projet.	Favorable
306	Franck LAUDET	En tant qu'habitues de la station, quel plaisir d'avoir appris l'amélioration du secteur de l'aigle, avec la construction de cette télécabine en lieu et place de l'ancien télésiège, long et tellement exposé au vent. Cela va évidemment densifier l'occupation de cette zone, et donner davantage d'exposition à la liaison avec l'Italie. La station ne nous déçoit pas sur ce coup là et montre que les tarifs des forfaits sont utiles et servent à améliorer la station. Bravo et merci.	Favorable
307	Sylvia LAUDET	En tant qu'habitues de la station, quel plaisir d'avoir appris l'amélioration du secteur de l'aigle, avec la construction de cette	Favorable

		telecabine en lieu et place de l'ancien telesiege, long et tellement expose au vent. Cela va evidemment densifier l'occupation de cette zone, et donner davantage d'exposition a la liaison avec l'italie. La station ne nous decoit pas sur ce coup la et montre que les tarifs des forfaits sont utiles et servent a ameliorer la station. Bravo et merci.	
308	Rémi LAUDET	En tant qu'habitues de la station, quel plaisir d'avoir appris l'amelioration du secteur de l'aigle, avec la construction de cette telecabine en lieu et place de l'ancien telesiege, long et tellement expose au vent. Cela va evidemment densifier l'occupation de cette zone, et donner davantage d'exposition a la liaison avec l'italie. La station ne nous decoit pas sur ce coup la et montre que les tarifs des forfaits sont utiles et servent a ameliorer la station. Bravo et merci.	Favorable
309	Carole LEPLAT	Ce nouveau télécabine va faciliter l'accès aux pistes, c'est une excellente nouvelle. Je suis évidemment favorable à sa mise en place.	Favorable
310	David PIRES	Je tiens à vous dire bravo et merci pour la construction d'une nouvelle télécabine sur le secteur du Rocher de l'Aigle. La station gagne encore de l'ampleur, tout en beauté et en confort pour ses occupants. Merci encore.	Favorable
311	Anonyme	Projet à concrétiser, vraiment génial !	Favorable
312	Florian COLAS	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de continuer à moderniser le parc de remontées mécaniques (maintien de la population sur place) tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
313	Maureen LAPORTE	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de continuer à moderniser le parc de remontées mécaniques (maintien de la population sur place) tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
314	Jean-Michel RIGOLLET	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de continuer à moderniser le parc de remontées mécaniques (maintien de la population sur place) tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
315	Claudette RIGOLLET	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de continuer à moderniser le parc de remontées mécaniques (maintien de la population sur place) tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
316	Jérôme LAPORTE	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de continuer à moderniser le parc de remontées mécaniques (maintien de la population sur place) tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
317	Nathalie LAPORTE	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de continuer à moderniser le parc de remontées mécaniques (maintien de la population sur place) tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
318	Anonyme	J'apporte mon soutien à la réalisation de la télécabine du Rocher de l'aigle qui respecte la biodiversité tout en assurant le développement	Favorable

		économique et touristique du Briançonnais et de Montgenevre dont le dynamisme du Maire, Guy Hermitte, de son conseil municipal sont dignes d'éloge.	
319	Manon HERZER	Je suis favorable au projet de télécabine du Rocher de l'Aigle, il y aura plus de confort et de sécurité. C'est important de continuer à moderniser le parc de remontées mécaniques (maintien de la population sur place) tout en respectant l'environnement, comme dans ce projet (11 pylônes au lieu de 24).	Favorable
320	Stéphanie BESSON (Accompagnatrice en Montagne, Mountain Leader)	Je participe en tant que citoyenne, accompagnatrice en montagne et propriétaire d'un chalet dans la vallée des fonts de Cervières dont je suis originaire. Tout d'abord, je suis atterrée car la consultation actuelle du public (18 oct- 17 nov 2023) est réalisée alors que les travaux dont il est question sont terminés et les équipements en phase de test. D'autre part, je me pose des questions sur le contexte réglementaire des projets et travaux sachant que : - le télésiège 6 places initialement prévu (projet de 2022) exploité uniquement en hiver, a été remplacé par une télécabine 10 places ! Comment est-ce possible ? - des permis et modifications de permis concernant l'exploitation estivale se sont succédés et on ne sait toujours pas si oui ou non la Mairie va exploiter en été la télécabine. Ni si elle en a eu ou demandé l'autorisation. La télécabine va-t-elle fonctionner en été ? - le télésiège Gimont-Colleto Verde annoncée pour 2024 est le pendant italien lié au projet français. Sur quelle base réglementaire ce dernier est-il mis en exploitation et selon quelle saisonnalité ? - il existe une zone Natura2000 FR9301503 « Rochebrune-Izoard-Vallée de la cerveyrette », qui inclut notamment le marais du Bourget et une partie du versant Sud du massif du Chenaillet. Elle est située dans le même massif à moins de 3 km du projet. De nombreuses études naturalistes ont aussi été effectuées sur le massif du Chenaillet depuis plus de 20 ans. Pourquoi cela n'est pas pris en considération dans une étude d'impact et ne régule pas les projets de travaux de la station de ski de Montgenèvre ? - Un projet de Réserve Naturelle Régionale sur le massif du Chenaillet n'est que peu ou pas mentionné dans les permis et les études d'impact. Va-t-il être pris en compte ? Y aura-t-il des mesures compensatoires pour protéger la biodiversité locale ? - le projet de télécabine va entraîner une surfréquentation (de fait et voulue) d'une zone déjà impactée par le tourisme. Quels moyens seront mis en œuvre par la Mairie pour supprimer les impacts négatifs de l'accroissement de la fréquentation entraîné par ces nouveaux équipements ? - le projet est forcément associé à la production de neige de culture, forte consommatrice de ressources en eau et en énergie. D'où viendra l'eau ? Sera-t-il ponctionné sur les ressources de la commune de Cervières ? - Au delà du dérangement de la faune et de la dégradation des milieux naturels pour leur habitat et pour la flore, l'impact paysager de la télécabine est important. La nouvelle gare d'arrivée se détache beaucoup plus sur la crête que l'ancienne gare, et devient beaucoup plus visible depuis de nombreux points de vue. Les pylônes sont imposants. Pourquoi ne prend – on pas en compte ces dégradations visuelles du paysage ? Pour finir, je tiens à faire part des remarques suivantes :	Défavorable

		- ce projet va à l'encontre de la transition écologique, de la protection de la biodiversité, de la préservation des ressources naturelles et d'une logique de tourisme doux inévitable au XXIème siècle. Il ne prend pas en compte la conservation du patrimoine paysager. Il ignore l'existence d'itinéraires de randonnée et de trail ni l'objectif de ces touristes et estivants qui recherchent la tranquillité, l'observation de la faune sauvage et la beauté des paysages, sans pollution visuelle, auditive due à la présence d'infrastructures et à une présence touristique intensive. - Unique d'un point de vue géologique, de présence de certains écosystèmes et certaines plantes rares, le versant cerveyrin est attractif en cela et aussi parce qu'il s'est maintenu vierge de toutes infrastructures dégradantes pour les écosystèmes, les paysages. Nombreux professionnels de la montagne y proposent des séjours nature qui perdront de leur intérêt dans un contexte aménagé et bâti. - il y a déjà une forte fréquentation actuelle du versant cerveyrin du massif du Chenaillet, que ce soit à partir du versant Nord (Montgenèvre), ou à partir du lac Gimont très facilement accessible par le côté italien. Le versant cerveyrin compte déjà des dégradations dommageables pour les milieux naturels par l'importante fréquentation touristique et scolaire. Il convient de ne pas l'amplifier en facilitant et intensifiant les accès. - les sports d'hiver dégradent l'environnement avec une surfréquentation des lieux et intensification de la pollution et des déchets, d'épuisement des ressources naturelles. Pourquoi continuer à développer une activité sans avenir ? La montagne n'est pas un terrain de jeux, c'est la protection de la biodiversité qui doit primer. Il est temps de penser l'avenir, de se servir des erreurs passées et promouvoir un développement touristique raisonné.	
321	Claire BILLOT	Favorable.	Favorable
322	Robert CHABAL	Pouvez-vous nous expliquer par quel tour de magie le remplacement du télésiège 4 places, qui devait initialement être un télésiège 6 places, s'est transformé par une télécabine de 10 places ? Ces travaux quasiment terminés en toute illégalité, ne correspondent pas du tout au permis de construire déposé ! Si cette nouvelle installation permet une utilisation estivale, ce serait purement catastrophique pour la biodiversité si riche, mais tellement fragile, de ce massif du Chenaillet et de la zone Natura 2000 de la haute vallée de Cervières. Je n'ose imaginer une surfréquentation avec des cohortes de piétons et de VTTistes et leur empreinte environnementale ! Il est donc impératif que cette exploitation reste purement hivernale. Dans ce contexte mondial de réchauffement climatique exponentiel, il devient urgent de stopper cette fuite en avant d'équipements et au contraire de protéger activement les quelques milieux naturels non bétonnés. Je souhaite ardemment que la mairie de Montgenèvre s'implique dans ce projet de Réserve Naturelle Régionale du massif du Chenaillet, afin qu'il puisse voir le jour rapidement : il y a là une vraie priorité.	Défavorable
323	Isabelle BRUNET	À titre personnel, j'ai toujours eu foi en la démocratie et par conséquent, je suis très attaché aux règles qui l'encadrent. Naïvement, j'espérais donc que les élus et les représentants de l'État, en tous temps et en tous lieux, étaient, par conviction et par devoir, tous alignés sur cette position. Comprenez-donc quelle fut ma surprise quand j'ai pris connaissance du dossier sur lequel je suis amené à donner mon avis aujourd'hui. En effet, quel sens peut-on	Défavorable

		donner à une consultation publique portant sur ce qui est défini comme étant un projet dans toutes les pages du dossier de consultation alors même que ledit « projet » vient de terminer sa phase d'implantation effective sur le terrain et qu'il est déjà à sa phase d'essais ? Voilà donc qu'on prétend recueillir l'avis du public et prendre en compte ses remarques alors que le projet entre déjà en phase terminale. Il va sans dire que le séquençement des phases et leur chronologie n'ont ni queue, ni tête. Pire encore, sous des airs de légalité bidouillée, cela ressemble à un réel passage en force au moyen d'une procédure mascarade visant une simple régularisation. Du reste, Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes n'a-t-il pas explicitement convenu du caractère illégal de la pratique consistant à mener une enquête publique et à déposer un permis de construire sur une définition de projet (remplacement d'un télésiège par un télésiège) n'ayant aucune mesure avec ce qui a été effectivement réalisé sur le terrain (remplacement du télésiège par une télécabine) ? (cf. Courrier en réponse au recours gracieux de l'Association d'Étude et de Sauvegarde de la Vallée de Cervières). Ma position est donc la suivante : Une enquête publique ne peut se résumer à une manœuvre plaçant ses contributeurs devant le fait accompli. Du reste, quid d'un commissaire enquêteur indépendant garantissant la validité de l'enquête ? Celui-ci n'existe pas. Seul le Maire de la commune et ses services assureront la synthèse des observations du public. Où sont les gages d'impartialité ? Est-ce tout simplement légal ? La tournure générale de cette nouvelle enquête laisse donc facilement augurer du cas que l'on fera des remarques du public. À quoi bon alimenter l'hypocrisie ? Les véritables enjeux se situent dorénavant dans l'attention accrue à porter aux écosystèmes meurtris par le projet, dans la contention de la sur-fréquentation induite et de ses impacts par un rayonnement géographique accru, notamment en direction du territoire de la commune de Cervières. En toute logique, on aurait pu s'attendre à ce que l'étude d'impact préconise des mesures de préservation s'appliquant à l'ensemble des écosystèmes mis en péril. Mais comme pour la première étude, c'est le vide sidéral. La zone Natura 2000 « Rochebrune-Izoard-vallée de la Cerveyrette » et ses écosystèmes exceptionnels, dont certains tout proches des nouvelles installations et donc obligatoirement concernés, n'est même pas citée. La question même du spectre d'exploitation de la nouvelle télécabine n'est pas franchement réglée : ouverture uniquement en hiver ou également mise en service durant l'été ? Pourtant, la différence d'impact sur les milieux selon les saisons est tout à fait conséquente. Qu'en est-il également de la future Réserve Naturelle Régionale dont les enjeux ne sont jamais considérés dans l'enquête ? Aucune réponse dans les documents mis à disposition. Une dernière aberration : l'impact paysager des deux nouvelles gares largement sous-estimé ! En conclusion : En terme de communication et sur tous les supports dédiés, la commune de Montgenèvre s'enorgueillit d'une nature absolument préservée et d'une farouche volonté de préserver les richesses naturelles de son territoire. Hélas, la construction et l'exploitation de cette télécabine démontrent pourtant l'exact contraire en impactant lourdement et durablement les paysages et toutes leurs composantes vivantes.	
324	Florian SCHWEY	Nous sommes tous les 4 favorables au projet du télécabine.	Favorable
325	Marketa SCHWEY	Nous sommes tous les 4 favorables au projet du télécabine.	Favorable

326	Pierre FERRONNIERE	Nous sommes tous les 4 favorables au projet du télécabine.	Favorable
327	Yves FERRONNIERE	Nous sommes tous les 4 favorables au projet du télécabine.	Favorable
328	Jacqueline DION	Devant le projet bien avancé de la commune de Montgenèvre, je voudrais donner mon modeste avis. Si la construction d'une télécabine semble opportune pour le ski : - moins de pylônes - plus de confort pour les usagers - moins de problème en cas de panne par mauvais temps il faut toutefois rapporter ces avantages au devenir des sports d'hiver, jusqu'à quand la neige ?, et à l'ouverture de trajets utilisables plus facilement en raquettes et au dérangement de la faune qui s'y rapporte. Quant à l'utilisation estivale : elle apporte de façon certaine une sur fréquentation de la montagne, terrain sensible et fragile. Les VAE, VTT et autres engins sont particulièrement néfastes sur les sols avec un impact qui dure : la montagne met longtemps à se reconstruire, voire n'y arrive pas si les passages se répètent dans le temps. Même les piétons avec leurs bâtons ont un effet négatif. Si leur nombre est multiplié on peut s'attendre à des dérangements sur les sols et envers la faune. Quid de la future réserve naturelle ? Cette réserve semble la solution pour protéger la montagne qui le mérite. Il est grand temps de ne pas céder aux sirènes du toujours plus de développement, surtout en milieu sensible. Nous avons suffisamment de sites en France qui se plaignent du tourisme de masse, sont obligés d'organiser des restrictions d'accès sans plonger dans ce travers. Car en montagne la nature ne reprend pas ses droits aussi vite qu'ailleurs. Aussi je vous prie de bien vouloir faire stipuler de façon très nette l'INTERDICTION d'une exploitation estivale DEFINITIVE.	Défavorable
329	Anonyme	Un équilibre souhaitable dans la protection et la popularisation des sites est nécessaire. Toutefois, il faut respecter les populations locales, l'activité économique, les emplois à travers les aménagements du domaine skiable. Je suis favorable à ces aménagements entrepris	Favorable
330	Anonyme	Dans le cadre de la consultation publique lancée pour la construction de la télécabine du Rocher de l'Aigle, je vous fait part de ma position favorable quant à ce projet qui permet de moderniser et de fiabiliser la liaison avec le reste du domaine skiable de la Voie Lactée.	Favorable
331	Nathalie LALLEMAND	Suite à votre proposition de consulter le public concernant les travaux de la télécabine du Rocher de l'Aigle, voici quelques réflexions et quelques questions que je vous sou mets, en vous remerciant à l'avance de votre attention. 1ier point : Le nouveau télésiège, ou plutôt la télécabine, fonctionnera-t-elle durant la saison estivale ? C'est un point primordial sur lequel la position de la mairie de Montgenèvre et le deuxième permis de construire (permis modificatif déposé le 10 août 2023) sont en contradiction. Pouvez-vous lever cette incohérence et assurer qu'elle ne fonctionnera que l'hiver ? 2e point : Qu'envisage la mairie de Montgenèvre pour préserver la biodiversité et protéger le Chenaillet ? Qu'en est-il du projet de Réserve Naturelle Régionale ?	Défavorable

		La mairie a-t-elle étudié ce projet avec les associations (Natura 2000, AES...) ? Quid de la commune de Cervières et des nombreuses études naturalistes sur le massif exceptionnel du Chenaillet ? Quid de la zone Natura 2000 qui englobe le marais du Bourget et une partie du Chenaillet ? On sait que ce massif subit déjà de grosses dégradations à cause des nombreux groupes touristiques et scolaires. Qu'en sera-t-il lorsque ces télésièges et télécabines (italiens et français) fonctionneront ? En effet la commune de Montgenèvre et ses voisines italiennes ne cachent pas leur volonté de faciliter les échanges d'une montagne à l'autre. On sait que la nouvelle télécabine (jumelée avec le télésiège italien) engendrera encore plus de fréquentation et donc encore plus de dégradations. Quid d'une analyse d'impact sur la biodiversité ? Quelles sont les mesures compensatoires envisagées ? 3e point : La mairie du Montgenèvre peut-elle avoir la modestie de se situer en 2023, c'est-à-dire dans un temps où le changement climatique est reconnu, la surconsommation dénoncée, les ressources énergétiques problématiques, la question écologique de plus en plus présente, etc. etc. Les pistes côté Montgenèvre regorgent déjà de canons à neige. Il est évident que le fonctionnement de ces nouveaux télésièges et les activités qui en découlent exigeront encore plus de production de neige, et donc de consommation d'eau et d'électricité. Nota bene : Ces remarques ne mentionnent pas la façon illégale (qualifiée comme telle par la préfecture mais néanmoins entérinée par la même préfecture) dont se sont déroulés les travaux : - prévision d'un télésiège de 6 places et réalisation d'une télécabine de 10 places - dépôt d'un permis modificatif après réalisation des travaux - consultation du public organisée, également, après réalisation des travaux.	
332	Thierry GAURENNE	Je soussigné Thierry Gaurenne apporte par la présente mon soutien à la Télécabine du Rocher de l'Aigle, situé sur le Domaine de la Station de Montgenèvre. De part sa nature et sa modernité, cet équipement est primordial pour le développement de la station et la préservation des emplois de ce bassin de vie. Cet équipement structurant du Territoire apportera dès sa mise en service à l'ensemble des usagers un plus indéniable en termes de confort, sécurité et vitesse. Je souhaite une excellente saison hivernale à la Commune de Montgenèvre.	Favorable
333	M. & Mme CAPPALAERE (résidents secondaires à Cervières)	La duperie que fut l'enquête publique d'août 2022 (cf. article du Canard Enchaîné du 15 novembre 2023, p.5) ainsi que la mascarade que constitue cette nouvelle consultation du public sur un aménagement déjà réalisé, ceci avec la bienveillance de l'administration, sont autant d'atteintes aux principes de notre démocratie et de l'état de droit, qui ne peuvent que susciter toujours plus de défiance des citoyens envers leurs représentants. Sur le plan visuel, les structures mises en place vont enlaidir considérablement le paysage du Chenaillet et du Grand Charvia. Le surcroît de fréquentation de ces espaces fragiles d'altitude ne pourra que les endommager davantage encore, comme l'illustrent les dégradations déjà infligées visibles sur les photos ci-dessous dans le secteur du	Défavorable

		Lac Gignoux sur la commune de Cervières. A cet égard, la combinaison de l'ouverture de ces nouveaux accès aussi bien depuis Montgenèvre que depuis les vallées italiennes ne peut qu'inquiéter quant au devenir de ces espaces magnifiques face à la consommation de la montagne qui prévaut chez nos décideurs.	
334	Mario MATERA	Je suis agréablement surpris par la nouvelle installation des remontées mécaniques de Montgenevre « le rocher de l'aigle » tout ceci sur le même tracé déjà existant de l'ancienne infrastructure Gain de temp et d'une très hautes qualité	Favorable
335	Thibault MATHURIN	La rénovation du télésiège du rocher de l'aigle est une superbe réussite. Beaucoup mois de poteaux présent sur la ligne de la remonté, une vitesse doublée et des cabines 8 personne remplace des sièges 4 places. Ce qui va faciliter les traverses vers les pistes d'Italie.	Favorable
336	Max ACKERER	Je soussigné Max Ackerer, apporte mon soutien au projet de Télécabine du Rocher de l'Aigle sur la station de Montgenèvre. De part sa nature et sa technicité, cet équipement renforce la modernisation du parc de remontées mécaniques, et contribuera par son activité au maintien des populations locales sur place, tout en apportant à l'ensemble des usagers un plus indéniable en termes de confort, sécurité et vitesse. Avec 11 Pylones au lieu de 24, il est clair que cet équipement participera également à l'amélioration de la qualité de l'environnement. Excellente saison d'hiver à Montgenèvre	Favorable
337	Mme Maï CHU QUANG	Je suis habitante de Cervières. Je suis stupéfaite de la manière dont ce projet a été présenté au public au départ, à savoir un projet de télésiège plus grand, alors que le projet de télécabine était déjà prêt. Je suis triste de voir les photos des travaux monstrueux, des pylônes surdimensionnés dans ces montagnes sauvages et fragiles. Je trouve ces installations d'une époque révolue, des megas-projets d'artificialisation de la montagne, qui détruisent les paysages et les écosystèmes. Les décideurs et participants à ce désastre agissent de manière irresponsable, alors que l'on devrait tous protéger au maximum ces espaces sauvages devenus rares et précieux. Les intérêts sont uniquement pensés à court terme et pour quelques élus ambitieux et touristes qui ne prennent pas la peine d'apprécier la montagne vraiment sauvage. Vous dites que ce télécabine ne fonctionnera pas en été ? Vous vous moquez de nous, ce n'est qu'une question de temps, avant de trouver des nouveaux arguments pour justifier le fonctionnement en été aussi. La haute-vallée de la Cerveyrette, pourtant en partie zone Natura 2000 et le massif du Chenaillet qui devrait être une réserve naturelle et géologique, vont devenir un décor pour des milliers de touristes à pied, à vélo, en ski, etc., sur des sites naturels fragiles qui ne pourront pas supporter de telles fréquentations, (sentiers multiples, sols érodés, déchets, faune dérangée, lacs pollués, activités pastorales perturbées, circulation de voitures accrue). La pollution visuelle des infrastructures est considérable ! Quel gâchis d'argent et de matériaux pour détruire un paysage sauvage pour longtemps, alors que la neige va se raréfier et que la nature se fragilise, faute de protection et avec le réchauffement climatique. Je suis choquée et triste de cette construction déjà bien avancée sans autorisation..	Défavorable
338	Henri DEROZIER	Nous souhaitons soutenir le projet de la télécabine du rocher de l'aigle.	Favorable
339	Antoine DEROZIER	Nous souhaitons soutenir le projet de la télécabine du rocher de l'aigle.	Favorable

340	Justine DUJOUR	Nous souhaitons soutenir le projet de la télécabine du rocher de l'aigle.	Favorable
341	Julienne DEROZIER	Nous souhaitons soutenir le projet de la télécabine du rocher de l'aigle.	Favorable
342	Romain VIZCAINO	Nous souhaitons soutenir le projet de la télécabine du rocher de l'aigle.	Favorable
343	Bruno DEVARIS	En tant que directeur du Villages clubs du soleil, je suis favorable a l'ouverture de la nouvelle remontée mécanique du rocher de l'aigle, par rapport a la valeur ajouté que cela amènerai a mes 700 vacanciers par semaines	Favorable
344	Romain LELEU	En tant que directeur adjoint du Village Club du Soleil de Montgenèvre, l'ouverture de ce télésiège serait une réelle plus-value pour le village club, et aussi pour l'ensemble de la station de Montgenèvre. Ce télésiège peut jouer sur l'attractivité de la station, et permettre de toucher une clientèle plus large.	Favorable

Fait à Montgenèvre, le 17 novembre 2023.

Le Maire,
Guy HERMITTE

